

1983

30

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE BIBLIOTHECAIRE

MEMOIRE DE FIN D'ETUDES

Michèle NARDI

PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT
DE LA LECTURE PUBLIQUE
EN
REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

ANNEE : 1983

19^{ème} PROMOTION



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES BIBLIOTHEQUES

17-21, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69100 VILLEURBANNE

DIPLOME SUPERIEUR DE BIBLIOTHECAIRE

MEMOIRE DE FIN D'ETUDES

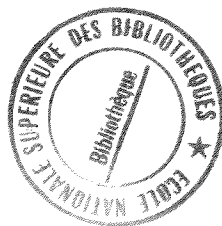
Michèle NARDI

PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

DE LA LECTURE PUBLIQUE EN
REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

Directeur de Mémoire
Monsieur J. R. FONTVIEILLE

ANNEE : 1983 19^e PROMOTION



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES BIBLIOTHEQUES

17-21, Boulevard du 11 novembre 1918 - 69100 VILLEURBANNE.

1983
30

NARDI (Michèle)

Perspectives de développement de la lecture publique
en République populaire du Congo : mémoire / présenté
par Michèle Nardi ; sous la dir. de J.R. Fontvieille.

- Villeurbanne : Ecole nationale supérieure de biblio-
thécaires, 1983. - 107- [63] f. : ill., cartes, pho-
togr. ; 30 cm.

Notes bibliogr., bibliogr.

Congo (République populaire), lecture publique.

Lecture publique, Congo (République populaire)

Congo (République populaire), bibliothèque publique.

Bibliothèque publique, Congo (République populaire).

Présentation des acquis et des obstacles relatifs à
la diffusion du livre en République populaire du Con-
go dans la perspective du développement de la lecture
publique : bilan des structures existantes et projets
actuels.

" Je prends ces notes trop " pour moi " ; je m'aperçois que je n'ai pas décrit Brazzaville. Tout m'y charmait d'abord : la nouveauté du climat, de la lumière, des feuillages, des parfums, du chant des oiseaux, et de moi-même aussi parmi cela, de sorte que par excès d'étonnement, je ne trouvais plus rien à dire. Je ne savais le nom de rien. J'admirais indistinctement. On n'écrit pas bien dans l'ivresse. J'étais grisé. "

André Gide . " Voyage au Congo " *

* GIDE (André). - Voyage au Congo ; suivi de Le Retour du Tchad : carnets de route . - Paris : Gallimard, 1981. - (Idées/ Gallimard ; 443). P. 28.

PLAN :

Introduction.

Chapitre 1. Généralités.

- 1.1. Situation et conditions géographiques.
 - 1.1.1. Géographie physique.
 - 1.1.2. Géographie humaine.
- 1.2. Conditions économiques.
 - 1.2.1. Un pétrole providentiel.
 - 1.2.2. Le niveau de vie des congolais.
 - 1.2.3. Les transports et les communications intérieures.
- 1.3. L'Ecole.
- 1.4. Régime politique et situation administrative.
 - 1.4.1. Rappel historique .
 - 1.4.2. La Parti congolais du travail .
 - 1.4.3. Circonscriptions administratives.
 - 1.4.4. Structure budgétaire .

Chapitre 2. Les Bibliothèques en République Populaire du Congo.

- 2.A. Historique et évolution.
 - 2.A.1. Historique.
 - 2.A.2. La Direction des services de bibliothèques, d'archives et de documentation. DSBAD.
 - 2.A.3. Les Projets en cours.
- 2.B. Les Bibliothèques.
 - 2.B.1. Les centres culturels étrangers.
 - 2.B.1.1. Le centre culturel russe.
 - 2.B.1.2. Le centre culturel américain.
 - 2.B.1.3. Les centres culturels français.
 - 1. Pointe Noire
 - 2. Brazzaville.
 - 2.B.2. Les Bibliothèques de missions ou de paroisses.
 - 2.B.2.1. à Brazzaville
 - 2.B.2.2. dans le pays.
 - 2.B.3. Les Bibliothèques publiques congolaises.
 - 2.B.3.1. au niveau régional
 - 2.B.3.2. à Brazzaville
 - 2.B.3.2.1. Les Bibliothèques relevant de la DSBAD
 - 1. BNP
 - 2. Bibliothèques de quartier
 - 2.B.3.2.2. Les Bibliothèques spécialisées : l'INRAP.
 - 2.B.3.2.3. La Bibliothèque universitaire.
 - 2.B.3.3. Les Bibliothèques scolaires.

Chapitre 3. Les Obstacles au développement.

3.A. Les Obstacles objectifs .

3.A.1. Géographiques, socio-économiques.

3.A.1.1. la disparité ville / campagne.

3.A.1.2. la coupure nord / sud.

3.A.1.3. Les transports, l'électrification, les logements.

3.A.2. linguistiques, culturels.

3.A.2.1. l'alphabétisation

3.A.2.2. la scolarisation

3.A.2.3. la production-diffusion du livre au Congo

3.A.2.4. Les média.

3.B. Les Obstacles subjectifs.

3.B.1. Idéologiques.

3.B.1.1. pesanteur d'une conception de la lecture héritée
du colonialisme.

3.B.1.2. La censure

3.B.1.3. l'héritage culturel de la tradition orale.

3.B.2. Institutionnels.

3.B.2.1. le statut des personnels des bibliothèques.

3.B.2.2. La coupure entre les services de bibliothèque.

Chapitre 4. Les Perspectives de développement de la lecture publique.

4.1. L'Action au niveau de la production-diffusion du livre.

4.2. Un Réseau de bibliothèques.

4.2.1. Le Projet de création de centres culturels
régionaux.

4.2.2. Les Missions des bibliothèques du réseau de lecture
publique.

4.2.2.1. Les bibliothèques régionales et les annexes

4.2.2.2. La Bibliothèque nationale populaire.

4.2.2.3. Les bibliothèques scolaires

4.2.2.4. l'accès de la bibliothèque universitaire

4.2.2.5. La coopération inter-bibliothèques.

4.3. Caractéristiques des bibliothèques publiques.

4.3.1. Aménagement.

4.3.2. Quels documents ?

4.3.3. Développer des animations autour du livre et du
disque .

4.3.4. Faire connaître la bibliothèque dans la ville, la
région.

Conclusion.

Annexes.

INTRODUCTION :

Cette étude : " Perspectives de développement de la lecture publique en République Populaire du Congo ", vise à réactualiser les données et les conclusions du rapport de J.P. Clavel, résultat d'une mission de l'UNESCO, entreprise en 1972. (1). Elle vise également à présenter les axes concrets aux perspectives ouvertes par le projet de création de centres culturels régionaux, tels qu'il est défini dans le rapport de Bernard Faye, à l'issue d'une autre mission de l'UNESCO, plus récente. (2).

Notre propos est nécessairement plus limité qu'un véritable Plan de développement : nous l'envisageons comme le préalable à une enquête sur le terrain et à des actions bibliothéconomiques possibles dans un futur proche. Aucun recensement complet n'a encore été réalisé au Congo sur l'ensemble des ressources existantes en matière d'équipements de lecture publique et de production-diffusion du livre. Cette enquête nécessite une étude exhaustive sur place avec des données statistiques fiables, sur plusieurs années afin de déceler les évolutions.

Méthodes et objectifs :

Les sources d'information :

Nous avons utilisé diverses sources d'information :

- bibliographies de bibliographies, bibliographies, dépouillement de périodiques. (Annexe 1)
- répertoires et annuaires généraux et statistiques.
- enquête par courrier auprès de correspondants en R.P. C.

1. CLAVEL (J.P.) . - République populaire du Congo : plan de développement des bibliothèques : 10 septembre - 10 novembre 1972. - Paris : UNESCO, 1973.

2. FAYE (Bernard). - République populaire du Congo : projets de construction de centres culturels régionaux : rapport technique . - Paris : UNESCO, 1982.

- enquête par interview auprès de personnalités congolaises.
(textes reproduits en annexe 3)
- centres de documentation spécialisés et interrogation de la base de données bibliographiques de l'UNESCO.
(liste des centres en annexe 2).

La démarche :

Nous pensons que les phénomènes : lecture, livre, documents non imprimés (non-books), presse, institutions (école, bibliothèque...), édition, vie culturelle sont totalement imbriqués. Il n'est pas possible d'envisager le développement de la lecture publique, dans un pays donné, sans mettre en rapport ces éléments avec les conditions économiques, sociales et politiques de ce pays. Parler de la lecture publique en R.P.C., c'est analyser ces rapports, analyser les différents obstacles à une lecture de masse, envisager quels seraient le contenu, la forme matérielle des documents les mieux adaptés aux besoins du public. Une implantation de réseau de bibliothèques et la définition de ses missions nécessite toujours cette connaissance préalable.

Objectifs :

Nous ne voulons pas plaquer des schémas bibliothéconomiques européens, par respect de l'identité culturelle congolaise, par réalisme : si les conditions économiques actuelles de la France freinent aujourd'hui le développement des infrastructures culturelles, que dire de celles d'un pays comme la R.P.C. où d'autres objectifs sociaux peuvent paraître légitimement prioritaires. Si la bibliothéconomie est le seul garant d'une efficacité technique, nous pensons, sans contradiction, que des spécificités doivent être observées et respectées.

Une bibliothèque nationale africaine n'a pas nécessairement les mêmes missions que la bibliothèque nationale d'un pays européen : elle offre des services (salle d'étude, services de référence ...) offerts par les bibliothèques de lecture publique européenne car ses fonds n'offrent pas les mêmes caractéristiques. Une bibliothèque universitaire africaine peut également remplir certaines de ces fonctions pour des fonds documentaires de plus haut niveau que n'offrent pas les bibliothèques de lecture de masse mais qui sont offerts, par contre, par des salles d'étude de bibliothèque de lecture publique européenne.

L'objectif de notre travail est la conception d'un réseau de lecture publique, notion que nous voulons dégager d'un double écueil : la lecture publique est bien souvent présentée en Afrique comme une mission d'éducation et de formation permanente, en appui aux campagnes d'alphabétisation. Ceci nous semble juste mais trop réducteur . Il découle souvent de cette vision réductrice des théorisations hâtives sur le " bon livre " pour le lecteur africain enfant ou adulte qui ne sont pas sans rappeler les orientations idéologiques d'un des courants dans l'histoire de la lecture publique française. Ce courant, appelé par Noë Richter " courant populaire " qui " est celui des bibliothèques à vocation formatrice et éducative. Elles sont essentiellement conçues comme des auxiliaires et des compléments de l'école et de l'apprentissage et elles veulent, avant tout, former de bons chrétiens, de bons citoyens, de bons laboureurs, de bons ouvriers. A cette fonction de formation, exclusive à l'origine, la fonction de divertissement vient s'amalgamer assez tardivement. " (3).

Cette conception se rencontre tant chez des collègues européens qu'africains, enseignants ou bibliothécaires.

3. RICHTER (Noë). - Introduction à l'histoire de la lecture publique.

In : Bulletin des bibliothèques de France, t. 24, n° 4, 1979, p. 172.

" De façon générale, les Africains ne demandent pas à la lecture de les distraire " déclare une collègue africaine dans un mémoire de fin d'études de l'ENSB. (4).

Cette affirmation nous semble convenir à une certaine catégorie de lecteurs africains et souvent, compte tenu de la pénurie et des problèmes spécifiques liés à l'alphabétisation que nous ne nions pas, loin de là, se dégage une telle conception que nous trouvons moralisatrice et dangereuse.

Car il n'y a rien de contradictoire, selon nous, dans le fait de chercher à faire pénétrer la lecture à des fins de développement et de formation en portant l'effort sur l'apprentissage du goût et du plaisir de la lecture de " distraction ". A trop vouloir distribuer des livres " sérieux ", on risque bien au contraire, de faire fuir le lecteur marqué dans sa conscience, par un apprentissage douloureux d'une langue qui ne lui était pas naturelle.

Des responsables africains en matière de bibliothèques ont eu tendance à privilégier les structures documentaires universitaires sans passer par la construction et l'implantation de bibliothèques de lecture publique . Cette orientation découle, selon nous, de cette vision réductrice et prend le risque de ne pas asseoir un enseignement supérieur sur un socle d'habitudes de lecture bien ancrées.

L'écueil inverse est plus rare mais doit être soulevé : il est une conception elle-aussi réductrice des missions de la lecture publique, consistant en une surévaluation du rôle éducatif des nouveaux média et perdant de vue les conditions d'entretien et de maintenance plus difficiles dans des pays sous-équipés.

En conclusion de cette introduction, nous citons un extrait de la définition des " Droits culturels dans la société en voie de développement " qui nous paraît bien

4. ABDELJAOUD (M.) . - Livre, culture et développement : les bibliothèques en Afrique . - Villeurbanne : Ecole Nationale supérieure des bibliothécaires, 1975. - P. 33.

exprimer la globalité des missions de la lecture publique en République Populaire du Congo :

" En effet, les droits culturels dans une société en voie de développement ont des caractéristiques qui leur sont propres :

- le contenu des droits culturels sera étroitement lié au droit politique de l'autodétermination...

- les droits culturels sont aussi étroitement liés au concept de réhabilitation...

- Enfin, le concept des droits culturels en milieu sous-développé est étroitement lié à l'idée de développement bien plus qu'à l'idée de loisirs . " (5).

Un jeune philosophe africain apporte une idée qui enrichit cette déclaration :

" Il nous faut plutôt jeter les bases d'une culture du développement. cela signifie que tout ce qui se fera dans le domaine de l'enseignement, de l'éducation, des arts, de la recherche etc.... devra l'être en fonction des impératifs du développement économique, intimement lié aux intérêts culturels et matériels des classes populaires africaines . " (6).

5. BOUTROS-GHALI (B.). - Le Droit à la culture et la déclaration universelle des droits de l'homme .
In : Les Droits culturels en tant que droits de l'homme .
- Paris : UNESCO, 1970 . - (Politiques culturelles : études et documents ; 3). - P. 79.
6. GUISSSE (Youssouph Mbargane). - Philosophie, culture et devenir social en Afrique noire . - Dakar ; Abidjan ; Lomé : Les Nouvelles éditions africaines, 1979.- P. 132.

CHAPITRE 1.

GENERALITES.

1.1. Situation et conditions géographiques

1.1.1. Géographie physique.

Le Congo est situé en Afrique centrale , partie ouest de l'Afrique équatoriale . L'équateur le traverse à la hauteur de la commune de Makoua . IL est entouré au nord par la République unie du Cameroun et la Centrafrique, au sud et à l'est par la République du Zaïre dont il est séparé par le fleuve Congo et son affluent, l'Oubangui , au sud et à l'ouest par la République Gabonaise.(Carte n°1)

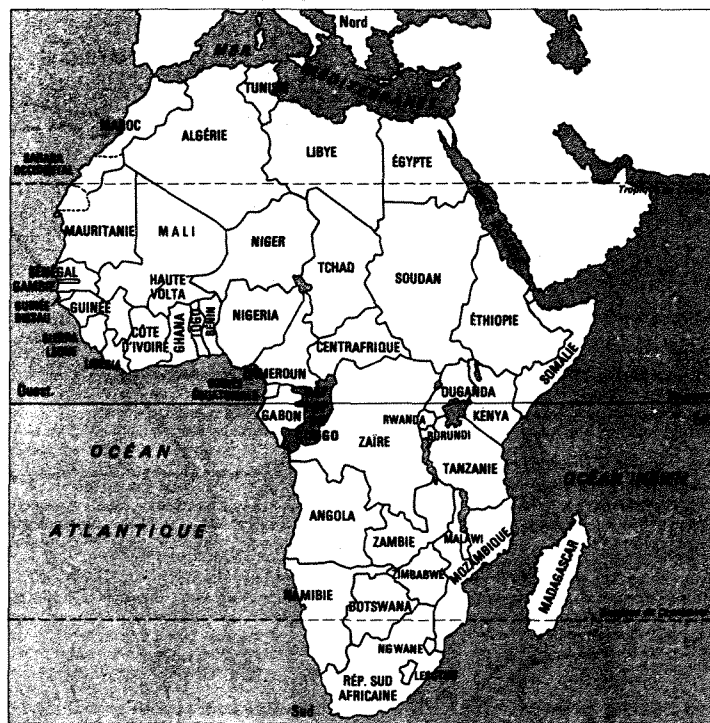
Il couvre une superficie de 342 000km² : c'est un des plus petits Etats de l'Afrique centrale : on peut le comparer à des pays d'une superficie voisine . (Carte n° 2).

Situé dans la zone équatoriale, le Congo est pris dans la zone des climats chauds et humides : La température moyenne est autour de 25° . L'air reste très humide même en saison sèche. Le pourcentage d'humidité relative atteint jusqu'à 95% et dépasse presque constamment 80% : " Il est donc nécessaire dans ces conditions de climatiser les locaux où l'on conserve des livres " (7).Des nuances climatiques sont observées :

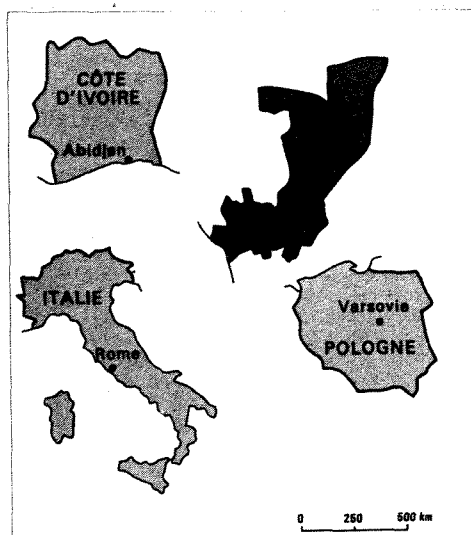
climat équatorial dans le nord du pays : pluie toute l'année, brouillards.

climat tropical humide dans le sud-ouest (Brazzaville, Loubomo, Pointe Noire) avec une saison sèche de 4 mois .

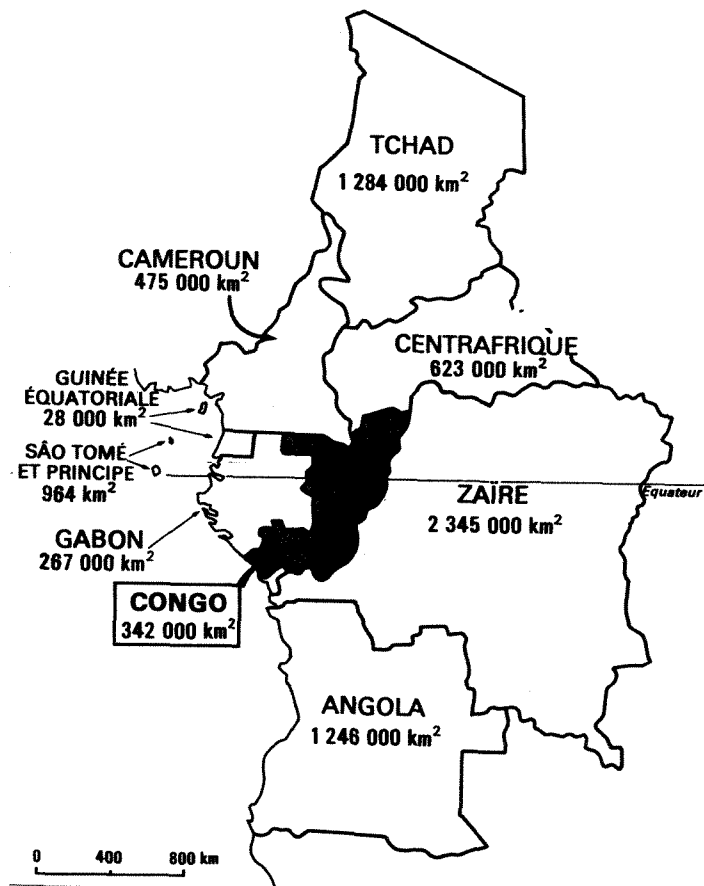
climat sub-équatorial dans les plateaux et la cuvette du centre intermédiaire .



carte n° 1 : le Congo en Afrique



carte n° 2 : le Congo et d'autres pays de taille comparable



carte n° 3 : le Congo en Afrique centrale.

La forêt équatoriale et la savane couvrent 20 millions d'hectares ce qui représente 3/5 de la superficie du pays .

1.1.2. Géographie humaine .

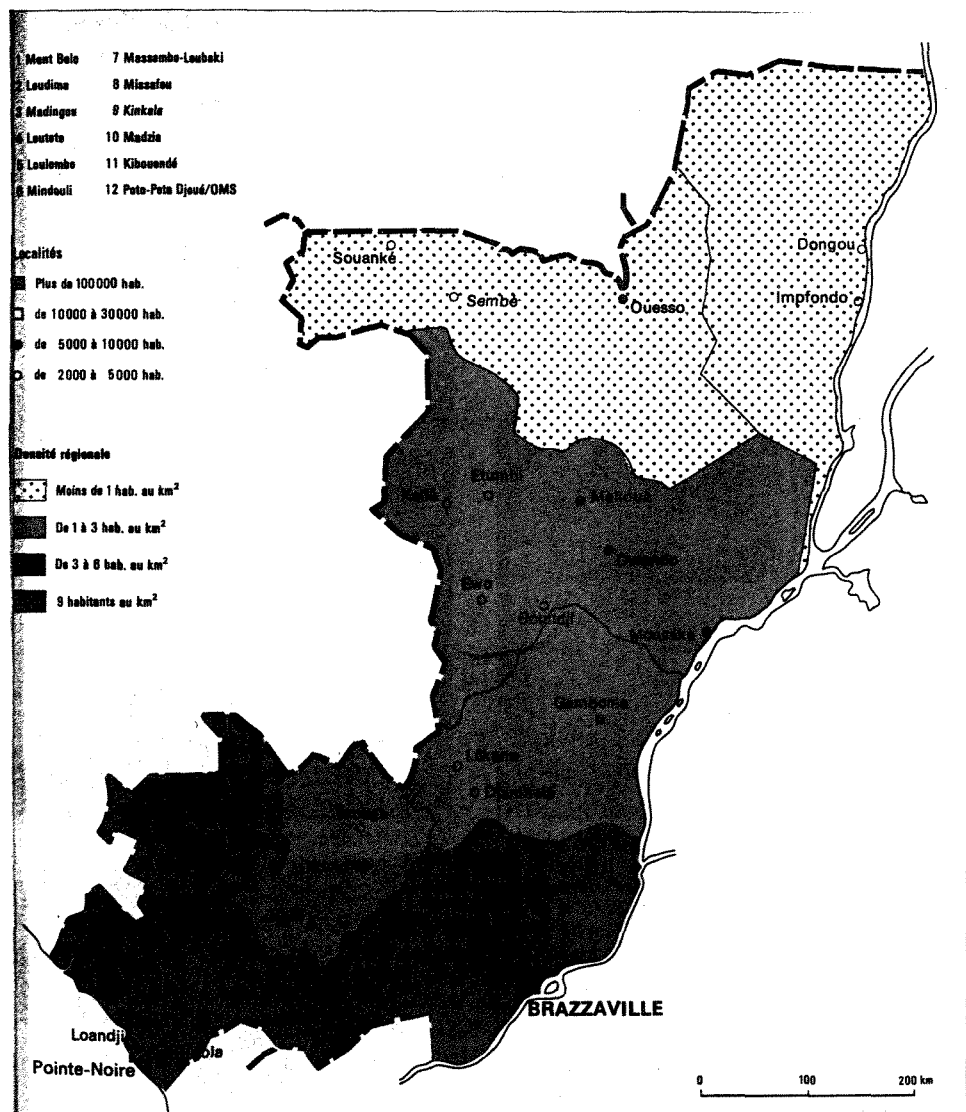
La population est caractérisée par sa faiblesse, sa jeunesse, sa disparité très grande de densité. Le dernier recensement du 7 février 1974 l'évaluait à 1 300 120 habitants . L'estimation pour l'année 1980 est de 1 576 000 habitants . 2.190 000 selon les services de planification congolais pour l'année 2000. Le taux d'accroissement est de 24 habitants / 1000 par année.

La densité moyenne est de 4 hab. / km² (alors qu'elle est de 14 hab. / km² en Afrique) mais ceci n'est pas significatif . En effet, les disparités sont très grandes entre le nord : 1 hab. / km² (Sangha et Lokouala) et le sud, en dehors de Brazzaville, Pointe Noire, au sud du Pool et dans la Bouenza : 10 à 30 hab. / km². Brazzaville connaît une densité supérieure à 6000 hab./ km². (Carte n° 4)

Un phénomène d'exode rural très important a gonflé les villes concentrées dans le sud du pays à la suite de la construction du Chemin de fer Congo-océan (CFCO) qui relie Brazzaville à Pointe-Noire. Une urbanisation s'est faite aussi sur l'axe du chemin de fer de la Compagnie minière de l'Ogooué (COMILOG) qui se branche sur la ligne de la CFCO à hauteur de Loubomo pour rejoindre Mbinda .

Les villes principales sont :

Brazzaville, la capitale	: 299 000 habitants (recensement 1974)
Pointe Noire	: 141 000 habitants
Nkayi	: 30 000 habitants
Loubomo	: 30 000 habitants



carte n° 4 : densité de population.

Régions	Population 1974 (1)	Superficie en km ²	Densité
Kouilou	72 000 hab.	13 500	5,25
Niari	97 000 hab.	26 000	3,73
Bouenza	117 000 hab.	12 500	9,36
Lékoumou	59 000 hab.	21 000	2,80
Pool	184 000 hab.	35 000	5,25
Plateaux	91 000 hab.	40 000	2,27
Cuvette	113 000 hab.	70 000	1,61
Sangha	38 000 hab.	60 000	0,63
Likouala	29 000 hab.	64 000	0,45
4 communes urbaines	500 000 hab.	—	—
TOTAL CONGO	1 300 000 hab.	342 000	3,80

(1) Résultats préliminaires arrondis du recensement de 1974.

LOCALITÉS DE PLUS DE 2 000 HAB. (1)			
4 communes urbaines :			
• BRAZZAVILLE	299 000	• NKAYI	30 000
• POINTE NOIRE	141 000	• LOUBOMO	30 000
Autres agglomérations :			
Ngamaba	17 911	Mbinda	3 426
Loandjili	15 251	Makola	3 424
Mossendjo	11 126	Etumbi	3 266
Owando	9 061	Souanké	3 251
Madingou	8 716	Madzia	2 969
Camboma	8 606	Sembé	2 963
Loudima	8 547	Poto-Poto du Djoué	2 953
Sibiti	7 914	Divenié	2 941
Mindouli	7 397	Missafou	2 940
Ouessou	7 243	Lékana	2 915
Makoua	7 024	Zanaga	2 866
Makabana	6 564	Ewo	2 816
Mossaka	6 324	Kellé	2 698
Mouyondzi	6 178	Mont-Belo	2 577
Loutete	4 898	Loulombo	2 514
Impfondo	4 678	Messembo-Loubaki	2 502
Djambala	4 612	Kimongo	2 479
Kinkala	4 369	Dongou	2 317
Kindamba	4 178	Mboulou	2 240
Boundji	3 867	Mvouti	2 176
Komono	3 505	Ngabé	2 076
Kibouendé	3 476		

(1) D'après les résultats préliminaires du recensement de 1974.

Le phénomène d'exode rural se poursuit surtout à Brazza-ville, passée de :

17 000 habitants en 1930

100 000 en 1958

245 000 en 1972

au chiffre de :

310 500 habitants en 1980 (8).

La dispersion de la population dans les régions moins peuplées (malgré le projet de création de 292 " centres d'attraction " pour regrouper les populations et rationaliser les réseaux scolaires etc.) et la concentration urbaine au sud accentuent la coupure nord-sud déjà existante au niveau ethnique et économique .

En dehors des quatre grandes villes citées , sept autres sont supérieures à 8000 habitants en 1974 : Ngamaba, Loandjili, Mossendjo, Owando, Mandingou, Gamboma et Loudima .

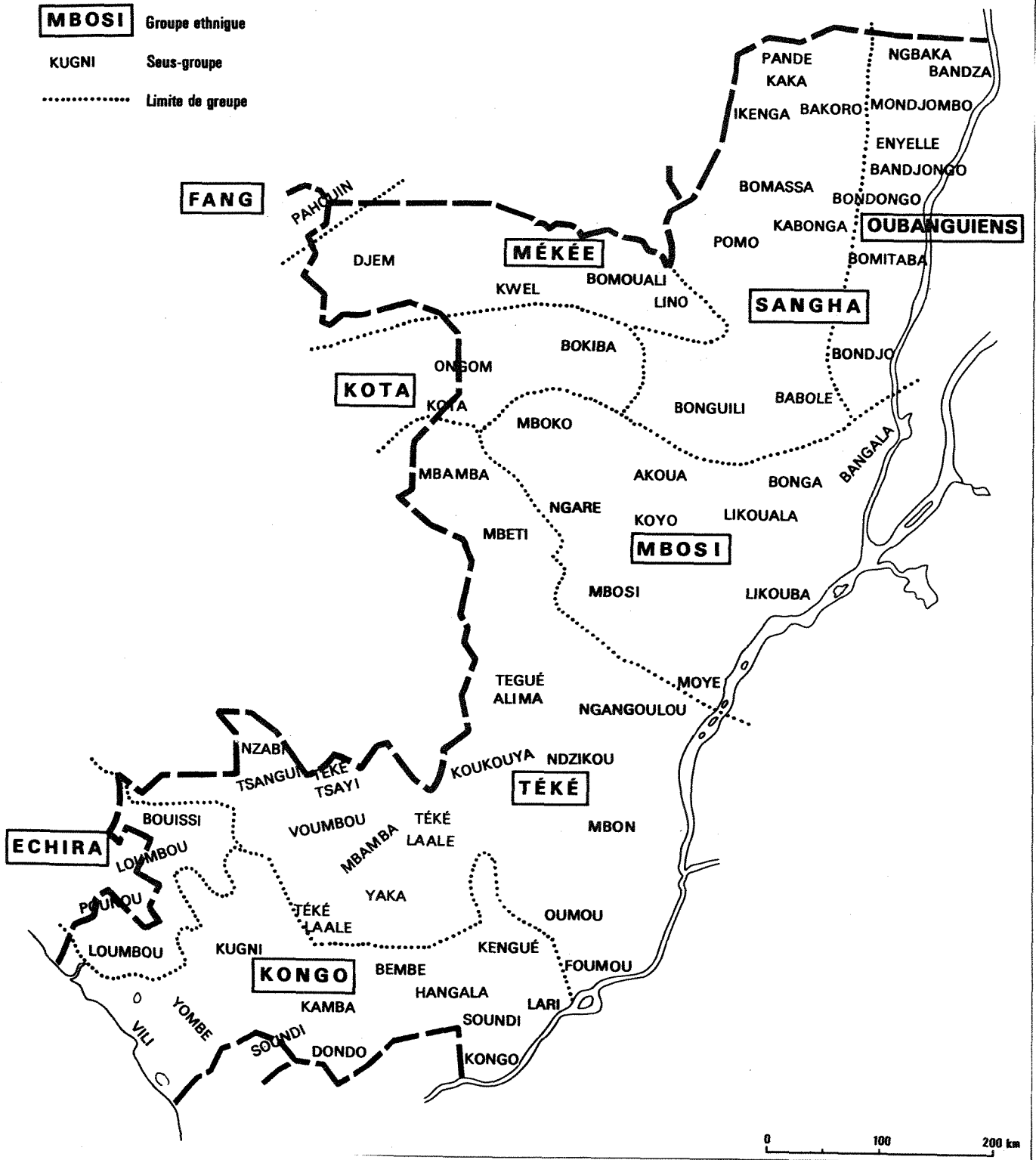
La population est équilibrée entre les deux sexes : Au recensement de 1974 on comptait 641 059 hommes et 659 061 femmes. (9) mais elle est très jeune : plus de la moitié de la population a moins de 20 ans . La scolarisation est proche de 100 %. Un chômage très élevé touche la population urbaine et surtout les jeunes de moins de 24 ans qui sortent de l'institution scolaire : si le mouvement est moins sensible à Brazzaville qu'à Pointe Noire à cause de la multiplication des emplois de fonctionnaires il atteignait 39% de la population masculine de plus de 15 ans en 1970 à Pointe Noire .(10) .

Ces caractéristiques de jeunesse de la population, d'urbanisation et de scolarisation massive doivent guider les choix en matière d'implantation de réseau bibliothéconomique sans perdre de vue la situation défavorable des populations du nord.

8. The Statesman's year book:statistical and historical annual of the states of the world for the year 1982-1983 . - London : the Macmillan Press, 1982. - P.370-371.

9. Demographic Yearbook 1980 = annuaire démographique 1980 / Nations Unies .Bureau de statistiques . - New-York : United Nations, 1982.

10.BERTRAND (Hughes) . - Le Congo : formation sociale et mode de développement économique . - Paris : F. Maspéro, 1975. - (Critiques de l'économie politique). - P. 162.



carte n° 5 : carte ethnique du Congo.

La population congolaise fait partie de l'ensemble ethnique bantou . Six grands groupes ethniques sont dominants, eux-mêmes divisés en sous-groupes : les Sangha, les Makaa, les Mbochi, les Téké, les Kongo et les Oubanguiens (à cheval sur le Congo et le Gabon). Chaque ethnies a sa langue ce qui entraîne l'existence d'une cinquantaine de langues indigènes mais deux langues vernaculaires permettent d'être compris partout et sont reconnues : (11)

Le Lingala au nord qui est parlé à Brazzaville .

Le Munukutuba , dérivé du Kikongo, au sud , également parlé à Brazzaville . (Carte n° 5)

La langue officielle et d'enseignement reste le français : la presse et la production imprimée est dans cette langue . Des interventions de responsables politiques , par radio ou télévision , se font de plus en plus en langues nationales .

1.2. Conditions économiques .

1.2.1. Un pétrole providentiel .

Depuis 1973 , le pétrole est devenu la principale ressource de la République Populaire du Congo. Les premiers gisements exploités pour le pétrole dès 1960, pour le gaz en 1969 ont été largement dépassés par les gisements sous-marins exploités par Elf-Congo, filiale du groupe Elf-Aquitaine et par AGIP-Recherches Congo. La production n'a cessé de croître : 2,3 millions de tonnes en 1979, 3 millions de tonnes en 1980, 4 millions de tonnes en 1981, 5 millions de tonnes en 1982 . (12). Le pétrole fournissait déjà 70% des ressources du budget 1981 et représentait plus de 90% des exportations congolaises. Dans le budget 1982, les recettes pétrolières ont cru de 21,8 % (150 milliards de francs CFA) et représentent

11. INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHES ET D'ACTION PEDAGOGIQUES . Brazzaville . - Géographie de la République Populaire du Congo . - Brazzaville : Office national des librairies populaires ; Paris : Editions classiques d'expression française , 1980. - P. 21.

12. Dossier Congo .

In : Afrique en lutte , n°47, janv. 1983 , p.11.

53,59% des recettes du budget total. Mais la parité de la monnaie avec le franc , donc sa dépendance face aux fluctuations du marché des changes et les soubresauts du marché du pétrole rendent plus fragile cette source de profits .Le secteur industriel congolais vit de grandes difficultés et dépend de prêts accordés souvent par la France (Cas de la Société nationale d'électricité (SNE) et du CFCO). Face à un chômage de plus en plus galopant, l'Etat congolais est devenu le premier employeur : le nombre d'agents d'Etat est passé de 12 727 en 1970 à 52 000 en 1981 (augmentation de 300 %). Situation tout à fait pléthorique qui entraîne un arrêt de cette politique : si 8200 agents devaient être recrutés pour 1980-1982, pas plus de 4000 pourront l'être pour 1982-1984 . (13).

1.2.2. Niveau de vie des Congolais .

Un document du bureau politique du P.C.T. (Parti congolais du travail) s'alarme de la situation économique en août 1980 : " De 1964 à 1978, l'indice général des prix est passé de 100 à 253,5 tandis que les salaires n'ont augmenté que de 25 points ...Un agent au salaire de 100 000 F en 1964 ne dispose plus que de 49 300 F en 1978..." Le SMIC congolais est de 13 500 F CFA (resté immuable de 1978 à 1982) soit : 270 F français . Avec l'inflation, le niveau réel est bien plus bas : pour beaucoup de congolais il est de 5000 F CFA en réalité .

Un tableau illustre bien les difficultés d'une famille congolaise de 3-4 personnes . (14). Il est basé sur les prix au 31 mars 1982.

13. Op. Cit. , p. 13.

14. Op. Cit. , p. 12.

Composition d'un repas famille : 3-4 personnes		unité	prix	quant.	total	moyenne par jour
Féculents	Chicouangue	pain	100	2	200	250
	Foufou	sac	300	1	300	
Viande	Boucherie	kg	1500	1	1500	1500
Poisson	Frais	kg	700	1	700	900
	Salé	livre	500	2	1000	
	Fumé	unité	1000	1	1000	
Sucre	de suco	kg	300	1	300	10
					par mois	
Légumes	Mfumbwa	botte	50	1	50	50
	Légumes verts	botte	50	1	50	
Huile		litre	950	2	1900	65
					par mois	
total par jour (francs CFA)						2775 F.

Si on soustrait la consommation moyenne de viande et de poisson , soit : 1200 F., il reste : 1575 F. (CFA)
 Sur trente jours, ces dépenses s'élèvent à 47 250 F.(CFA).
 Elles sont donc bien supérieures au revenu du travailleur.
 Les cadres de niveau A sont payés 110 000 F. (CFA) et ont eux aussi des difficultés . Beaucoup de salariés congolais recherchent une deuxième activité lucrative . On voit donc que les achats de livres ou toute consommation culturelle posent d'énormes problèmes .Ces dépenses décrites ne prennent même pas en compte les dépenses de logement, d'habillement, de santé etc. ...

Une crise du logement sévit et particulièrement dans la capitale . 90% des congolais s'éclairent à la lampe-tempête mais il y a souvent pénurie de pétrole et le litre coûtait 135 F (CFA) au début de juin 1982. Un branchement électrique est extrêmement coûteux : de 100 000 à 300 000 F. (CFA) et nécessite une longue attente . La fermeture de distribution publique d'eau a entraîné un commerce privé de l'eau et aggrave les conditions sanitaires, dans certains quartiers de Brazzaville et de Pointe Noire .Ces conditions sont très défavorables à la lecture à la maison : nous y reviendrons .

1.2.3. Les Transports et communications intérieures.

- par route :

Le climat et la faible densité de population dans les régions du nord n'ont pas favorisé leur développement : 500 km de route goudronnée part de Brazzaville vers Kinkala, Boko au sud, vers la Léfini au nord ; une route rejoint également le bas Kouilou, Makola de Pointe Noire. La route qui relie Pointe Noire vers Brazzaville est impraticable en saison humide . Les autres voies sont des pistes .

- par chemin de fer :

C'est l'équipement le plus utilisé par les congolais pour se déplacer dans le pays . Les deux lignes CFCO et COMILOG desservent l'une 39 communes et l'autre 18. (Fig. n° 1, n° 2). Un transport de livres serait efficacement fait par ce moyen.

- par avion :

Une compagnie Lina Congo dessert l'intérieur du pays. (Fig. n° 3). Ce moyen est plus rapide mais plus coûteux.

Evolution du trafic C.F.C.O.
(en milliers de voyageurs et en milliers de tonnes de marchandises)

	1950	1955	1960	1966	1971	1972	1973	1974	1975	1976
Voyageurs	277	360	560	1 089	1 186	1 276	1 313	1 473	1 608	1 718
Marchandises (CFCO seul)	360	420	722	1 070	1 879	1 866	1 786	1 803	1 624	1 656
Transit COMILOG	—	—	—	1 196	1 923	1 870	2 010	2 116	2 180	2 276

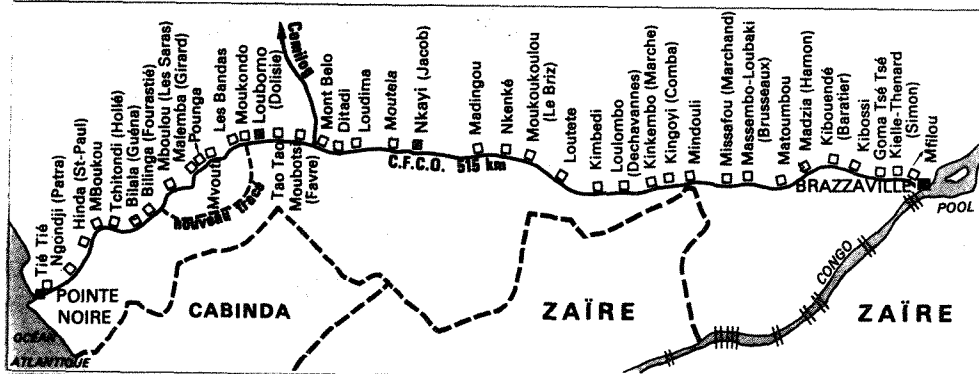


fig. 1 : la ligne du CFCO

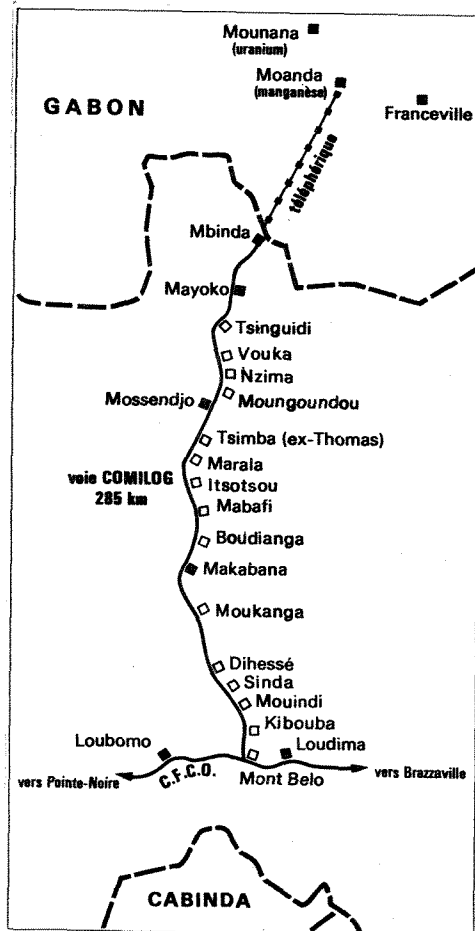


Fig.2 : la ligne de la COMILOG

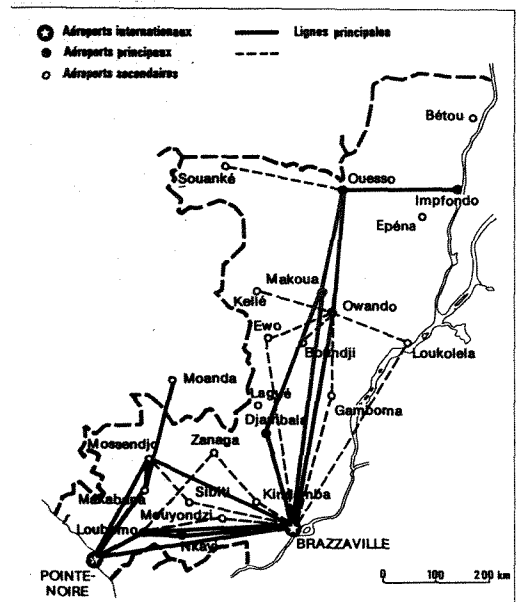


Fig.3 : aéroports du réseau de Lina Congo

Trafic des aéroports de Brazzaville et de Pointe-Noire

		1960	1965	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976
BRAZZAVILLE	Passagers	(1)	63 822	42 706	71 407	78 705	88 149	88 149	104 637	112 831
	Fret (tonnes)	(2)	6 108	5 062	8 208	9 765	9 541	10 263	10 701	10 910
POINTE NOIRE	Passagers	(1)	28 113	20 844	30 932	37 032	43 161	45 597	55 539	64 224
	Fret (tonnes)	(2)	2 832	1 901	2 290	3 162	3 083	3 168	2 275	1 809

(1) arrivée + départ (transit exclu) (2) fret + poste (arrivée + départ) en tonnes

1. 3. L'Ecole .

Le taux de scolarisation est un des plus élevés d'Afrique : il approche les 100 % . Mais ce boom scolaire a eu pour conséquences le manque de locaux et un nombre insuffisant d'enseignants . Le journal congolais Mweti fait état de classes de 100 élèves et plus .

Les difficultés pédagogiques et les salaires peu élevés des enseignants (un enseignant du primaire gagne : 50 000 F. CFA par mois) ont entraîné leur fuite. Une campagne de volontariat invitant fortement les recalés du Bac et du BEG à enseigner avant de reprendre leurs études risque de dévaluer encore la profession et le niveau scolaire .

La carence en locaux oblige à la répartition des élèves en groupes qui se succèdent tout au long de la journée. Un enfant fournit en moyenne 3 à 4H de présence à l'école ce qui lui laisse des moments libres sans encadrement . La formation héritée du colonialisme est très littéraire, générale et le débat autour de " l'école du peuple " n'a pas abouti à un changement : peu d'élèves sont formés dans des disciplines techniques leur permettant de s'insérer dans des professions dont le pays a besoin. Le Plan quinquennal 1982-1986 vise à " mettre en place un enseignement technique et professionnel puissant et hautement performant " .

On voit sur le tableau extrait de l'annuaire statistique de l'UNESCO, 1981 (annexe n° 4) que la République populaire du Congo dépense presque quatre fois plus que la République Centrafricaine pour l'enseignement mais consacre peu de budget au matériel éducatif (livres scolaires ...). De grosses sommes sont allouées aux bourses, ce qui semble remis en cause aujourd'hui par une politique plus restrictive en ce domaine .

1. 4. Régime politique et situation administrative .

1.4.1. Rappel historique .

La République populaire du Congo a acquis l'indépendance le 15 août 1960. Le gouvernement de Fulbert Youlou est renversé au cours des journées des 13-14-15 août 1963 au cours desquelles un mouvement populaire porte au pouvoir Massemba-Debat. Le 31 décembre 1968, Marien Ngouabi devient chef d'Etat et depuis cette date le régime congolais s'est orienté explicitement dans la voie socialiste se dotant d'un parti unique . Une série de troubles et de complots vont marquer la fin du pouvoir de Marien Ngouabi, victime de l'attentat du 28 mars 1977 et remplacé par Joachim Yomby Opango puis par l'actuel président , le Colonel Denis Sassou Nguesso qui prend le pouvoir le 5 février 1979. La situation apparemment stable ne doit pas cacher des luttes intestines pour le pouvoir : des attentats meurtriers se sont déroulés en 1982 à Brazzaville. Le gouvernement congolais qui s'est attaché le soutien de la Chine populaire et de l'URSS semble aujourd'hui faire appel de façon plus claire aux investissements européens (surtout français) et même américains .

1.4.2. Le Parti Congolais du Travail . (P.C.T.)

Le 31 décembre 1969 est la date officielle de création du PCT , " Parti prolétarien d'avant-garde " (15). Son rôle dans la direction de l'Etat est réaffirmé très clairement après la venue au pouvoir de Denis Sassou N'Guesso : " En attendant la tenue du 3ème congrès (le 31 mars 1979) le comité central du PCT abroge la constitution de 1973 et

15. TENAILLE (Frank). - Les 56 (Cinquante six) Afrique :
guide politique : de A à L . - Paris : F. Maspéro, 1979.
- (Petite collection Maspéro ; 231). - P. 120-127.

prend une série de dispositions transitoires. Il est notamment décidé que le président du comité préparatoire du 3^e congrès extraordinaire du PCT (Le colonel N'Guessou) assume les fonctions de chef de l'Etat, préside le conseil des ministres et dirige l'action du PCT. La nouvelle constitution adoptée par référendum, le 8 juillet 1979, consacre de la manière la plus solennelle, la prééminence du parti unique . Ainsi l'article 2 mentionne que " du peuple émanent tous les pouvoirs publics à travers un parti unique, le Parti congolais du travail, forme suprême de l'organisation politique et sociale de notre peuple ". (16)

Des organisations de masse : Union Révolutionnaire des femmes du Congo (URFC), Union de la jeunesse socialiste congolaise (UJSC), Confédération syndicale congolaise (CSC) encadrent la population tout en jouant un certain rôle culturel : elles possèdent des bibliothèques .

1.4.3. Circonscriptions administratives .

Neuf régions sont divisées en districts :

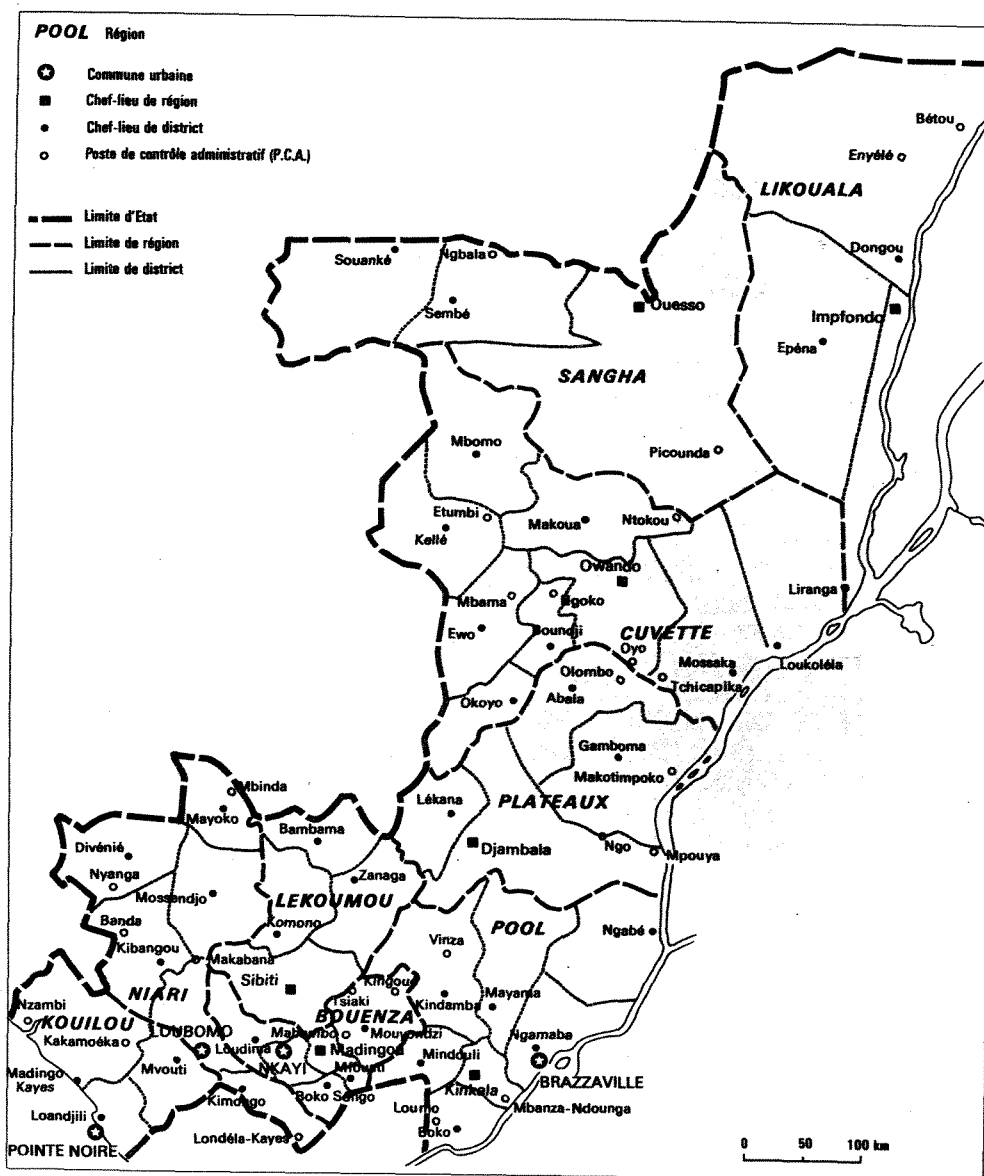
Sangha	chef lieu	Ouessou
Likouala	chef lieu	Imfondo
Cuvette	chef lieu	Owando
Plateaux	chef lieu	Djambala
Pool	chef lieu	Kinkala
Bouenza	chef lieu	Madingou
Lékoumou	chef lieu	Sibiti
Kouilou	chef lieu	Pointe Noire

(Carte n° 6)

Quatre communes urbaines : Brazzaville, Pointe Noire, Nkayi et Loubomo sont divisées en arrondissements ou quartiers et administrées de façon autonome.

1.4.4. Structure budgétaire .

La République Populaire du Congo est un Etat très centralisé. Les régions et les communes ont une existence administrative mais non fiscale (sauf les quatre communes citées ci-dessus). Elles ne peuvent donc procéder à des équipements . La responsabilité de l'Etat est donc engagée pour la construction de bibliothèques .



Carte n° 6 : découpage administratif du Congo.

9 régions, divisées en districts (45), auxquels sont parfois rattachés des Postes de Contrôle Administratif (33 P.C.A.), partagent le pays.

Il existe aussi 4 communes urbaines (Brazzaville, Pointe-Noire, Nkayi et Loubomo) administrées de façon autonome et divisées en arrondissements et quartiers.

Les circonscriptions administratives servent également de base au PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL (P.C.T.) parti d'avant-garde marxiste-léniniste qui dirige l'Etat, et aux organisations de masses (Union Révolutionnaire des Femmes du Congo - URFC; Union de la Jeunesse Socialiste Congolaise - UJSC; Confédération Syndicale Congolaise - CSC), aux conseils et commissions du Plan et à l'organisation coopérative.

CHAPITRE 2.

LES BIBLIOTHEQUES EN REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO.

2.A. Historique et évolution.

2.A.1. Historique .

Nous reprenons ici les renseignements fournis par Roger Abel Samba, bibliothécaire à Brazzaville , dans un article publié dans le Bulletin de l'UNESCO à l'intention des bibliothèques . (17). Une bibliothèque publique a existé jusqu'en 1961 à Brazzaville : appelée " Bibliothèque du gouvernement ", elle appartenait aux quatre Etats de l'ancienne Afrique équatoriale française et fut ouverte au public jusqu'en 1952, prêtant environ 200 volumes par mois. Le prêt y était gratuit. Son fonds était spécialisé en économie, histoire, ethnologie. Dans le même bâtiment, la bibliothèque de l'Alliance française avec son fonds de 4000 romans et de périodiques constituait beaucoup plus une bibliothèque de lecture publique . En 1959, était créé le Centre d'enseignement supérieur à Brazzaville où étaient regroupés tous les livres de cette ancienne bibliothèque du gouvernement. Enfin, à l'origine de l'actuelle bibliothèque de l'ORSTOM, a existé la Bibliothèque de l'institut d'études centrafricaines qui disposait de 8000 ouvrages scientifiques et de 250 titres de périodiques : fonds riche mais qui ne constituait pas une bibliothèque de lecture publique . La seule qui paraisse avoir voulu jouer ce rôle fut la Bibliothèque de l'Institut d'études congolaises, riche de 3040 volumes, fonctionnant avec l'aide conjoint du Congrès pour la liberté de la culture et du gouvernement car elle " encourageait la jeunesse à lire

17. SAMBA (Roger Abel). - Les Bibliothèques en République populaire du Congo.

In : Bulletin de l'UNESCO à l'intention des bibliothèques, vol. 25, n° 4, juillet-août 1971, p. 226-231.

et à se cultiver et aurait pu lui rendre de très grands services avec des crédits plus importants ".(18).

La Bibliothèque du centre d'enseignement supérieur de Brazzaville est donc l'ancêtre de la bibliothèque universitaire et dans cette période, les années 1960, fonctionnent ou s'ouvrent les bibliothèques de l'Ecole normale supérieure et du Centre de recherche et d'action pédagogique (CRAP) qui deviendra INRAP. La bibliothèque du C.R.A.P. s'ouvre en 1962, même année de création du Centre culturel français de Brazzaville et de sa bibliothèque, qui est la première bibliothèque de lecture publique au Congo. Il faudra attendre les années 1970 pour voir réellement se développer des bibliothèques orientées vers cette mission.

2.A.2. La Direction des services de bibliothèques, d'archives et de documentation . D.S.B.A.D.

Il n'est pas possible de traiter de la question de la lecture publique en RPC sans rappeler l'histoire et l'existence de ce service. Cette DSBAD est issue de la Direction générale des services de bibliothèques, d'archives et de documentation , D.G.S.B.A.D., qui fut créée par le décret n°71/ 321 du 27 septembre 1971. (Annexe 5).

La DGSBAD était un organe central de gestion et de coordination directement relié à la Présidence du conseil d'Etat, ce qui lui conférait un statut extrêmement important. Elle regroupait la Bibliothèque Nationale Populaire, les Archives nationales et un centre de documentation. Sa mission couvrait l'ensemble des bibliothèques quelle que soit leur nature (cf. décret). En fait, c'était l'équivalent de notre ancienne DBLP française. (Direction des Bibliothèques et de la lecture publique).

Mais en 1976-1977, alors que Mme Mathey a remplacé M. Batheas à la tête de cette direction, la DGSBAD perd son statut de direction générale . Devenue DSBAD, elle dépend de la Direction Générale des Affaires culturelles et donc du Ministère de la culture, des arts et de la recherche scientifique. Cette réorientation correspond à une politique de décentralisation administrative qui " a permis la création de Directions Régionales des affaires culturelles chargées de l'animation des régions administratives du Congo ". (19).

Du coup, cette direction a explicitement la charge des bibliothèques de lecture publique alors que les bibliothèques spécialisées et universitaires sont sous la tutelle de leur propre ministère .Et la politique de développement des bibliothèques s'engage dans la voie d'une articulation avec le secteur culturel, ce qui ne peut être, semble-t-il, que bénéfique. Cependant, la coupure entraînée entre les diverses administrations peut être aussi un obstacle. (cf. chapitre 3 . Les Obstacles au développement .)

2.A.3. Les Projets en cours .

Un certain nombre de missions bibliothéconomiques, portant soit sur l'ensemble du réseau de bibliothèques, soit sur un seul aspect (formation des personnels, par exemple) se sont déroulées sur le terrain à partir de cette époque, 1971-1972. Une des plus marquantes fut sans doute celle de J.P. Clavel qui proposa un Plan de développement des bibliothèques à partir d'un bilan des structures existantes. A sa suite, en 1975, M. Kecskemti, secrétaire exécutif du conseil international des Archives envisage la création d'un complexe rassemblant

la BNP, les Archives nationales, un Centre de documentation nationale et une unité de formation. A ce projet, travailleront M. Batheas Mollomb, directeur de la DGSBAD à l'époque, M. Bernard Faye et M. Dupraz. En septembre 1975, M. Faye se rend en mission en tant qu'architecte consultant pour ce projet (20). Seul, le bâtiment provisoire destiné à abriter les Archives nationales sera réalisé à la suite de ce projet qui ne trouva pas de sources de financement. Depuis, comme nous le verrons, la BNP restée dans son ancien local, sera enrichie de nouvelles annexes.

Un nouvel essor a été apporté en 1982 avec le nouveau projet de construction de centres culturels régionaux, qui prévoit la création de centres culturels polyvalents incluant des bibliothèques de lecture publique. " Pour sa part, le Ministre de la culture, des arts et de la recherche scientifique a envisagé de concentrer ses efforts sur le développement de la lecture publique et, pour se faire, de créer au niveau de chaque région, des structures appropriées. La mission avait donc pour but de réunir les éléments nécessaires pour projeter et financer les dites structures " explique Bernard Faye dans son compte-rendu de mission . (21).

Nous développerons , dans ses grandes lignes, ce projet tout à fait intéressant dans le chapitre 4 réservé aux perspectives de développement de la lecture publique et nous pensons qu' il vient à point pour débloquer une situation qui était jusque là marquée par de grandes carences. Le développement de la " lecture publique populaire " est " certainement l'objectif primordial visé par la construction des centres culturels régionaux. En effet, le gouvernement congolais, qui a réalisé un effort considérable du point de vue de la scolarisation des enfants

20.FAYE (Bernard). - République populaire du Congo : le complexe Bibliothèque nationale populaire, Archives nationales, centre de documentation national et unité de formation. - Paris : UNESCO, 1976.

21.FAYE (Bernard). - Op. Cit. voir référence n° 2.

et de l'alphabétisation des adultes, s'est aperçu qu'aucune structure ne permettait de supporter l'intérêt des jeunes et des adultes pour la lecture, une fois la formation acquise " note encore Bernard Faye (22). Cette réflexion nous semble être l'objectif même de notre travail.

2.B. Les Bibliothèques .

Nous n'envisageons, dans cette étude, que les bibliothèques de lecture publique, congolaises ou étrangères et celles, qui à nos yeux, peuvent jouer un rôle complémentaire du point de vue de cette mission. De nombreuses bibliothèques existent en RPC, particulièrement à Brazzaville, même si leur fonds est souvent limité : nous avons joint en annexe la liste de ces bibliothèques dont nous ne traitons pas ici. (Annexe 6) Nous n'avons pas non plus envisagé le cas des bibliothèques relevant du Parti Congolais du travail ou des organismes de masse : Union de la jeunesse socialiste congolaise (UJSC), Union révolutionnaire des femmes du Congo (URFC), Confédération syndicale congolaise (CSC), Ecole du Parti : selon nous, si ces bibliothèques appartiennent au patrimoine culturel du peuple congolais, elles ne sont cependant pas des bibliothèques de lecture publique car elles cherchent avant tout à apporter une culture et une éducation politiques aux membres de ces organisations. Elles sont par ailleurs mal répertoriées et il est difficile de décrire leur fonds.

Selon notre collègue congolais Innocent Mabiala, on peut chiffrer approximativement à plus de 300 le nombre de personnes travaillant dans des bibliothèques au Congo et ce fait nous fait dire que ce pays est loin d'être un désert bibliothéconomique malgré les obstacles à surmonter.

2.B.1. Les Centres culturels étrangers .

2.B.1.1. Le Centre culturel russe.

La Bibliothèque du centre culturel soviétique, qui propose d'autres activités culturelles(cinéma etc..), a un fonds de 18 500 volumes dont beaucoup d'ouvrages en français. Les statistiques fournies récemment à un étudiant congolais indiquaient 400 à 770 prêts à domicile par mois, 470 à 680 consultations sur place par mois ce qui donnait une fréquentation mensuelle de 500 à 1000 lecteurs. Il n'a pas été possible d'avoir des renseignements sur son budget. Sur les 25 personnes travaillant au centre, 7 travaillent exclusivement pour la bibliothèque.

2.B.1.2. Le Centre culturel américain.

Les renseignements que nous fournissons nous ont été donnés par Marie-Léontine Tsibinda, bibliothécaire au CCA.

Le CCA a été inauguré le 22 juin 1979. Il comporte plusieurs sections dont la bibliothèque. Il est le seul en République Populaire du Congo. La bibliothèque avait un fonds de 2960 volumes en 1982 dont 10% de livres de référence et d'usuels . Le fonds est bilingue, en libre-accès et classé selon la classification Dewey. Des romans (156) existent en français et en anglais. Les documentaires sont enrichis de dossiers constitués de coupures de presse et de périodiques plus anciens . Il y a 36 abonnements à des périodiques anglais, sauf un qui est bilingue anglais-français.. Une collection spécifique est destinée aux livres écrits par des congolais .

750 lecteurs étaient inscrits en 1983 , dont 50 femmes. Le public est en majorité congolais et jeune : étudiants, élèves (l'accès est réservé aux lycéens à partir de la classe de seconde), professeurs de lycées, collèges, universitaires, journalistes, militaires, artistes sont les catégories les plus représentées. Les inscriptions qui sont renouvelées chaque année sont limitées aux résidents de Brazzaville sans formalités compliquées : deux photographies d'identité et présentation d'une carte d'identité. le prêt est gratuit : un ouvrage pour 10 jours. La lecture sur place est ouverte à tous.

La bibliothèque assure un prêt et une aide à de petites bibliothèques du pays et de Brazzaville (surtout religieuses) et distribue ses revues, après une année, aux écoles et à l'université. Des commandes de livres sont faites par son canal pour les départements d'économie, de littérature et d'anglais de l'université. Deux bibliothécaires congolais assurent les fonctions : ils ont été formés " sur le tas ".

Malgré le barrage de la langue, beaucoup de congolais fréquentent cette bibliothèque et les statistiques révèlent une augmentation constante .Elle apparait comme beaucoup plus orientée vers le " reference service " que vers la lecture de distraction.

2.B.1.3. Les Centres culturels français .

Il existait trois centres culturels français donc trois bibliothèques mais celui de Loubomo (ex Dolisie) fut fermé en 1970 . Restent donc les centres de Pointe Noire et de Brazzaville ; la bibliothèque du CCF de Pointe Noire a récupéré le fonds de celle de Dolisie .

1. La Bibliothèque du Centre culturel français de Pointe Noire .

Le CCF est placé entre le quartier d'affaires, d'origine européen et les quartiers africains qui s'étirent en forme d'étoile sous le nom de la " cité ". C'est un petit bâtiment dont la bibliothèque occupe le 1er étage avec deux salles en libre-accès, l'une pour les adultes avec des livres pour le prêt, la consultation sur place et quelques périodiques, l'autre pour les enfants selon le même schéma . La classification utilisée est la Dewey pour ces 7000 volumes (fonds adultes) et 3500 volumes (fonds enfants). Ces ouvrages sont généralement assez usés et anciens : la grande masse des romans est constituée de livres de poche recouverts de plastique. Le local , trop petit , est assez vétuste et malgré un effort de ravalement des peintures, elles sont de couleur sombre ce qui ne rend pas le lieu très attrayant comparativement à la salle polyvalente du rez de chaussée, très claire et plus attirante.

La bibliothèque est bien sûr d'accès gratuit et elle a quelques difficultés pour appliquer le prêt à domicile étant donné une particularité de la ville de Pointe Noire où les rues ne portent pas de nom dans le quartier africain et où il est presque impossible d'envoyer une demande de restitution d'un livre qui ne serait pas rendu. La bibliothécaire est obligée de passer par les employeurs ce qui n'est pas satisfaisant.

Mais la bibliothèque qui semblait stagner ces dernières années a connu une augmentation de 60% des prêts de 1980 à 1981. 2000 lecteurs y sont inscrits (870 adultes et 1130 enfants) et 9500 prêts ont été comptabilisés pour les adultes en 1981, ainsi que 11 500 prêts pour

les enfants auxquels il faut ajouter 2500 consultations sur place. Une bibliothécaire française formée par un stage mais très motivée est assistée de trois employés congolais dont l'un a également bénéficié d'un stage de formation.

2. La Bibliothèque du Centre culturel français de Brazzaville .

Elle est évidemment beaucoup plus importante. Le CCF est situé dans un carrefour assez excentré de la ville mais il doit d'ici peu d'années, être transplanté dans un autre quartier. Il connaît une très grande affluence tant pour ses activités culturelles d'animation (cinéma, expositions, ateliers ..) que pour sa bibliothèque qui est le plus gros équipement de lecture publique de la ville. Elle comprend une section pour adultes, une discothèque et une section pour enfants et adolescents .L'accès y est libre et gratuit. les conditions d'inscriptions sont astucieuses : l'envoi de la carte au lecteur et donc son retour lors du premier emprunt prouve la véracité des indications d'adresse données. Tout y est en libre-accès à l'exception de certains ouvrages convoités placés derrière le bureau de prêt de la salle des adultes.

La section pour adultes se situe au rez de chaussée et en mezzanine du bâtiment principal. Elle comprend un hall d'accueil, d'inscriptions, de prêt avec exposition des nouveautés, une salle de livres en prêt et une salle à l'étage supérieur pour la consultaion sur place. Sur une autre plate-forme de la mezzanine, se trouve la salle des revues qui est extrêmement fréquentée. L'aménagement est très plaisant bien que trop exigu maintenant et la salle de lecture, située sous les toits est surchauffée

Lecture de revues pour enfants . Centre culturel français .
Brazzaville.

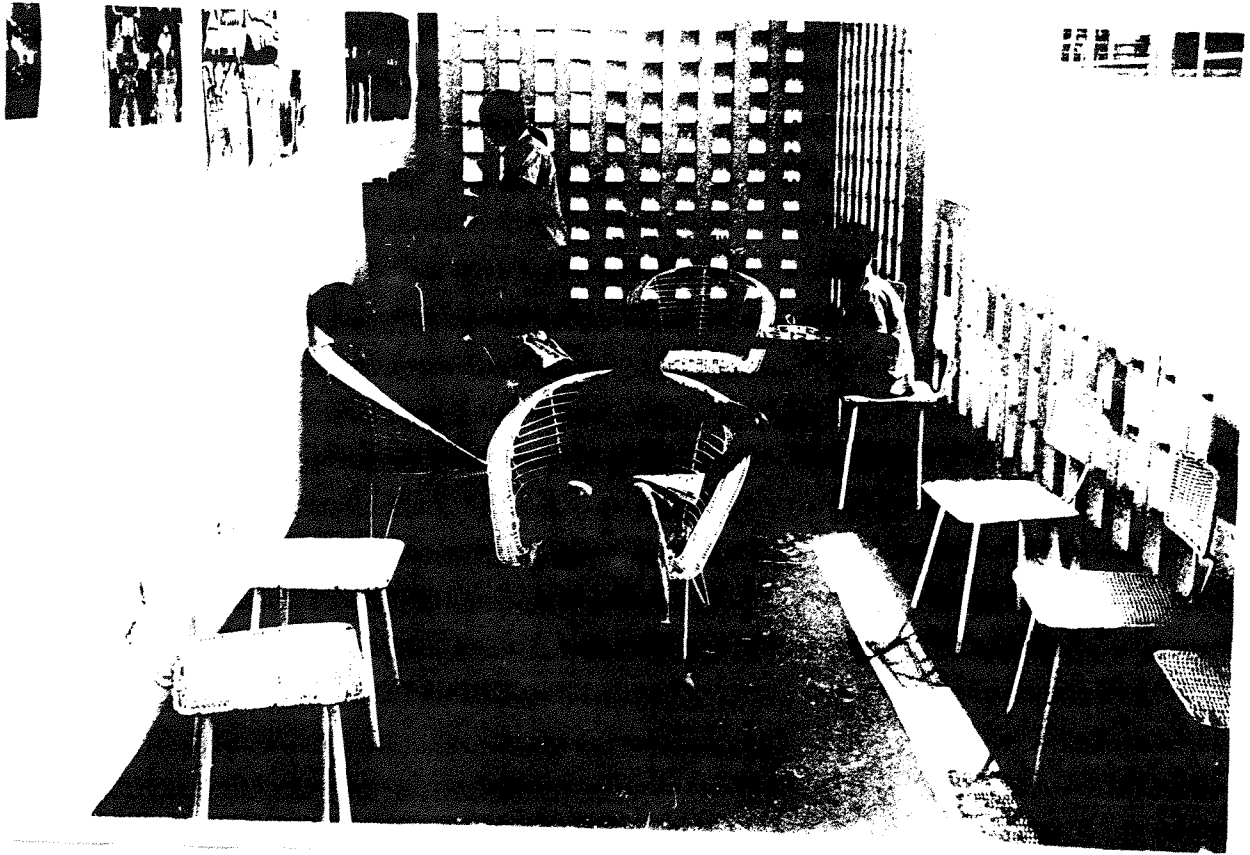


Figure n° 4 .

en été, malgré la climatisation.

La discothèque est située dans le bâtiment central, en face de la bibliothèque, au rez de chaussée. Elle est surtout conçue pour l'écoute sur place d'un fonds encore restreint de disques classiques, jazz, variétés européennes, africaines. Un travail d'enregistrement de cassettes est fait pour multiplier le fonds, surtout en musique actuelle. Beaucoup de jeunes la fréquentent.

La section des jeunes est située dans un petit bâtiment annexe, en rez de chaussée, jouxtant des salles d'ateliers (poterie, dessin, théâtre) et le bureau de la bibliothécaire. Elle a été fort joliment décorée avec des peintures fraîches et gaies (vert pomme) et aménagée pour des petits : petits fauteuils de rotin adaptés à la taille des enfants, coussins .Elle propose des activités d'heure du conte et des ateliers. Une expérience commençait en 1982 : des manuels scolaires et des ouvrages de référence (dictionnaires, encyclopédies) avaient été achetés et placés dans une petite mezzanine afin d'aider les enfants dans leur travail scolaire.

La bibliothécaire de la section adultes est française et formée (licence et CAFB) ainsi que la bibliothécaire de la section des jeunes qui a une expérience de " Bibliothèques pour tous ". Elles sont assistées d'employés congolais. La discothèque est gérée par un animateur congolais mais qui n'a pas de formation spécifique de discothécaire.

La section adultes a un fonds dont la particularité intéressante est d'être divisé en deux classements simples (la Dewey) séparant les ouvrages européens et africains ou traitant de l'Afrique. Par ailleurs les statistiques des deux sections font apparaître la fréquentation européenne

La bibliothèques des jeunes . Centre culturel français.
Brazzaville.



Figure n° 5 .

d'une part et congolaise, d'autre part. La section des adultes comptabilise à part les étudiants et les adultes. La section des adultes comprenait au 30 juin 1982 : 17 760 volumes (au 15 juin 1981 : 18 832 volumes ; la différence s'explique par un récolement qui a permis la mise au pilon d'ouvrages usés). Le fonds " Afrique " comportait à cette date : 3083 volumes dont 1953 ouvrages pour le prêt (romans, documentaires, biographies, littérature) et 1130 usuels .Le nombre d'inscrits était de 3684 au 30 juin 1982 contre 2941 l'année précédente à même époque, ce qui traduit une augmentation.

Ce chiffre de 3684 inscrits se décompte ainsi :

- Adultes :
 - africains : 693
 - européens : 472
- Etudiants :
 - africains : 2395
 - européens : 74

La répartition des lecteurs au 1er janvier 1981 se traduisait ainsi :

Africains				Européens			
Etudiants		Adultes		Etudiants		Adultes	
H	F	H	F	H	F	H	F
1078	1063	1212	223	83	132	1555	1455

Les tableaux (répartition des prêts - 1er semestre 1981 , lecture sur place : salle de consultation et salle des journaux, revues) (Annexe 7.1) et le tableau précédent appellent des commentaires :

Les femmes sont presque aussi nombreuses que les hommes quand il s'agit d'étudiants européens ou africains. Beaucoup d'étudiants fréquentent la bibliothèque . La préféren-

ce dans le choix des ouvrages est clairement marquée vers les ouvrages du fonds " Afrique ", puis vers les romans et les sciences sociales lorsqu'il s'agit d'étudiants africains. D'autre part, les statistiques de la salle des revues démontrent l'énorme succès de ce service : sur 12 485 consultations, 10 562 proviennent des hommes africains.

Les horaires d'ouverture au public sont très larges ce qui ne va pas sans poser des problèmes à la bibliothécaire qui se charge seule des acquisitions, du catalogage auteurs et matières, qui supervise le traitement des livres (couverture, réparations, reliure) et bien souvent en plus de ses horaires de prêt, remplace du personnel absent.

D'autres services sont assurés par la bibliothèque pour adultes : une dizaine de valises de brousse circulent en moyenne par année . Cinq nouvelles ayant été ouvertes auprès du Chantier Route du nord, de l'Ecole normale de Loubomo, du PNUD de Djambala, de la Société cotonnière de Madingou et du séminaire Saint-Jean Kisoundi . Les organismes emprunteurs sont surtout des collèges, écoles normales, bibliothèques de missions et de paroisses. 60 à 90 livres sont prêtés par valise pour une durée variant de 1 à 3 mois . Le choix est fait par l'emprunteur responsable du dépôt et le transport est à sa charge . En 1981, des activités de clubs de lecture autour d'oeuvres africaines (Sembène Ousmane, Tchicaya U Tam'Si ..) et deux expositions littéraires avaient enrichi les missions de cette bibliothèque très vivante .

La bibliothèque pour enfants a connu un véritable boom sans que son fonds puisse suivre la cadence des prêts. L'état du fonds se trouvait à 4864 volumes en fin 1980 pour atteindre 5861 volumes au 30 mars 1983. Le nombre

d'inscrits était de 1729 enfants au 30 mars 1983 (mais de 2032 au 30 mars 1981 , ce qui montre une grande diminution).

Parmi ces 1729 inscrits, on dénombre :

- enfants congolais : 1472

- enfants européens : 257

contre , 1796 et 236 en 1981)

Les statistiques de prêts indiquent :

16 335 prêts pour l'année scolaire 1980.

22 548 prêts pour l'année scolaire 1981.

(voir aussi le tableau : Prêts à domicile du 1.1.1981 au 30.5. 1981 en Annexe 7.2.).

Des animations d'heure du conte et d'ateliers sont organisées.

Il semble que le fonds soit trop restreint compte tenu de la masse des prêts et le local lui-même semble trop petit pour accueillir ce monde , ce qui pourrait expliquer la baisse de fréquentation des enfants congolais (et non européens) entre 1981 et 1983 . Cependant, cette anomalie ne nous a pas été expliquée; Un changement d'orientation dans le travail avec les enfants a-t-il été entrepris ? 33% d'inscrits supplémentaires avaient été enregistrés en 1981 par rapport à 1980, cela explique peut-être aussi un mouvement de reflux normal après une grande poussée.

Cette bibliothèque pour enfants représente à nos yeux le modèle qu'il faut tendre à créer même si de notre avis, le choix des albums, contes et romans est trop classique et très européen. Mais la liaison entre lecture et activités (conte, ateliers) existe, ce qui explique son succès par delà la rareté de tels équipements à Brazzaville. Un personnel plus nombreux pourrait développer un travail en direction des enseignants du primaire tant pour des dépôts de livres que pour une sensibilisation au problème du livre pour enfant.

Exposition sur les livres techniques . Centre culturel
français . Brazzaville.

Aperçu de la salle des revues en mezzanine .

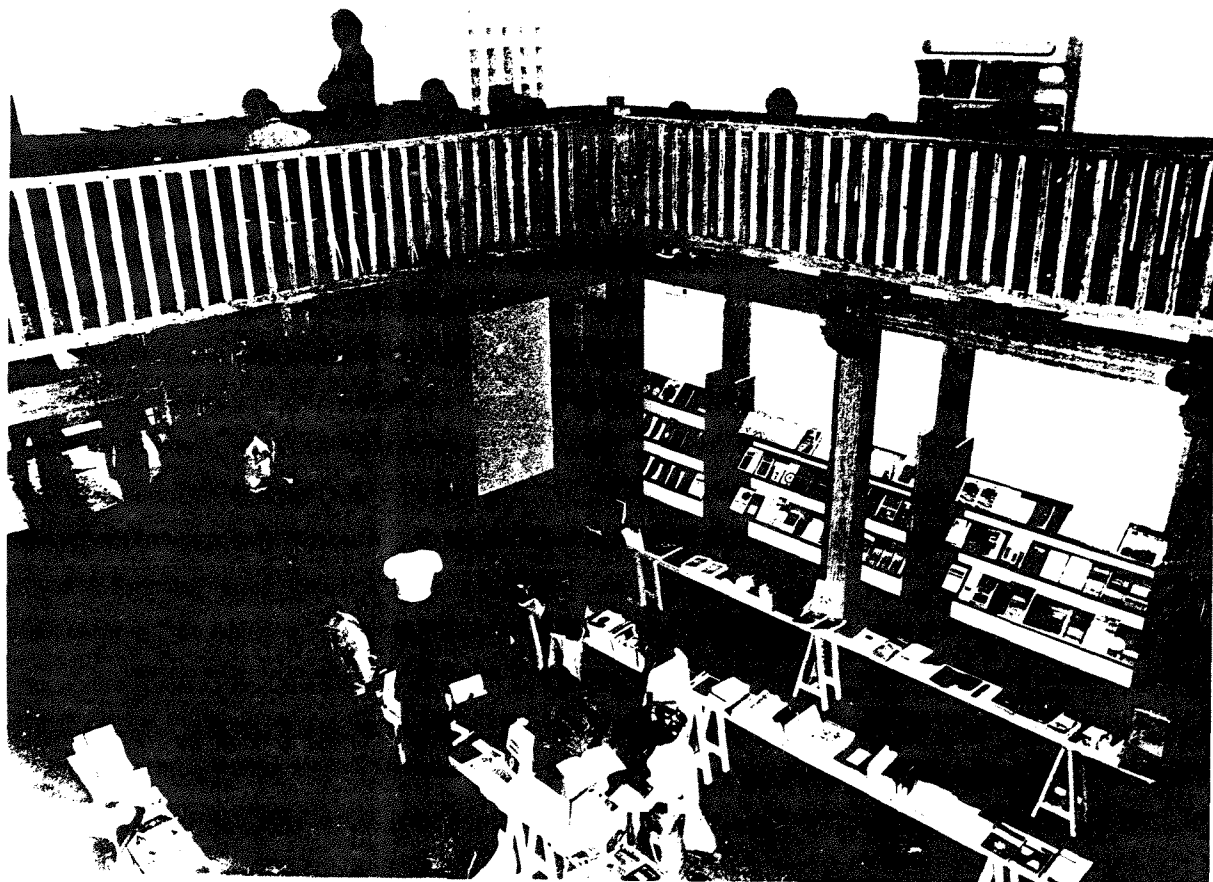


Figure n° 6.

2.B.2. Les Bibliothèques de missions ou de paroisses.

Nous incluons ces bibliothèques bien souvent minuscules et mal répertoriées dans notre recensement, malgré leur statut confessionnel . Nous sommes consciente que ces bibliothèques existent dans un but idéologique et religieux . Mais l'histoire de la pénétration du livre en Afrique, comme l'a fort bien analysé un collègue africain (23) coïncide avec l'action missionnaire de l'église protestante ou catholique. Et cette histoire a connu les mêmes processus au Congo. Une tradition de lecture du peuple et une volonté éducative ont marqué cette action qui est déclinante aujourd'hui malgré l'action souvent dynamique de certaines religieuses.

2.B.2.1. à Brazzaville .

Bibliothèque de Jésus réssucité .

Elle comprend 1700 volumes environ. Elle pratique de 30 à 40 prêts par jour et déclare 190 lectures sur place. Elle dispose de 6 personnels ce qui est loin d'être négligeable.

Bibliothèque du Foyer Abraham de Bacongo.

Elle déclare 3500 volumes . Son responsable, malheureusement bénévole, a été formé lors d'un stage et est très compétent.

Bibliothèque de la paroisse du Plateau des 15 ans.

Bibliothèque de la Cathédrale.

Bibliothèque de Moungali où le bibliothécaire, lui aussi a été formé lors d'un stage.

23. EFOUA MBOZO'O (Samuel). - La Mission catholique et la pénétration du livre en Afrique noire . - Villeurbanne : Ecole Nationale Supérieure des Bibliothécaires, 1978.

2.B.2.2. Dans le pays .

Mission des soeurs du Saint-Esprit.

Elle possède une bibliothèque à Moundali et à Pointe Noire . Une soeur a bénéficié d'un stage de formation en 1982.

Mission Saint-Paul à Loubomo.

D'autres missions, paroisses ont des dépôts de livres à défaut de bibliothèques.; nous renvoyons à la liste établie par le CARDAN (Annexe 8).

2.B.3. Les Bibliothèques publiques congolaises.

2.B.3.1. Au niveau régional.

Nos sources émanent de l'étude de J.P. CLavel déjà citée et de celles de Bernard Faye , également déjà citées car nous n'avons visité que la bibliothèque de Pointe Noire. Les statistiques indiquées datent de 1982.

1. La région du Pool.

Une petite bibliothèque est liée au musée de Kinkala créé le 10 juin 1978. Elle est très petite puisqu'elle fait 4 m sur 6 m. L'accès est direct sans service de prêt. Son fonds est alimenté par la BNP et compte 1318 ouvrages. Elle dessert des élèves de Kinkala et des étudiants de passage . Ses statistiques sont d'environ 400 lecteurs par mois et elle a 3031 inscrits. Un instituteur en détachement est bibliothécaire, supervisé par la Direction Générale des Affaires culturelles.

Brazzaville fait partie de cette région, mais nous l'étudierons à part. (chapitre 2.B.3.2.)

2. La Région du Kouilou.

Une petite bibliothèque a été montée dans les locaux de la Direction régionale des affaires culturelles mais ce local est minuscule et ne dispose pas de matériel adéquat. Environ 350 livres pour adultes et enfants proviennent d'un don fait en 1982 par le Bureau du livre du Ministère français de la coopération à l'occasion d'une mission de formation de bibliothécaires. Ces livres sont destinés au personnel des Affaires culturelles et à leurs enfants : il ne s'agit donc pas de lecture publique mais bien plus d'une bibliothèque d'entreprise. Un personnel très qualifié (deux bibliothécaires formées à Dakar et des animateurs relevant de la Direction ayant bénéficié d'un stage) pourrait développer un travail considérable.

Un projet de bibliothèque en deux niveaux, sur une surface de 673 m2 a été fait par la direction régionale avec une salle unique pour enfants et adultes, ce qui est regrettable. Mais ce projet se trouve remis en cause par celui de la création d'un centre culturel régional incluant une bibliothèque.

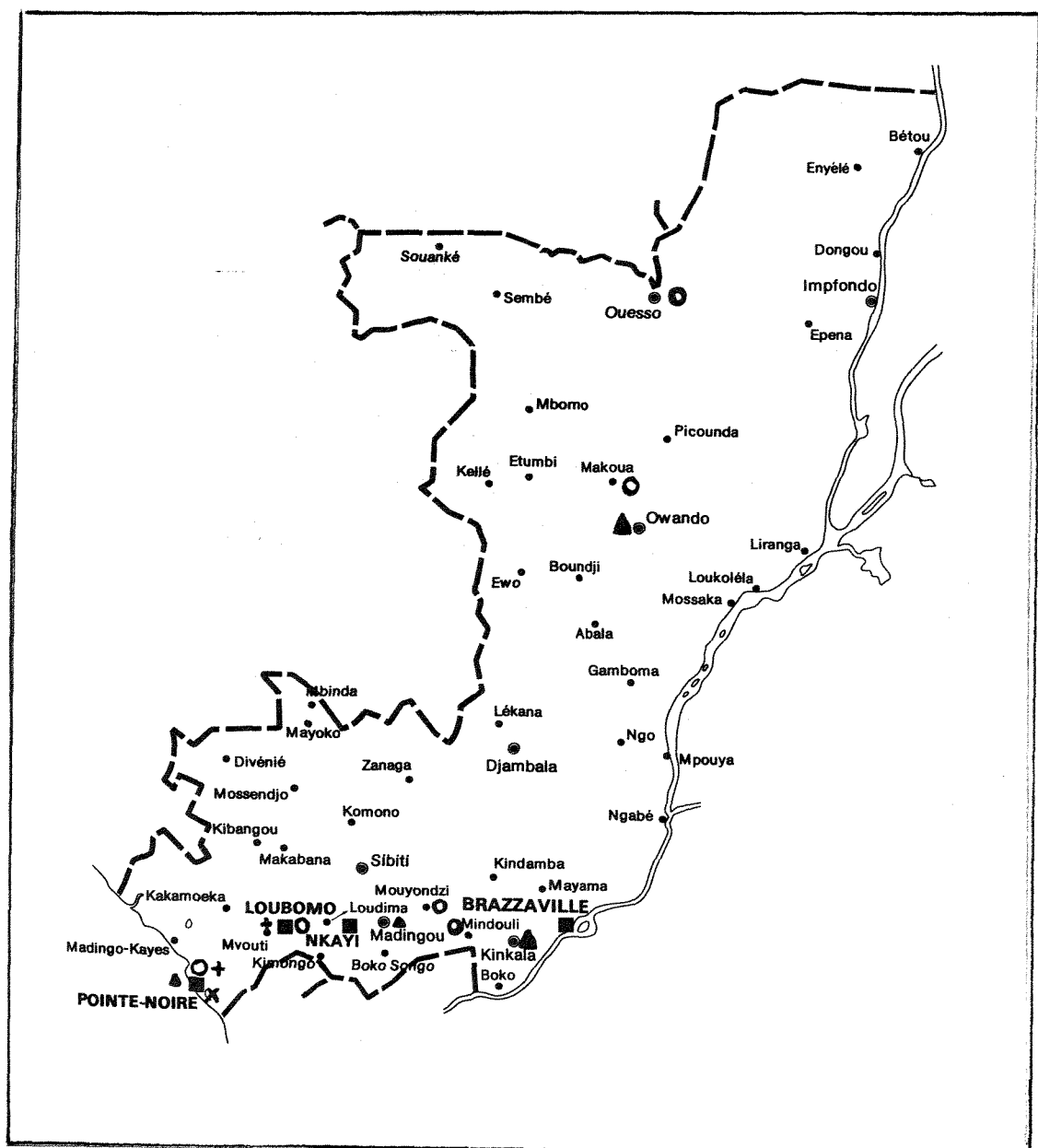
3. La Région du Niari.

Il n'existe pas de bibliothèque publique à Loubomo après la disparition de celle du centre culturel français. l'UNEAC (Union des écrivains et artistes congolais) dispose d'un petit local avec quelques archives et une centaine de livres.

4. La Région de la Bouenza.

Un petit local existe à Madingou auprès de la Direction

REPARTITION DES BIBLIOTHEQUES DANS LE PAYS
(à l'exception de Brazzaville)



carte n° 7.

légende :

- Bibliothèque d'établissement scolaire
- + Bibliothèque de mission religieuse
- × Bibliothèque de centre culturel étranger
- ▲ Bibliothèque publique congolaise (embryon)
- ▲ Bibliothèque publique congolaise.

régionale des Affaires culturelles où 5-6 places peuvent permettre la lecture des quelques cent ouvrages en accès direct.

Il n'existe aucune structure à Nkayi.

5. La Région de la Cuvette.

A Owando, une petite bibliothèque est reliée par une galerie au musée régional créé le 6 mars 1982. Elle dispose de 20 places dans une salle de lecture en accès direct et enregistre 20 lecteurs par jour qui sont surtout des élèves, du personnel administratif, des élèves et des enseignants de l'Ecole normale d'instituteurs. Un bibliothécaire y est en poste .

Il existait une bibliothèque de l'UJSC à Makoua mais elle ne fonctionne plus . Il n'y a aucune autre structure.

6. La Région de la Sangha (Ouessou)

7. La Région de la Lékoumou (Sibiti)

8. La Région des Plateaux (Djambala et Gamboma)

9. La Région de la Likouala (Impfondo)

Ne disposent d'aucune structure de lecture publique, même embryonnaire.

2.B.3.2. à Brazzaville.

2.B.3.2.1. Les bibliothèques relevant de la DSBAD.

1. La Bibliothèque Nationale Populaire (BNP).

Créée en 1971, elle est située dans le même bâtiment qui abrite les bureaux de la DSBAD, le centre de documentation. Ce bâtiment se tient à l'intérieur de l'enceinte de la cité administrative, derrière les bureaux de la Sé-

curité. Cet emplacement n'est pas propice à la lecture publique et l'accès y est encore plus difficile puisque la route goudronnée qui était l'ancien accès normal est fermée. Elle est menacée d'expulsion sans qu'une solution soit adoptée. Le projet existe de la transférer à Ouenzé, qui est un quartier populaire mais ce qui étoufferait, à notre sens, le travail de cette annexe.

La bibliothèque comprend environ un peu moins de 7000 volumes. (Nous disposons du chiffre de 6571 volumes exactement). Elle déclarait 2470 prêts à domicile et 6061 consultations sur place, pour une année à raison de 3739 inscrits. Mais nous n'avons pu disposer de statistiques pour l'année écoulée. 5 personnes dont 3 qualifiées (formation à l'Ecole de Dakar ou en URSS) qui ont respectivement la direction de la DSBAD, du service et du dépôt légal. Des crédits devaient être distribués pour la première fois en 1973 pour l'achat des livres de base mais il semble que les acquisitions soient très maigres et basées quasi-uniquement sur le dépôt légal auprès des libraires importateurs. L'admission se fait par abonnement annuel payant (tarifs différents selon la catégorie sociale) et le prêt se fait pour 15 jours. La salle de lecture dispose de 60 places ; les ouvrages en accès direct, sont classés selon la classification CDU et sont tous en langue française.

Sa mission, en partie confondue avec celle de la DSBAD de ce point de vue tend à être celle d'une centrale vis à vis d'annexes dans Brazzaville et de bibliothèques dans le pays (y compris la Bibliothèque de la Maison d'arrêt). Elle est chargée du dépôt légal qui se fait auprès des libraires important des livres, (la faiblesse de l'édition locale ne permettant pas un réel dépôt .)

Etant donné la faiblesse de cette source d'acquisitions et par ailleurs son caractère éclectique, la République populaire du Congo a fait le choix d'une bibliographie nationale " documentaire " c'est à dire couvrant les ouvrages ou articles de périodiques parus au Congo ou traitant du Congo. Ainsi un répertoire a été commencé en 1977 sous le titre de " Répertoire bibliographique de la République populaire du Congo / BNP. Brazzaville. " Cinq numéros sont parus jusqu'en 1982 dont certains numéros sont possédés par la Bibliothèque Nationale de Paris.

Dans l'introduction du premier fascicule paru, le bibliothécaire expliquait : " Ce fascicule que nous avons intitulé répertoire bibliographique de la République ^{*} du Congo jouera le rôle de bibliographie nationale courante dans la mesure où il dresse l'inventaire de la production congolaise et en facilite la recherche . Le répertoire bibliographique ... recense : la production imprimée congolaise, la production imprimée étrangère relative au Congo. Cette oeuvre n'a pas la prétention d'être parfaite parce qu'elle a été élaborée à partir du Dépôt légal dont le fonctionnement ne repose pas sur des textes législatifs adéquats. ". A l'origine, ces fascicules devaient être produits tous les trois mois, mais nous ignorons où en est ce travail qui présentait, malgré les difficultés décrites, l'avantage d'offrir un dépouillement de périodiques locaux très difficiles à se procurer à l'étranger.

Pour remédier à une situation complexe du dépôt légal liée à un litige juridique et pour permettre un meilleur travail de conservation du patrimoine congolais, il semble qu'une décision doive être prise rapidement à ce sujet.

(Annexe 9.1/9.2)

* République populaire du Congo.

2. Les Bibliothèques de quartier .

- Arrondissement 1. : Bibliothèque publique de Makélékélé.

Cette bibliothèque dispose de 2241 volumes et annonçait une fréquentation d'environ 12 000 personnes par an. Elle enregistrait 18 734 lectures sur place. Six personnes y travaillent dont une est qualifiée.

- Arrondissement 4. : Bibliothèque publique de Moungali.

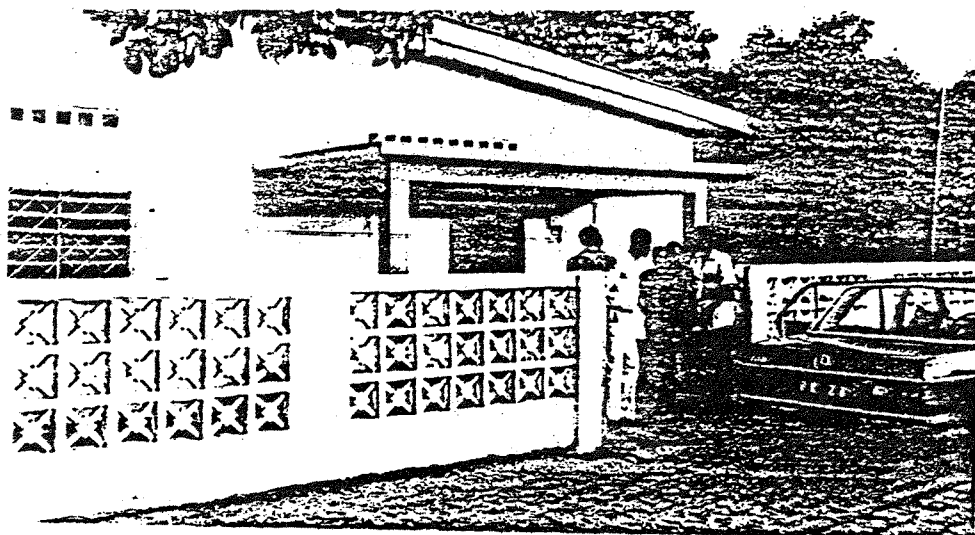
Elle dispose, selon nos informations, de 2234 volumes et annonçait une fréquentation de 10 424 personnes par an. Elle enregistrait 17 879 lectures sur place pour la même période. Six personnes y travaillent dont deux qualifiées.

- Arrondissement 5. : Bibliothèque publique de Ouenzé.

Cette bibliothèque récemment construite, située en plein quartier africain de Ouenzé et près de Poto-Poto, est très bien conçue . Elle offre sur deux niveaux trois salles : deux pour les enfants et les adultes (prêt) au rez de chaussée, une troisième à l'étage, plus spacieuse, réservée à la lecture sur place. De nombreuses fenêtres la rendent claire, en plus de peintures judicieusement choisies (vert clair).Malheureusement, son fonds est trop restreint et elle ne peut convenablement développer ses activités.

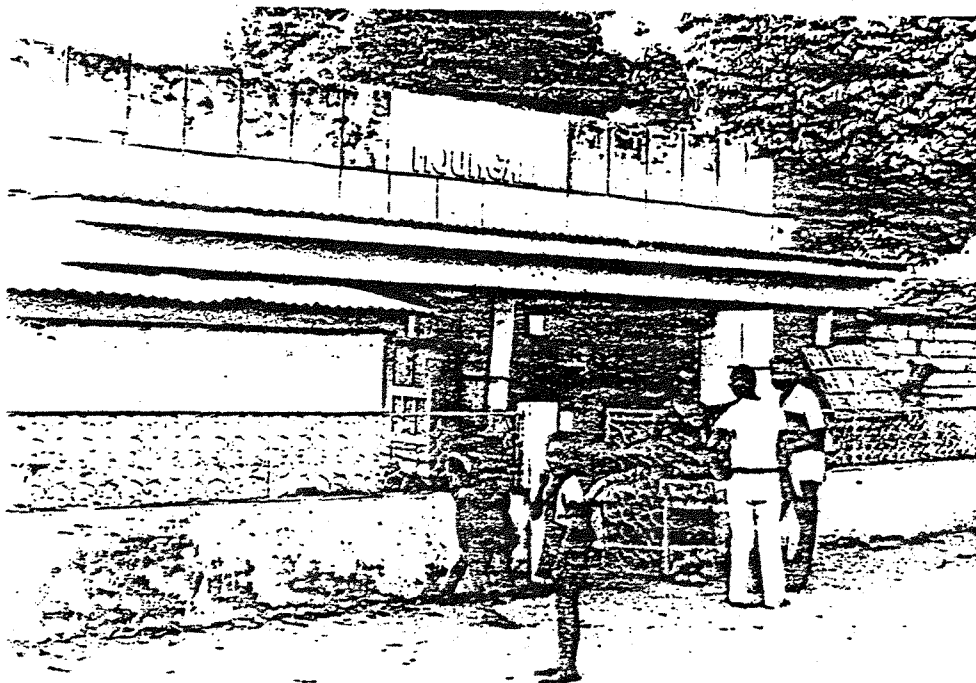
Elle dispose de près de 3000 volumes et annonce une fréquentation de 150 personnes par jour mais nous y avons surtout vu des enfants . Il n'y a pas de catalogues et des acquisitions ont été faites par une personne qui n'est pas bibliothécaire alors qu'un personnel très qualifié est

LES TROIS BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES DE QUARTIER A BRAZZAVILLE.



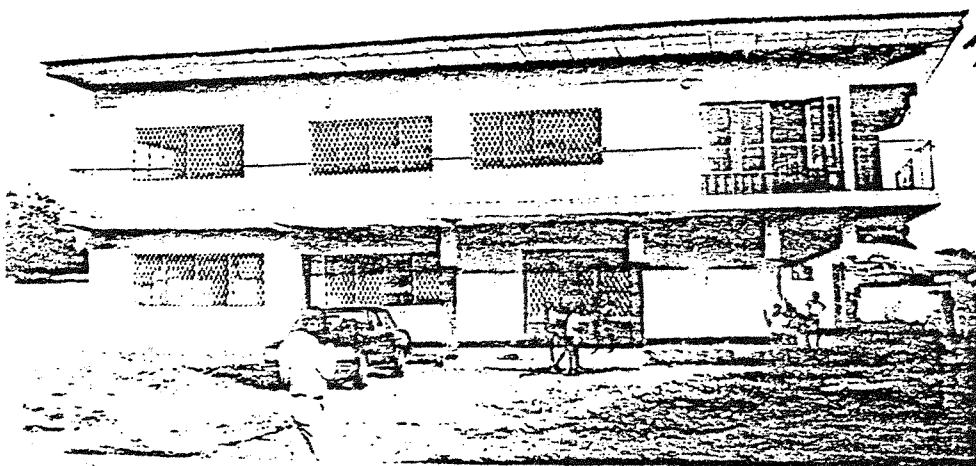
MAKELEKELE

figure 7



MOUNGALI

figure 8.



OUENZE

figure 9

en poste : 7 personnes y travaillent dont deux qualifiées (EBAD de Dakar).

Un espace d'environ 1500 m² s'étend devant l'entrée et permettrait de réaliser des animations de quartier, en plein air. Le projet de déménagement de la BNP dans ses locaux nous paraît être un compromis peu satisfaisant : cette bibliothèque ne dispose pas de bureaux en nombre suffisant et son rôle est bien plus la lecture publique de quartier si elle disposait de crédits d'achats suffisants. Enfin, la classification employée qui est celle également utilisée par la BNP, la CDU, nous paraît trop compliquée pour les lecteurs : mieux vaudrait un système simplifié et plus de livres sur les rayons.

Enfin, on nous a parlé de dépôts effectués dans les quartiers de Bacongo et du Plateau des 15 ans mais cette information exige une vérification.

2.B.3.2.2. Les Bibliothèques spécialisées.

Elles ne sont pas l'objet de notre étude mais nous aborderons le cas de la bibliothèque de l'Institut national de recherche et d'action pédagogique (INRAP) de Brazzaville compte tenu du rôle particulier rempli par cet organisme : missions pédagogiques, éditoriales (manuels scolaires , projets de livres pour enfants), bibliothéconomiques pour les éducateurs et les enseignants. Selon nous, cet organisme est à la charnière entre le problème de la lecture publique et de la lecture scolaire.

Créée en 1962, cette bibliothèque est d'accès gratuit pour les enseignants, étudiants et fonctionnaires à qui elle est réservée. Le prêt est consenti pour 15 jours et

le fonds d'ouvrages sur l'Europe, l'Afrique, classé selon la classification Dewey est orienté pour l'aide pédagogique. Il nous semble que cette bibliothèque pourrait abriter une collection d'ouvrages et de périodiques axés sur les problèmes de lecture (aspects pédagogiques, psychosociologiques) qui permettraient aux enseignants et aux bibliothécaires de se rencontrer sur le même terrain.

2.B.3.2.3. La Bibliothèque universitaire.

Elle ne rentre pas non plus dans notre étude consacrée à la lecture publique. Des études particulières lui sont consacrées (dont le travail en cours de notre collègue de l'ENSB, Innocent Mabilia *). Cependant, nous voulons insister sur une de ses particularités dont la lecture publique pourrait grandement tirer profit.

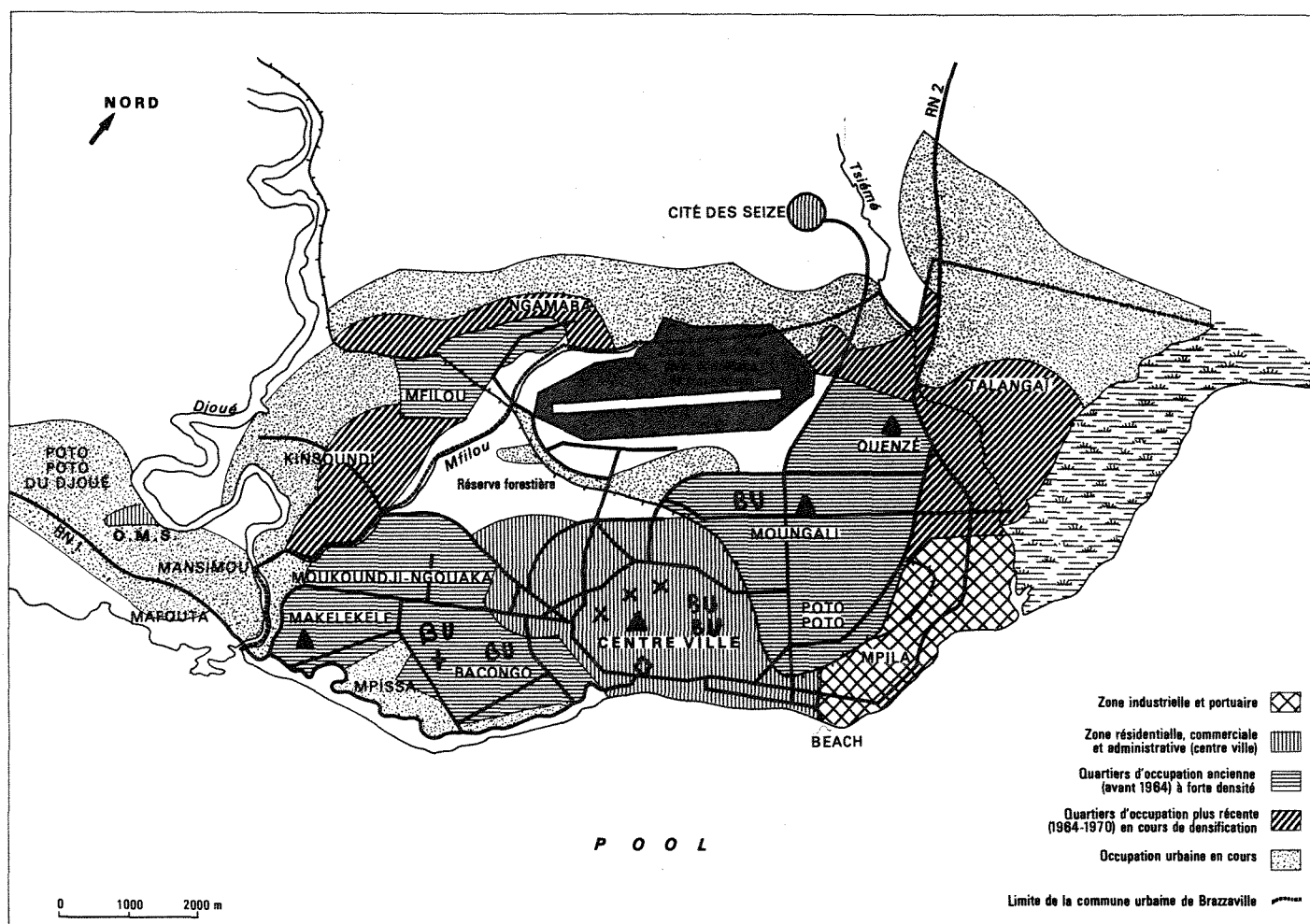
La Bibliothèque universitaire est constituée de six services (quatre services de bibliothèques, un service de documentation et un service d'archives) qui regroupent :

- Service de bibliothèques : Faculté des lettres et sciences humaines, Institut supérieur des sciences économiques juridiques, administratives et de gestion et la bibliothèque du département de la gestion.
- Service de bibliothèques : Faculté des sciences et bibliothèque de l'Institut supérieur des sciences de la santé.
- Service de bibliothèques : Institut supérieur des sciences de l'éducation et Institut supérieur d'éducation physique et sportive.
- Service de bibliothèque : Institut de développement rural.

Ces sept bibliothèques constituent un fonds total de plus de 73 000 volumes et de 535 abonnements de périodiques.

* MABIALA (Innocent). - Une Bibliothèque universitaire africaine et les besoins des usagers : la bibliothèque universitaire de l'université Marien N'Gouabi. - Villeurbanne : Ecole nationale supérieure des bibliothécaires, 1983. (à paraître)

PLAN DE BRAZZAVILLE : densités de populations
Répartition des principales bibliothèques.
 (bibliothèques spécialisées exceptées)



Carte n° 8.

Légende :

- X Bibliothèques publiques de centres culturels étrangers
- ▲ Bibliothèques publiques congolaises. (lecture publique)
- BU Bibliothèques universitaires congolaises.
- + Bibliothèques de mission.
- ◇ Bibliothèque spécialisée de l'INRAP.

Commentaire :

Certaines bibliothèques universitaires sont situées dans des quartiers très denses et très populaires.

Certains quartiers ne sont pas desservis (Poto-Poto...)

Sans rentrer dans les détails, il faut cependant souligner que certaines de ces bibliothèques dispersées sont situées tout à fait à proximité de quartiers très habités et populaires. C'est le cas de la bibliothèque de la Faculté des sciences, située à Baongo, de celle de la Faculté des lettres et sciences humaines et de l'INSSEJAG située près du quartier de Moungali (c'est la plus importante), celle de l'Institut supérieur d'éducation physique et sportive, située près du centre sportif de Baongo . Celles de l'INSA et du département de gestion sont plus excentrées par rapport aux habitations mais cependant accessibles. Quant à celle de l'Institut de développement rural, elle est tout à fait à l'écart puisqu'elle est située à 17 km de Brazzaville.

Cette situation nous semble devoir être exploitée : l'accès de ces bibliothèques est réservé aux étudiants, enseignants , aux chercheurs et aux lecteurs autorisés (médecins, juristes du parquet ...)qui doivent déposer un dossier constitué d'un dépôt de 5000 F (CFA), une justification de leurs recherches et deux photographies. Il nous semble et cet avis était partagé par notre collègue congolais, que les bibliothèques pourraient s'ouvrir plus largement, avec des précautions d'inscription mais moins onéreuses et plus souples, à un public instruit qui ne trouvera pas dans les bibliothèques de lecture publique un niveau de documentation suffisant. Car si de réelles bibliothèques de lecture publique sont créées, elles ne pourront pas, compte-tenu du niveau d'instruction de la masse des lecteurs, d'emblée offrir des services de lecture populaire et de consultation d'un certain niveau comme peuvent le faire des bibliothèques de lecture publique américaines, anglaises par exemple. Il faudra faire un choix d'orientation sans pour cela

priver toute une couche importante de lecteurs qui ont des besoins et des exigences différentes. En ce sens, nous pensons que la bibliothèque universitaire a, en Afrique et au Congo, une certaine mission de lecture publique. Le type de lecteurs fréquentant les bibliothèques des centres culturels français et surtout américain, dont le fonds est plus orienté vers la documentation en sciences humaines, nous paraît répondre à ce profil et exprime ce besoin.

2.B.3.3. Les Bibliothèques scolaires.

1. La région du Pool.

Collège de perfectionnement des maitres. (CPM)
à Brazzaville. La bibliothèque a démarré en 1974.

Collège de Mindouli .

L'existence d'une bibliothèque pour les élèves et les professeurs nous est rapportée par Sony Labou Tansi, écrivain, qui y fut directeur jusqu'en 1979. Elle était alimentée par des valises de brousse expédiées par le Centre culturel français, par voie de chemin de fer .

2. La région du Kouilou.

Lycée de Pointe Noire.

Une bibliothèque de 5000 volumes qui sont surtout des manuels scolaires, gérés par un responsable et acquis par l'intermédiaire de l'office national des librairies populaires (ONLP).

DES ENFANTS CHOISISSENT DES ALBUMS DISPOSES DANS DES BACS.
(extrait de : Notre Librairie, n° 46-47, janv.- avr. 1979)



3. La région du Niari.

Ecole normale d'instituteurs de Loubomo.

La bibliothèque fut créée en 1974. Elle continue à fonctionner et bénéficie de valises envoyées par le Centre culturel français ce qui montre sa volonté de ne pas se contenter de manuels.

4. La région de la Cuvette.

Lycée Salavador Allende de Makoua.

Une petite bibliothèque de manuels et de livres récréatifs est gérée par les élèves.

5. La région de la Bouenza.

Ecole normale d'instituteurs de Mouyoundzi.

La bibliothèque a été créée en 1974.

6. La région de la Sangha.

Collège d'études générales (CEG) d'Ouessou.

La bibliothèque est constituée de deux armoires de manuels et une armoire de littérature récréative et de textes littéraires. Il ne semble pas que le prêt fonctionne réellement.

Ce recensement qui est sans doute incomplet et pour lequel une enquête précise devrait être menée, fait apparaître cependant l'extrême carence dans le domaine . Les bibliothèques d'école primaire sont totalement absentes . L'orientation donnée aux bibliothèques de lycées ou collèges est bien souvent celle d'un appui pédagogique par des collections de manuels scolaires.

Sony Labou Tansi raconte son expérience de bibliothèque scolaire en expliquant : " Jadis, chaque collège avait une bibliothèque où on trouvait tout Jules Verne et toute la bibliothèque verte (le Congo n'avait que 11 collèges et la chose était possible), ce qui ne l'était plus en 1975 (car il y avait 72 collèges dont certains en des lieux inaccessibles)." *

Les bibliothèques scolaires, par le fait qu'elles touchent nécessairement tous les enfants, qui sont bien scolarisés en République populaire du Congo nous paraissent être le complément de la lecture publique développée dans les quartiers d'habitation . Une des actions possibles est d'articuler la présence du livre entre l'école et les lieux extra-scolaires.

* Extrait d'une lettre en réponse à une demande de renseignements sur les bibliothèques scolaires et les valises de brousse.

CHAPITRE 3.

LES OBSTACLES AU DEVELOPPEMENT.

Les éléments exposés aux chapitres 1 et 2 dégagent implicitement ces obstacles . Nous essayerons de les définir plus précisément compte-tenu des données connues et de les classer afin de mieux faire apparaître ceux sur lesquels il est possible dès maintenant de peser afin de développer la lecture publique en République populaire du Congo. Le point de vue exprimé dans les interviews que nous avons réalisées par courrier est bien sûr propre à chaque personnalité mais se rejoint sur l'essentiel : la description des obstacles au développement de la lecture et du livre au Congo. Ces témoignages portent aussi beaucoup de confiance en l'avenir, confiance basée sur la jeunesse de la population et son intérêt pour le livre .(Annexes 3.1à 3.3)

3.A. Les obstacles objectifs .

3.A.1. géographiques, socio-économiques .

3.A.1.1. La disparité ville / campagne.

Ce phénomène n'est pas spécifiquement congolais . Il existe en Afrique et dans les pays européens . Mais le caractère d'urbanisation " champignon " et d'exode rural est particulièrement évident en R.P.C. Les pôles d'attraction que sont les villes même très moyennes ont accentué le déficit des services sociaux, scolaires dans les régions rurales où l'habitat est dispersé, la population moins dense. Ce sont ces régions rurales qui

sont les plus difficiles à approvisionner en marchandises et donc en livres ; ce sont les régions où la population est la plus âgée, la moins alphabétisée. Etant donné le niveau de développement du réseau de bibliothèques, il est impossible à l'heure actuelle de ne pas prendre appui sur les concentrations existantes et sur les établissements scolaires existants.

3.A.1.2. La coupure nord / sud.

On l'a vu, cette coupure est tant économique que linguistique, ethnique . L'histoire politique du Congo est également marquée par une méfiance réciproque des deux régions. Le développement des bibliothèques, s'il doit s'appuyer sur les concentrations de population du sud doit aussi se faire vers le nord à moins d'entériner un déséquilibre économique, culturel.

3.A.1.3. Les transports, l'électrification, les logements.

A notre avis, le transport de livres à l'intérieur du réseau de bibliothèques doit s'appuyer sur le chemin de fer et l'avion. Etant donné l'état des réseaux routiers et les conditions climatiques (saison des pluies avec boue infranchissable), ce transport devrait bénéficier d'une tarification spéciale , voire même gratuite, et faire l'objet d'une convention entre la BNP et donc la DSBAD et les compagnies . Nous excluons l'usage de bibliobus ou de véhicules pour la desserte des bibliothèques ou des dépôts depuis la centrale tant pour ces raisons que pour des raisons de maintenance technique .

Mais des véhicules équipés pour les pistes pourraient servir de relais depuis les bibliothèques annexes jusqu'à certains gros villages. Ce travail se fait pour la projection de films en brousse depuis Pointe Noire avec des véhicules de l'armée.

Le souvenir le plus communément rapporté de l'Afrique et en particulier de Brazzaville par l'européen est celui de jeunes gens marchant doucement sous les réverbères en lisant : " ...Les élèves et les étudiants , pour reviser leurs leçons, vont loin des quartiers, la nuit. Les squares de la ville, les grandes routes périphériques ainsi que le boulevard menant à l'aéroport de Maya-Maya grouillent de jeunes gens en quête d'un silence et d'un calme favorables à une activité studieuse .." explique Daniel Oukounguila, bibliothécaire à Brazzaville . (Note 24). Ce fait est rapporté par le collègue congolais pour expliquer que le bruit qui règne dans les quartiers oblige les lecteurs à s'éloigner. Mais nous savons aussi que cette fuite est due à l'absence d'éclairage convenable dans les logements. Nous avons vu un écrivain congolais écrire son roman à la lampe-tempête mais nous savons que les enfants et les jeunes ne peuvent trouver le moyen de lire dans ces conditions. Seule la bibliothèque, ouverte tardivement, éclairée et calme peut permettre à tous ceux qui veulent lire de ne pas le faire dans la rue .

Cette carence du réseau électrifié pose bien d'autres problèmes : dans les quartiers où il existe, de nombreuses pannes viennent interrompre les activités . Nous avons vu maintes fois une projection de cinéma , un concert interrompus par ce fait. Or, un équipement audio-visuel conséquent ne peut se passer d'un réseau d'électricité fiable.

24. OUKOUNGUILA (Daniel). - Lecteurs et bibliothèques à Brazzaville . - Villeurbanne : Ecole Nationale Supérieure des bibliothécaires, 1976. - P. 14.

En liaison avec ce problème, il faut aussi rappeler les conditions climatiques qui obligent à climatiser un lieu de conservation des livres . Mais fort peu d'équipements sont climatisés en R.P.C. car cela est fort cher. Le manque de fiabilité du réseau électrique pose également de gros problèmes pour la climatisation des lieux de conservation. Dans le domaine de la lecture publique, un choix conscient peut être fait, privilégiant des livres peu coûteux, ce qui ne signifie pas de mauvaise qualité, et pariant sur leur extrême consultation avant destruction : une telle politique serait plus réaliste et moins coûteuse. On peut rentabiliser un achat de livre si il est beaucoup lu au lieu de chercher à le protéger coûte que coûte contre l'humidité et les insectes très nombreux.

Daniel Oukounguila (25) s'insurgeait aussi contre les habitudes congolaises qui préfèrent les dancings et le son de la Rumba aux plaisirs de la lecture .Ceci nous paraît un peu sévère, bien que juste et ne rend pas compte des raisons profondes par delà le fait culturel : les habitations sont petites (on a parlé de la crise du logement), inconfortables ; il n'y a souvent que deux pièces pour toute la famille et beaucoup d'activités domestiques se pratiquent dehors : cuisine, lessive.. Dans une telle situation, on comprend encore mieux que les distractions extérieures , les soirées dans les cafés, devant de la bière ou du " jus ", soient plus attirantes que de rester devant son logis, pratiquement sans lumière. On imagine mal, également, un enfant pouvant trouver un lieu propice à la lecture dans ces conditions ambiantes.

3.A.2. Linguistiques, culturels .

La multiplicité des langues vernaculaires en R.P.C., comme dans d'autres pays africains (26), pèse sur les problèmes de scolarisation, d'alphabétisation et d'édition, comme nous le développons dans les paragraphes suivants. " Les administrations coloniales françaises, portugaises et espagnoles n'ont pas suscité la création de maisons d'édition de ce type (production de textes en langues vernaculaires ou maisons d'édition autochtones , ndlr) et les gouvernements nationalistes qui leur ont succédé pendant les années soixante-soixante-dix ne se sont pas sérieusement préoccupés de la nécessité d'établir des " entreprises d'édition en langues locales ", bien qu'ils aient fait récemment allusion à cette possibilité . " note le professeur S.I.A. Kotei. (27).

Les autorités congolaises ont pris effectivement conscience du problème assez tardivement : " La République populaire du Congo a fait le bilan de l'action de la colonisation dans le domaine des langues. Les langues nationales avaient jusqu'ici été considérées comme impropres à la culture apportée par l'Occident et que les autochtones se devaient d'assimiler. Ainsi donc toute la politique d'éducation et plus précisément d'instruction, avait été fondée sur l'enseignement de la langue du colonisateur. Lorsqu'on considère qu'au Congo, on scolarise à plus de 90%, on sous-entend de ce fait que les formes diverses d'instruction trouvent leur réalisation dans la langue d'emprunt qui est le français. Les tentatives amorcées par des missions religieuses (catholique, protestante, salutiste ...) ont été assez tôt en déclin mais des résultats bénéfiques ont été enregistrés, car, en effet, une riche documentation a été

26. JACQUOT (André). - Les Langues du Congo-Brazzaville : inventaire et classification.
In : Cahiers ORSTOM, sciences humaines, vol. 8, n°4, 1971 , p. 349-357.

27. KOTEI (S.I.A.). - Le Livre aujourd'hui en Afrique .
- Paris : Les Presses de l'UNESCO, 1982. - (Livres sur le livre). - P. 126.

réalisée dans les langues congolaises concernant la littérature congolaise et la traduction de certaines oeuvres étrangères . " déclare Ferdinand Bassarila à Dakar en 1981 . (28) .

Barthélémy Nkounkou, du département de linguistique et de littérature orale de l'université Marien Ngouabi de Brazzaville , écrivait en 1979 : " L'enseignement en langue locale permet d'éviter la rupture que l'on constate entre la vie scolaire et la vie extra-scolaire. Pour bien exprimer une culture, le meilleur instrument est la langue des hommes qui créent cette culture . Les chants et l'intérêt qu'on porte à la promotion du folklore et de la culture matérielle ne pourront se manifester qu'en maintenant ces langues en vie . Par l'éducation et l'alphabetisation en langues locales, la population saisit en profondeur l'éducation sanitaire, les besoins de l'homme en aliments appropriés, les méthodes modernes de travail... Sur la base des langues nationales, on peut mettre en place, grâce aux journaux, aux manuels, une excellente formation politique, technique ou sociale. L'alphabetisation, la scolarisation dans les langues vernaculaires demeurent, de l'avis de tous les spécialistes, le choix le plus respectueux pour un peuple et sa tradition... " (29)

3.A.2.1. L'alphabetisation.

Dés 1965, des campagnes d'alphabetisation ont été entreprises par les Services nationaux d'alphabetisation, (SNA) créés par arrêté ministériel du 7 juillet 1965. Leur but était : " d'apprendre à lire, écrire, calculer, et à parler en français ", d'apporter des " notions élémentaires d'éducation morale, sociale, civique, domesti-

28. BASSARILA (Ferdinand) . - La Politique congolaise en matière d'industrie du livre.

In : UNESCO. Paris . - Réunion régionale d'experts sur les stratégies nationales du livre en Afrique. Dakar, Sénégal, 2-5 février 1981 : rapport de la réunion.
- Paris : UNESCO, 1981. - P.37-39.

29. NKOUNKOU (Barthélémy) . - Langue, culture et rôle de la linguistique dans le développement national.

In : La Semaine africaine, 19-25 juillet 1979, p. 7.

que, économique, sanitaire, professionnelle, rurale, scientifique, artistique, esthétique, etc.. " L'étude de J.C. Lair entreprise pour l'UNESCO en 1971 (30), montrait que le nombre total d'analphabètes était en diminution constante, tout en prenant en compte le phénomène de nouveaux analphabètes dû aux enfants quittant l'école avant d'être réellement alphabétisés et à l'existence d'enfants non scolarisés. Les statistiques publiées par l'UNESCO dans l'annuaire statistique 1982 ne renseignent pas sur la situation actuelle puisque la dernière enquête réalisée par les autorités congolaises remonte à 1961. (Annexe 10).

Cependant, dès 1969, on constate " un désintérêt quasi général en milieu rural et par contre, en ville , une affluence spectaculaire " (31). et vers 1971, les services d'alphabétisation des adultes deviennent Direction de l'éducation permanente et de l'alphabétisation. L'orientation de l'enseignement évolue : " Cet enseignement, qui comprenait alternativement des visites et des travaux sur le terrain, des séances d'animation et des cours, était étayé de moyens complémentaires moins étroitement orientés sur un aspect technique : la presse rurale et les bibliothèques de brousse dont l'objet essentiel était de modifier l'attitude du milieu par rapport à l'écriture, de montrer que l'imprimé, jusqu'ici étranger, pouvait avoir un rôle dans le monde rural . " (32). Le débat sur les langues nationales est soulevé dès ces années et ne fera que s'amplifier (33). Depuis 1980, il a été décidé que " l'alphabétisation des adultes en économie rurale " se ferait " en langues nationales, au Centre de recherche et de formation des adultes d'Elf Congo " (34).

30. LAIR (J. C.) . - République populaire du Congo : alphabétisation et éducation des adultes : novembre 1965 - septembre 1970. - Paris : UNESCO, 1971.

31. En direct de la République populaire du Congo. Education des adultes : continuité et perfectionnement.
In : Recherche, pédagogie et culture, n°31, septembre-octobre 1977, p. 74.

32. Op. Cit. - P. 75.

33. NGOUANOU (Pascal). - L'Intérêt de l'alphabétisation fonctionnelle en langues nationales.
In : La Semaine africaine, n° 1306, 1978, p. 9.

34. BASSARILA (Ferdinand). - Op. Cit.

3.A.2.2. La scolarisation.

Malgré un effort important de scolarisation, de graves problèmes subsistent : les classes surchargées, l'orientation pédagogique qui n'est pas assez tournée vers la formation technique, l'enseignement en français concourent à produire des élèves inadaptés et éloignés des pôles culturels .

Daniel Oukounguila décrit fort bien le traumatisme des enfants congolais à l'heure de la lecture : " personne, parmi ceux qui sont passés par cette situation, ne peut oublier le caractère tragique de l'heure de la lecture à l'école ". (35) Sans nécessairement que le maître utilise la chicotte, l'enfant ressent cet apprentissage comme un véritable pensum imposé et on comprend dès lors que s'il puisse acquérir les moyens de déchiffrer une langue, il n'en garde pas le plaisir et le goût de la lecture. " C'est à chaque instant que l'homme moderne a besoin de lire sans se tromper ... L'école doit l'en rendre capable mais elle peut faire encore mieux en suscitant chez l'enfant le goût de la lecture... Mais cet éveil du goût de la lecture risque de n'être qu'une flambée passagère si l'enfant n'a pas à sa portée les moyens de l'entretenir. Il faut donc mettre des livres à sa disposition, c'est à dire créer des bibliothèques ... " note R. Robin, Inspecteur de l'enseignement primaire à Dakar . (36) .

De nombreux pédagogues et linguistes ont démontré qu'un enfant maîtrisait beaucoup mieux une langue étrangère si son premier apprentissage se faisait dans sa langue maternelle et il est difficile de développer ce goût de la lecture sans donner aux tout-jeunes des livres adaptés qui puissent être lus ou racontés par les parents .

35. OUKOUNGUILA (Daniel). - Op. Cit.- P. 13.

36. ROBIN (R.). - Déchiffrer, lire, savoir lire.

In : Le Pédagogue : trimestriel d'information des éducateurs d'Afrique noire, septembre 1981, n° 21 , p.9 - 10.

" Quelques efforts ont été tentés il y a quelques années en matière de livres pour enfants, dans le but de donner à l'enfant le goût de la lecture. Cette tentative, qui est d'une importance capitale, n'a pu être poursuivie pour des raisons de financement et de pénurie de spécialistes " note Ferdinand Bassarila lors de la Réunion régionale d'experts sur les stratégies nationales du livre en Afrique de février 1981. (37). Ceci nous amène à faire le bilan de la situation éditoriale en République Populaire du Congo.

3.A.2.3. La Production-Diffusion du livre au Congo.

Malgré des mesures pour encourager la création et la production d'ouvrages : prix littéraires, production de manuels scolaires à l'Institut national de recherche et d'action pédagogiques (INRAP), financée par l'Etat, livres , brochures et imprimés exemptés des droits d'entrée et de la TCA (taxe sur le chiffre d'affaires) à l'importation, résolution sur les langues nationales du 3ème Congrès extraordinaire du PCT des 26-31 mars 1979, loi scolaire du 11 septembre 1980 qui stipule en article 4 que " les deux langues nationales le lingala et le munukutuba sont enseignées à l'Ecole du peuple ", la République Populaire du Congo offre un paysage extrêmement pauvre du point de vue de l'imprimé . Le nombre d'imprimeries, de maisons d'édition, de librairies est très faible (Annexe 11.1) et l'Office national des librairies populaires (ONLP) ne diffuse que des livres scolaires. Cet office qui tend à être une centrale d'achat du livre ne joue pas ce rôle, en particulier auprès des bibliothèques.

Des textes littéraires en français et en langue nationale ont été publiés en R.P.C. (Le Ministère de la Culture en est souvent à l'initiative), cependant les écrivains congolais publient en Europe ce qui se comprend fort bien étant donné la qualité des productions locales et le non professionnalisme de ces éditions.(Annexe 11.2)

Malgré l'absence de taxation, le livre est un objet trop cher encore pour les bourses congolaises ce qui s'explique tant par le fait qu'il est massivement importé (or il est déjà coûteux en France) que par le niveau de vie du peuple congolais .

Cette faiblesse structurelle est un obstacle très pesant au développement de la lecture publique : certes , le développement des bibliothèques pourra lui aussi peser sur le circuit production-diffusion du livre mais l'inverse est beaucoup plus vérifié. Des pays africains anglophones ont développé de circuit , sans doute grâce à des acquis coloniaux en ce domaine et la lecture publique y est beaucoup plus développée. Le livre est absent des trottoirs, des kiosques et des gares congolaises, il n'est jamais présent au regard du passant enfant ou adulte . Aucun réseau ne s'implantera de façon solide si cet environnement n'existe pas.

3.A.2.4. Les médias.

On ne peut parler du livre et de l'imprimé sans parler de la presse : tous les témoignages de bibliothécaires en R.P.C. insistent sur l'attrait qu'exercent journaux et revues sur le lecteur congolais. Les statistiques du Centre culturel français montrent ce fait ; Daniel Oukouguila décrit la salle des périodiques du CCF bondée de lecteurs .
(38).

Et loin de voir en ce phénomène une concurrence déloyale faite aux livres par les médias, dans une société de tradition orale, nous pensons que la presse et les moyens de communication audio-visuels sont des éléments clefs du développement de la lecture. Tout phénomène culturel est cumulatif. C'est pourquoi la faiblesse de la presse locale et la méfiance face à la presse étrangère pèsent très lourd sur la situation de l'imprimé en R.P.C. Pourtant il suffit de voir l'accueil réservé par les enfants et même par des adultes aux revues " Kouakou " et " Calao " qui sont cependant réalisées par un groupe français (Bayard Presse) pour comprendre que des revues de loisirs et d'information, alliant feuilleton, bande dessinée et articles de vulgarisation, d'information nationale et internationale auraient un grand impact, surtout si elles étaient en partie écrites en langues nationales. (Annexe 12).

Des efforts ont été tentés pour réaliser des revues locales mais elles ont eu souvent la vie brève et ne disposaient pas de moyens financiers permettant une présentation soignée et une bonne diffusion. Elles ont été multi-graphiées et ne dépendaient que d'un réseau de bénévoles nécessairement éphémères. (C'est le cas par exemple de la revue " Les Cahiers du cercle littéraire de Brazzaville " (39) qui, de plus, était littéraire et ne pouvait donc s'adresser à un large public .)

L'équipement en postes récepteurs de radiodiffusion et de télévision est encore faible puisqu'il est passé respectivement de :

47 000 à 92 000 de 1965 à 1980 (Radiodiffusion), soit 44 à 60 récepteurs pour 1000 habitants.

400 à 3500 de 1965 à 1980 (Télévision), soit 0,4 à 2,3 récepteurs pour 1000 habitants . (Annexe 13.1/13.2).

39. The African book world and press : a Directory = Répertoire du livre et de la presse en Afrique . - 2ème ed. - München ; New-York ; Paris : K.G. Saur : France Expansion, cop. 1980.

Même si les jeunes citadins sont généralement équipés de transistors, il est important d'équiper les bibliothèques de récepteurs de télévision et de radiodiffusion dont les gens ne disposent pas à domicile . Nous avons eu l'occasion d'être en République populaire du Congo pendant la dernière coupe du monde de football et une centaine de personnes se massaient chaque jour devant la télévision du Centre culturel français pendant les retransmissions des matches.

La télévision ne doit pas être le signe extérieur de richesse d'une élite sociale mais un véritable instrument de loisirs et de culture, avec une programmation plus riche en reportages, émissions éducatives, émissions de musique, de promotion du livre etc..

3.B. Les obstacles subjectifs .

3.B.1. Idéologiques .

3.B.1.1. Pesanteur d'une conception de la lecture héritée du colonialisme .

Même si nous prenons en compte les obstacles très lourds qui freinent le développement de la lecture publique (alphabétisation etc...), même si nous pensons que les bibliothèques ont la double mission de formation permanente et de loisirs, nous avons été souvent en désaccord avec une certaine vision de la lecture publique qui nous paraissait austère. On peut créer des bibliothèques scolaires et on doit le faire mais si cette activité est présentée aux enfants comme une discipline supplémentaire, ils ne la fréquenteront que contraints et forcés et sans joie. On doit créer des bibliothèques de quartier destinés à un public populaire mais elles auront d'autant plus de suc-

cés qu'on les garnira de livres adaptés aux goûts et aux curiosités de ce public, avec un large éventail de journaux, sans préjugé contre une littérature considérée à tort comme trop " facile " (les bandes dessinées).

Qu'on les décorera et aménagera dans l'optique d'un confort pour la lecture, tout en restant conscient des nécessités de résistance des matériaux , d'économie ,

Nous avons visité des bibliothèques où les peintures sombres, sous prétexte d'être moins salissantes, rendaient le lieu triste et sombre, où des toilettes n'étaient pas correctement aménagées pour les lecteurs, où les sièges conçus pour les enfants étaient trop grands et raides comme les meubles scolaires.

On nous a expliqué qu'il fallait des livres sérieux pour l'éducation du public et nous avons découvert un même ouvrage académique acheté en de multiples exemplaires sur les rayonnages de la Bibliothèque de Ouenzé, en plein quartier populaire. Ces livres étaient à peine justifiables en Bibliothèque universitaire. Nous avons souvent entendu que telle bibliothèque de ministère ou d'entreprise n'était pas une bonne bibliothèque parce qu'il n'y avait que des " romans faciles ".

Dans une société qui présente des handicaps objectifs pour la poursuite de son développement, le livre est considéré comme un instrument de promotion sociale ce qui est vrai. Mais du coup, le risque est grand de le rendre encore plus inaccessible et chargé de connotations quasi-mythologiques. En séparant trop abruptement ce qui relèverait du domaine des loisirs , souvent critiqués (le dancing, la musique...) et ce qui relèverait de la culture (le livre, les sports ...) on risque de passer à côté d'une richesse culturelle propre au pays et de ne pas

comprendre les multiples médiations qui peuvent mener au livre, les diverses facettes du livre lui-même .

Cette conception nous semble, en partie, être un héritage du passé colonial. En effet, les pédagogues de la 3ème république française ont eu tendance à calquer avec plus de caricature encore leur programme pédagogique sur la réalité des pays colonisés. On a formé les enfants indigènes dans la perspective de les former pour les besoins en main-d'oeuvre et en fonctionnaires du colon sans jamais exploiter, développer leur culture spécifique. On a fait du livre l'objet-clé de cette ascension sociale (si limitée) sans le relier à la découverte du monde et aux autres activités culturelles. Même plus tardivement, après l'indépendance, les autorités culturelles de la Coopération ont semblé avoir de grandes réticences dans le choix des livres à diffuser aux jeunes congolais. Sony Labou Tansi, écrivain congolais, qui fut enseignant à Mindouli de 1975 à 1979 raconte son expérience : " J'ai donc fait une quête de livres pour organiser une petite bibliothèque pour les élèves et les professeurs (ils étaient 1700 ou 1800). Le bibliothécaire du CCF m'a proposé des valises de brousse (qu'il ventilait à d'autres). Un des professeurs devait gérer les trois valises en plus de la petite bibliothèque. Nous prêtions les livres pour 10 jours et changions de valise une fois tous les deux mois. Le transport se faisait par le chemin de fer. Plus tard, nous avons fait une liste de 300 livres à l'intention du cercle culturel du collège que nous avons adressée à l'Ambassade de France. La demande ne connut jamais de suite. (En demandions nous trop ?). Officieusement, j'appris qu'on avait " mal " choisi nos auteurs (Cocteau, Rimbaud, Artaud, Miller...) J'ai cru comprendre que les petits colo-

nisés étaient faits pour lire les Romantiques, un point, un trait. Ils n'ont pas grand droit aux littératures qui fument ".

3.B.1.2. La censure.

Dans une interview accordée à Fraternité Matin, Henri Lopés, écrivain, qui fut ministre de l'éducation nationale puis premier ministre s'explique sur ce qu'il pense de la censure dans son pays : " Certes, j'étais dans l'appareil de direction mais il y a beaucoup d'autres auteurs qui ont été publiés et dont les oeuvres n'ont pas été interdites dans notre pays. Il y a même des auteurs qui ont écrit des choses extrêmement méchantes à l'égard du Congo. Le Président N'Gouabi a toujours tenu à ce que cela puisse être vendu librement quitte à ce que d'autres puissent les critiquer . " (40).

Malheureusement, ces propos nous semblent tout à fait optimistes tant pour la période décrite que pour la période présente. Si la censure ne prend pas les aspects de celle d'autres régimes politiques en Afrique ou ailleurs, elle existe, dans la presse extrêmement contrôlée, dans la diffusion des livres à travers l'action de l'ONLP. L'Union des écrivains, artistes congolais (UNEAC) et la commission nationale de la censure du Ministère de l'information chargé de la propagande sont les deux organismes habilités à donner ou refuser le bon à diffuser d'un livre .Le dépôt légal , qui devrait relever de la responsabilité du ministère dont relève la BNP, relève du ministère de l'Information exclusivement. Enfin, la caporalisation des activités culturelles au sein d'organismes " de masse " contrôlés par le Parti unique est un obstacle à la diffusion des oeuvres et à leur libre création.

40. LOPES (Henri). - L'Ecrivain doit prendre position ou se taire.

In : Fraternité Matin, 29 octobre 1976.

3.B.1.3. L'héritage culturel de la tradition orale.

Cet aspect n'est pas envisagé par nous comme un obstacle en soi qui est contradictoire avec le développement de la lecture et de la diffusion de l'imprimé. Il s'agit plutôt d'un socle culturel qu'il faut prendre en compte au lieu de risquer de l'étouffer, de l'enfouir. Mais il est certain qu'une culture profondément assise sur la tradition orale fonctionne différemment dans ses mécanismes sociaux qu'une culture basée sur l'écrit.

L'écrivain congolais Tchicaya U Tam'Si a publié " Légendes africaines " , conscient de la richesse de ce patrimoine et Marcel Nsoukina, bibliothécaire congolais, voyait en la promotion du conte traditionnel auprès des enfants congolais une des clefs de la découverte du plaisir de lire (41). Raconter les " Binsamu "*, les éditer, c'est, selon lui, sortir le livre du rôle utilitaire que l'école lui a imposé.

Un autre travail relève de la mission des musées et des bibliothèques : recueillir avec des procédés non plus d'impression mais d'enregistrement ces contes et légendes afin de les diffuser en cassettes auprès d'adultes ou d'enfants. Or, à notre connaissance, ce travail n'est pas réalisé en République Populaire du Congo.

3.B.2. Les obstacles institutionnels.

3.B.2.1. Le statut des personnels des bibliothèques.

Les personnels de la Bibliothèque universitaire , de la Bibliothèque Nationale Populaire, des bibliothèques de ministères relèvent d'une tutelle différente et ont, ce qui est beaucoup plus grave, un statut différent.

41. NSOUKINA (Marcel). - Contes congolais pour les enfants.
- Villeurbanne : Ecole Nationale Supérieure des Bibliothécaires, 1977.

* Binsamu : conte (en langue lari)

Les bibliothécaires de la bibliothèque universitaire sont assimilés au personnel enseignant de l'université et bénéficient du cadre A2 alors que les bibliothécaires de la Bibliothèque Nationale Populaire sont considérés comme SAF, services administratifs et financiers, ce qui les met à dix points en dessous du salaire des premiers. Un projet de statut unique avait été déposé sur le bureau du Président Marien Ngouabi lorsque M. Batheas était directeur de la DGSBAD, mais ce projet n'a pas abouti. Cette situation entraîne un grand déséquilibre entre les deux équipes et ne permet pas de motiver une profession dont l'utilité n'est pas toujours reconnue dans la société. Beaucoup de bibliothécaires ont fui vers d'autres administrations plus rémunératrices (Douanes, Armée ..). C'est un des obstacles qu'il faut lever rapidement.

Lié à ce problème de statut, il faut soulever celui de la formation professionnelle . Des bibliothécaires ont été formés à l'étranger (EBAD de Dakar, Bordeaux, ENSB de Villeurbanne, URSS), des stages de formation ont été réalisés par la DGSBAD elle-même sous la direction des conservateurs de la BNP ou dans le cadre de missions de l'UNESCO ou du Bureau du livre du Ministère de la Coopération française. Mais la grande masse des personnels est insuffisamment formée et beaucoup de bibliothécaires sont bénévoles dans le cadre de certains organismes . La formation doit s'ancrer sur une analyse sérieuse des besoins en personnel et en postes réels (une personne formée est en droit d'exiger un certain poste et une certaine rémunération). Elle doit tenir compte des missions bibliothéconomiques différentes : dans le domaine de la lecture publique, la même formation de base doit s'articuler à la formation d'animateur culturel et au maniement d'outils d'impression simples et de matériels audio-visuels. Une formation à option doit être engagée pour les bibliothèques de jeunesse et des discothèques, à terme .

3.B.2.2. La coupure entre les services de bibliothèques.

Cette coupure entre la Bibliothèque universitaire et la Bibliothèque nationale populaire , entre ces deux bibliothèques et celles du Centre culturel français ou américain s'explique sans doute par ce statut différent mais aussi par l'absence d'un organisme commun, qui pourrait être soit institutionnel (une Direction commune), soit associatif : une Association des Bibliothécaires congolais membre de la FIAB . Des rencontres ont eu lieu cette année entre les personnels de la BU et de la BNP visant à la création d'une association membre de l'Association des Bibliothécaires africains. Cette initiative est tout à fait intéressante et permettrait de débloquer cette situation d'ignorance réciproque et de peser sur le développement des bibliothèques en un réseau cohérent, en préconisant également une coopération active entre les divers établissements dans les missions et les acquisitions.

Si le projet de fondre en un seul établissement la BU et la BNP est abandonné - ce qui semble d'ailleurs plus réaliste - des activités communes doivent être lancées : commissions d'achats par secteurs, regroupant des bibliothécaires de tous établissements même étrangers. En particulier, dans le domaine du livre pour enfants, un tel comité de lecture et d'acquisition pourrait se créer, avec la participation de responsables de l'INRAP afin de mieux cerner les besoins des enfants congolais et de mieux adapter les livres au contenu et aux références souvent étrangers. Des abonnements communs pourraient être faits pour les publications professionnelles à fin d'acquisition et de formation. Un centre de formation professionnelle, avec une documentation spécialisée pourrait à terme voir le jour. A partir de ce travail, la sensibilisation du milieu enseignant pourra être réellement engagée.

CHAPITRE 4.

LES PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DE LA LECTURE PUBLIQUE.

Malgré les obstacles décrits, la République Populaire du Congo dispose d'un capital important de richesses et de traditions culturelles ainsi que d'acquis. Ces richesses sont surtout le nombre important d'écrivains pour un petit pays et la tradition congo-zaïroise dans le domaine musical, sans compter des artistes marquants dans le domaine des arts graphiques (Ecole de Poto-Poto de Brazzaville .. (42))

Plus de vingt écrivains ont produit dans le domaine littéraire ces quinze dernières années (Annexe 14) et Tchicaya U Tam'Si, bien que vivant à Paris, est considéré par la critique comme un des plus grands écrivains contemporains. Si le touriste ne garde souvent de la musique congolaise que le souvenir joyeux des chansons populaires sur les airs de rumba, il doit savoir que les artistes tels que Franco, Tabu Ley, Pamelò Mounk'A, par delà les frontières entre le Congo et le Zaïre ont su produire et travailler une musique propre à ces pays . Il doit savoir aussi que de jeunes groupes s'inspirent de la musique traditionnelle et réussissent brillamment à la retravailler avec des rythmes actuels : M'Bamina, Sammy Massemba , les ballets Lemba ...pour ne citer que ceux là.

Parallèlement à ces richesses, on a vu que des acquis en matière d'infrastructures de bibliothèques, d'écoles existaient de façon assez importante . A cela, il faut ajouter la prise de conscience récente des autorités culturelles et politiques du pays sur la nécessité de développer la lecture publique si on voulait fructifier ces

42. TATI-LOUTARD (Jean-Baptiste). - l'Ecole de peinture de Poto-Poto.

In : Recherche, pédagogie et culture, septembre-octobre 1977, n° 31, p. 69-73.

acquis . A cet égard, le récent projet d'implantation de Centres culturels régionaux, incluant une bibliothèque dans chaque équipement et dans chaque ville importante des régions, nous semble être la réponse juste face à la situation. La lecture publique est comprise comme une activité culturelle parmi d'autres : musées, spectacles ...Le livre n'est pas relié à une activité didactique ; il n'est pas coupé des plaisirs quotidiens du peuple congolais, des richesses culturelles de ce pays.

4.1. L'Action au niveau de la production-diffusion du livre.

Lors de la réunion régionale d'experts sur les stratégies nationales du livre en Afrique en février 1981, le représentant congolais, Ferdinand Bassarila a expliqué les mesures mise en oeuvre pour développer l'industrie du livre dans son pays :

- formation des auteurs et des traducteurs : des cadres de l'enseignement sont détachés auprès de l'Institut national de recherche et d'action pédagogique (INRAP) pour concevoir et traduire des ouvrages en langues congolaises. Dans le projet de la création d'une maison d'édition, les auteurs puis les imprimeurs seront formés. Dix membres de cette structure ont bénéficié d'une bourse de formation de deux ans en France.
- rédaction des manuels scolaires : c'est encore l'INRAP qui a charge de ce travail avec la collaboration de spécialistes extérieurs (manuels d'histoire). Mais il n'y a pas de production de livres pour enfants.
- la protection des oeuvres : La République populaire du Congo est encore sous le régime de protection de l'ancienne métropole : la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SACEM) assure la protection des oeuvres

lyriques en premier chef et des autres oeuvres par le biais de sa délégation à Brazzaville. et de Sociétés telles que la Société des gens de lettres (SGL). Un projet de loi sur le droit d'auteur est en préparation ainsi que le statut du futur bureau de gestion de droits d'auteur.

Des mesures spéciales ont été prises pour " encourager la création " :

- organisation annuelle de l'exposition du livre congolais.
- un comité de lecture décerne à son issue des prix littéraires. (43).

Ces efforts révèlent la sensibilisation au problème du livre au Congo mais il nous semble que trois axes sont prioritaires :

- le développement d'une entreprise d'édition de livres pour jeunes enfants : albums en priorité . Des artistes et des écrivains peuvent s'associer sur de tels projets. Ces livres ne doivent pas comporter beaucoup de textes et doivent être soignés du point de vue de l'illustration et de la mise en pages. Le coût de la quadrichromie est un obstacle mais nous connaissons d'excellentes productions américaines, par exemple , où les illustrations d'une rare qualité ne sont que de deux couleurs et parfois d'une seule (sépia). Ces albums sont loin d'être ternes car le récit très court, le rythme de la narration, la mise en pages concourent à les rendre très attrayants.

" Un des manque les plus criants de la littérature et de la production de livres dans l'Afrique d'aujourd'hui concerne la rareté de textes récréatifs destinés aux enfants et aux adolescents (de quatre à quinze ans) " souligne S.I.A. Kotei (44). Une collègue de Côte d'Ivoire faisait une remarque qui nous semble très juste et vérifiable au Congo : " Alors qu'en France, on parle sans

43. BASSARILA (Ferdinand). - Op. Cit.

44. Kotei (S.I.A.). - Op. Cit.

cesse de littérature enfantine et de livres pour enfants, ce phénomène est assez flou dans l'esprit de bien des personnes en Côte d'Ivoire : des parents font la confusion entre le " livre d'enfants " et le manuel scolaire ".

(45)

Pour appuyer nos dire, citons l'artiste brésilien Calvi : " Je pense qu'un livre (entendons pour les enfants, ndlr) , pour être satisfaisant sur le plan esthétique, doit être agréable à toucher, à ouvrir, regarder et lire...Dans un bon livre, le texte, les illustrations et la composition graphique doivent, à mon avis, être parfaitement intégrés. Le nombre de couleurs ne me semble pas un point capital. La qualité des images et leur attrait important davantage. Afin d'abaisser les coûts de production, nous devrions essayer d'encourager l'emploi d'illustrations en une ou deux couleurs, mais qui seraient de la plus haute qualité. " (46)

Dans le même ouvrage dont est extraite cette interview, Anne Pellowski ajoute : " dans les pays où la tradition orale reste vivace, il faudrait que les conteurs reconnus comme les meilleurs par leurs pairs soient observés et enregistrés ...lorsqu'ils sont en train de faire des récits aux enfants . " (47). Ce type d'action nous semble être réalisable à court terme au Congo et aura des répercussions tant sur l'animation pratiquée vers les enfants que sur l'édition de textes qui leur seront destinés.

La République Populaire du Congo est présente à la Foire du livre de Francfort ; une délégation de bibliothécaires spécialement destinés au travail en direction des enfants, des membres de l'INRAP devrait se rendre à la foire des livres pour enfants de Bologne en Italie afin de s'enrichir des productions mondiales et de certains

45. AYOH (Thérèse). - Le Livre et l'incitation à la lecture chez l'enfant en Côte d'Ivoire.- Villeurbanne : Ecole Nationale Supérieure des Bibliothécaires, 1980.- P.8.

46. PELLOWSKI (Anne). - Sur mesure : les livres pour enfants dans les pays en développement . - Paris : UNESCO, 1980. - (Livres sur le livre) . - P. 74.

47. PELLOWSKI (Anne). - Op. Cit. - P. 62.

pays en voie de développement. Au niveau de la réalisation des ouvrages, il est tout à fait possible de s'inspirer de méthodes de travail du Rivers Readers Project au Nigéria qui rentabilisent les coûts de fabrication en associant divers traducteurs : la maquette est réalisée une fois pour toutes ; les textes sont alors insérés pour chaque tirage. Un tel travail pourrait se faire au Congo pour les deux langues vernaculaires et le français.

- Un deuxième axe nous semble très important : créer une presse d'informations générales et de loisirs avec deux éditions : l'une pour les jeunes et l'autre pour les adultes . La presse existante au Congo, on l'a vu , nous semble trop maigre et trop austère. Il faut rechercher des écrivains capables de produire des feuillets, de qualité certes mais susceptibles de donner envie de lire une " suite ". Cette presse doit ouvrir ses tribunes même si le Parti Congolais du Travail y a droit de regard et de réponse comme l'implique tout régime de liberté de la presse.

- Enfin, le troisième axe est lié : il s'agit de la levée de la censure sur les écrits et sur les ondes . Le Décret de dépôt légal (Annexe 3941) ne stipule-t-il pas : " Les articles faisant l'objet du Dépôt légal ne pourront être mis en vente, en circulation ou en service qu'après le visa de la commission nationale de censure ". Lier explicitement la mesure de dépôt légal dont les buts devraient avant tout être culturels (protection et conservation du patrimoine), à des impératifs de police ne nous semble pas créer un terrain favorable à la création et au libre-échange des idées, à l'épanouissement de la lecture.

4.2. Un Réseau de bibliothèques.

L'idée de réseau de bibliothèques publiques avait déjà été avancée par Daniel Oukounguila (48), puis par J.P. Clavel, qui préconisait un certain nombre d'étapes dans la réalisation de ce réseau : " Préalablement à la mise sur pied d'un réseau de bibliothèques, il convient que soit réalisée la cellule mère : la Centrale de la lecture publique " (49). Cette centrale étant la Bibliothèque Nationale Populaire de Brazzaville .

Cette option est évidemment la notre mais liée à une vision plus large des missions de la bibliothéconomie . Cette vision se trouve exposée, à notre avis , et de la façon la plus claire dans le projet de création de centres culturels régionaux, tel qu'il est défini dans le rapport de mission de Bernard Faye. (50).

4.2.1. Le Projet de création de centres culturels régionaux.

Ce projet vise à poursuivre le travail conjoint d'implantation de musées régionaux (dont trois existent déjà à Kinkala, Diosso et Owando) dans chaque région en construisant des équipements abritant ces musées, une salle polyvalente de spectacle et d'activités culturelles et une bibliothèque de lecture publique avec une salle pour les adultes et une salle pour les enfants. Les neuf régions devraient être ainsi équipées : les constructions prévues pouvant varier d'une région à une autre selon les structures déjà existantes. Le programme moyen de surface pour un équipement complet est de 600 M2 ce qui porte le programme total à environ 6000 M2 compte tenu de structures secondaires à prévoir dans les régions où deux villes im-

48. OUKOUNGUILA (Daniel). - Op. Cit.

49. CLAVEL (J. P.). - Op. Cit.

50. FAYE (Bernard). - voir référence n° 2.

portantes nécessitent un équipement chacune. L'estimation des coûts est de : 90 000 000 F (CFA) pour des bâtiments en rez de chaussée, pour l'ensemble du programme.

Dans l'évaluation des aspects quantitatifs, divers problèmes ont été envisagés : fallait-il privilégier des lieux où la scolarisation était très complète ? Concevoir des locaux d'une taille proportionnelle à la population recensée ? Mais " l'accès à une bibliothèque et à des activités culturelles fréquentes limite la distance à parcourir " et le choix d'implantation a été de " situer les structures " à des distances les plus proches possibles, c'est à dire " dans chaque centre secondaire plutôt que dans le seul chef lieu de la région ". (51). Il a été tenu compte des populations concentrées mais par souci d'égalité " une enveloppe budgétaire comparable " doit être attribuée à chaque région. Les communautés urbaines de Brazzaville, Pointe Noire, Loubomo, Nkayi étant considérées à part .

Ce projet doit trouver des sources de financement même si le nouveau Plan quinquennal prévoit déjà des dépenses en ce sens. Nous nous situons dans le cadre de sa réalisation pour envisager quelles missions reviendront aux bibliothèques dans ce réseau ainsi constitué . (Carte n° 9). Seul, un réseau bien assis de ce type pourrait permettre d'envisager un développement aussi complet que prévoyait à long terme J.P. Clavel (Carte n° 10).

4.2.2. Les Missions des Bibliothèques du Réseau de lecture publique .

4.2.2.1. Les Bibliothèques régionales et les annexes.

Ces seize bibliothèques régionales, implantées respectivement à Kinkala, Pointe Noire, Loandjili, Loubomo avec des petites annexes à Makabana, Mossendjo, Mbinda et à Madingou

51. Faye (Bernard). - voir référence n° 2.

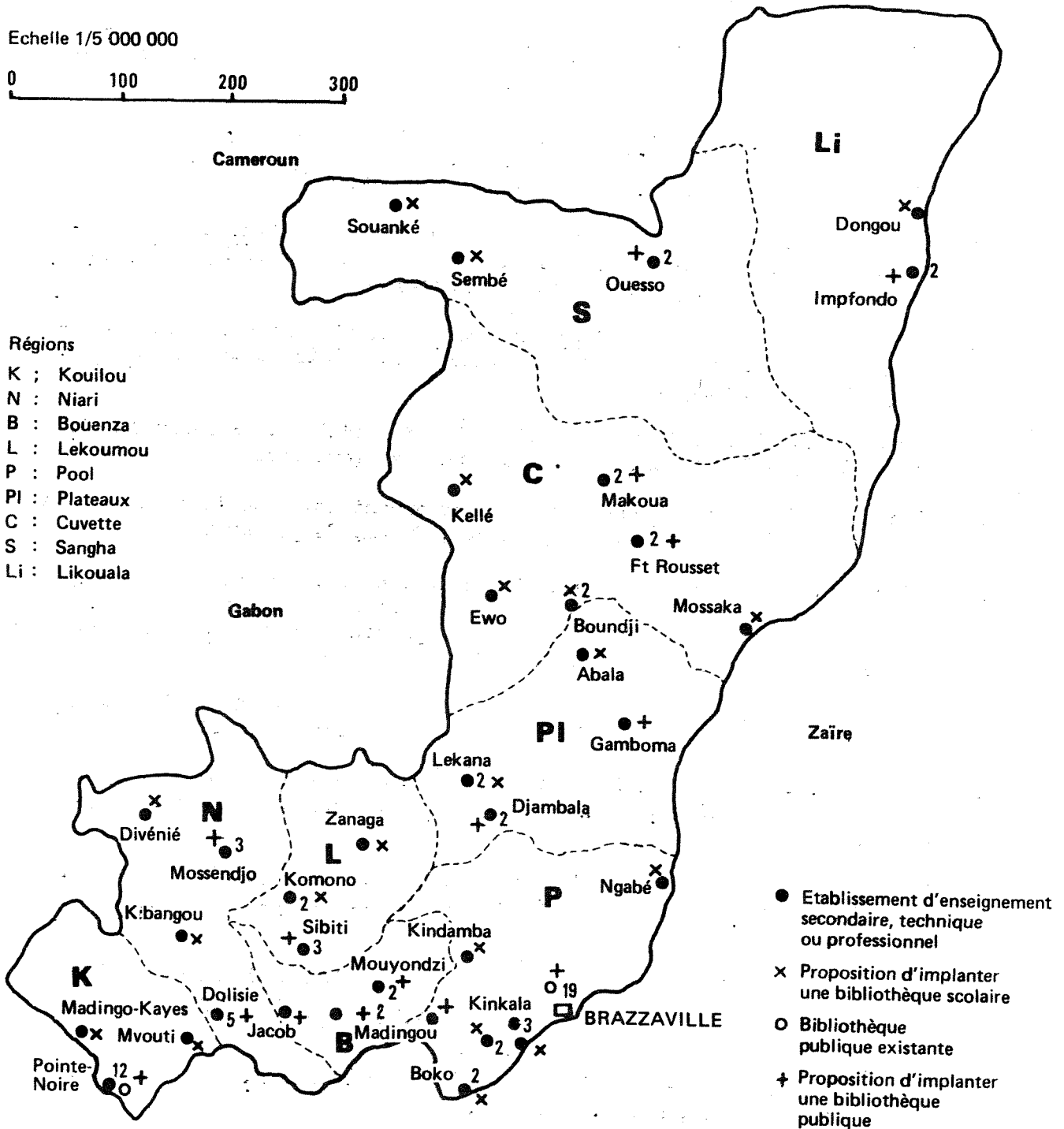
PROJET D'IMPLANTATION DES BIBLIOTHEQUES.



Carte n° 9.

▲ : Bibliothèque publique.

PROJET D'IMPLANTATION DE BIBLIOTHEQUES. (J.P. Clavel)



Carte n° 10.

à Nkya, Owando, Makoua, Sibiti, Djambala , Gamboma, Ouesso et Impfondo ainsi que les bibliothèques de quartier de Brazzaville doivent être considérées comme des établissements aux missions bibliothéconomiques complètes mais comme également les satellites , les annexes d'une bibliothèque centrale qui serait la BNP.

A ce titre, elles seront déchargées d'un certain nombre de tâches que nous définirons pour pouvoir mieux se consacrer au travail de lecture de masse auprès des populations. Les régions équipées d'une bibliothèque et d'une ou de deux autres bibliothèques secondaires travailleront en sous-réseau entre elles. Les Bibliothèques pour lesquelles il n'est pas prévu de bibliothèque secondaire devront, de notre point de vue, développer un travail de dépôts de livres dans des lieux de circulation de population et dans des écoles primaires. Comme nous avons écarté l'utilité de bibliobus ruraux (pour des raisons de réseau routier et de maintenance technique), nous pensons que chaque bibliothèque régionale devrait pouvoir disposer, dans le cadre de l'équipement du centre culturel régional, d'un camion équipé pour les pistes susceptible de transporter les caisses de brousse et de réaliser la promotion de la bibliothèque les jours de marché et en des lieux de rassemblement. Pour ce faire, un arrangement est possible entre les différents services : ce camion n'ayant pas besoin de circuler tous les jours. Les caisses de brousse pourront être fabriquées sur place, sur le modèle proposé par M. J.P. Clavel. (Fig. 10).

Chaque bibliothèque doit pouvoir être responsabilisée sur le choix des acquisitions : si nous concevons le système en réseau, avec y compris une centralisation des achats et des équipements, nous pensons cependant que des bibliothécaires se sentent motivés lorsqu'ils participent

SCHEMA DE CAISSE DE BROUSSE proposé par J.P. Clavel.

CAISSE DE BROUSSE

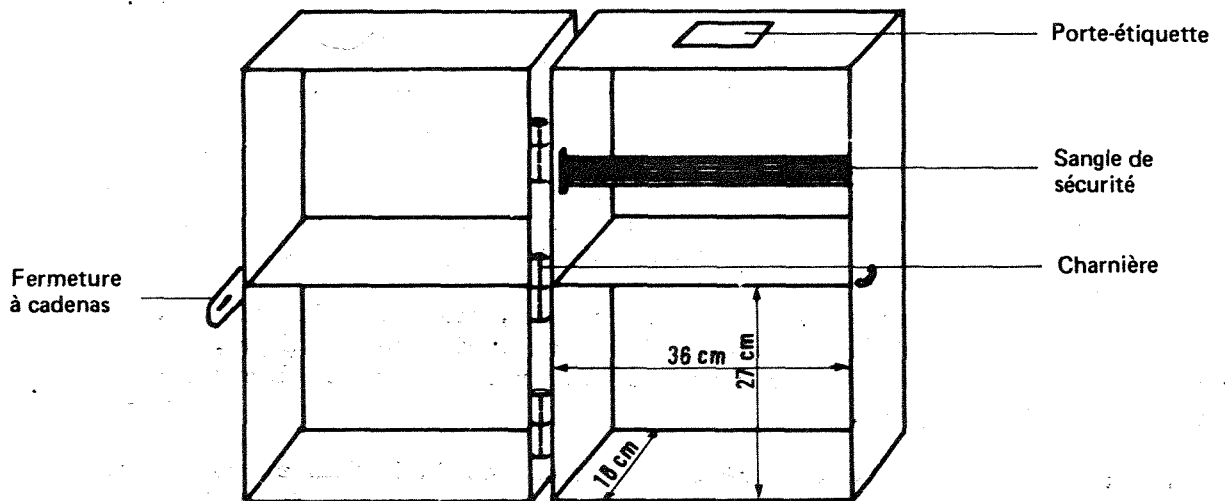


Figure n° 10.

Mesures extérieures : 60 x 40 x 20 cm
Hauteur : 2 x 27 cm de vide + 3 planches de 2 cm = 60 cm
Largeur : 36 cm de vide + 2 planches de 2 cm = 40 cm
Profondeur : 18 cm de vide + 1 planche de 2 cm = 20 cm

Les deux parties exactement semblables de la caisse devraient être fixées par de solides charnières permettant une ouverture à 180° pour former ainsi une étagère de 80 cm de long sur 60 cm de haut. Une sangle fixée à chaque montant pour chacun des rayons à mi-hauteur des livres doit empêcher les volumes de se chevaucher durant les transports. Il conviendrait également de disposer soit de papier, soit de matière plastique du genre Sagex pour que les volumes de hauteur différente ne s'abîment pas.

Un porte-étiquette doit permettre de glisser un carton-adresse préimprimé portant l'adresse de la ENP d'un côté et l'adresse de la bibliothèque destinataire de l'autre.

Une fermeture à cadenas (cadenas universel identique pour toutes les caisses et toutes les bibliothèques) maintient la caisse fermée pendant le transport. Il est prudent que chaque bibliothèque destinataire soit dotée de deux clefs. A cause du poids, la caisse ne devrait pas contenir plus d'une cinquantaine de volumes.

à la sélection des ouvrages, des revues etc... Si la centralisation totale peut paraître plus rationnelle, elle comporte des risques : une absence de responsabilisation peut entraîner une réelle passivité et la perte de conscience des objectifs culturels à réaliser. C'est pourquoi chaque bibliothèque doit pouvoir participer, au niveau de la région à des réunions d'achats avec l'aide de publications professionnelles (à raison d'au moins un abonnement par région pour chaque revue nécessaire). Les achats ne se faisant pas aussi fréquemment qu'en France , pour des raisons économiques et de délai de livraison, ces réunions trimestrielles sont tout à fait envisageables. Les bibliothèques de quartier de Brazzaville étant plus privilégiées à cause de la proximité de la Centrale de Lecture publique et d'une vie du livre plus intense.

Ces bibliothèques étant déchargées des tâches matérielles d'équipement des livres (hormis l'enregistrement sur leurs propres registres), le personnel peut disposer d'horaires plus larges pour le service public. Ces bibliothèques doivent disposer de salles de lecture suffisamment vastes pour privilégier la lecture sur place pour des usagers qui ne disposent pas, on l'a vu, de conditions satisfaisantes à domicile. M. Bernard Faye n'exclut pas le prêt dans les régions où les accès sont très difficiles mais privilégie également la lecture sur place : nous pensons que le prêt " collectif " est une bonne solution et permet de responsabiliser des membres de la communauté villageoise.

Tous les documents doivent être disposés en libre-accès. Les salles doivent être sous la surveillance de deux personnes pendant les horaires d'ouverture au public en plus de la ou des personne(s) préposée(s) au prêt . Ces personnes en service public sont là pour aider les usagers dans leur choix, pour les encourager à essayer telle ou telle lecture.

Afin de mieux percevoir les besoins des usagers, il est nécessaire que les bibliothécaires lisent énormément : ceci peut paraître évident mais nous savons que beaucoup de collègues ne le pratiquent pas, par manque de temps ou par conviction " qu'ils en savent plus que les autres ". Pour aider un lecteur enfant ou adulte, il faut savoir l'allécher avec un livre, lui en parler . Si un livre lui a plu, savoir en trouver un autre qui semble être de la même veine ou sur le même sujet avant de le guider vers autre chose pour ne pas l'enfermer dans le même genre de livre. Tout ceci n'est pas affaire d'intuition mais d'expérience dans sa propre lecture. Il ne s'agit pas d'imposer ses goûts mais de savoir " entraîner " des lecteurs facilement découragés. Notre propre expérience auprès de publics difficiles (enfants présentant de graves problèmes scolaires , adolescents perturbés, adultes mauvais lecteurs et complexés) nous fait affirmer qu'il y a toujours des " bons livres " pour chacun.

Ayant ainsi défini la première mission des bibliothécaires et donc de la bibliothèque, il nous semble que ce travail doit aller de pair avec des tâches d'animation que nous dessinerons plus loin et des tâches qui relèvent quasiment de services socio-éducatifs : l'utilisateur africain, surtout adulte, viendra plus aisément à la bibliothèque s'il sait y trouver le conseil, le renseignement pratique utile dans sa vie courante. Nous avons déjà expliqué qu'il ne nous paraissait pas de première urgence de constituer des fonds documentaires compliqués et de haut niveau dans ces bibliothèques : bien au contraire, elles doivent offrir des ouvrages documentaires simples, de vulgarisation bien faite, classés très simplement (nous y reviendrons). En complément de ce fonds documentaire équilibré par rapport aux ouvrages de fiction, un coin et un bureau doivent

être aménagés, dès l'entrée de la salle des adultes, bien en évidence, pour faire face à de multiples services de renseignement, d'orientation, en liaison avec les organismes sociaux et administratifs de la ville .

A cet effet, des boîtes-dossiers peuvent être constituées . Chaque bibliothèque doit bien sûr être équipée d'un téléphone, d'une photocopieuse et d'une machine à écrire qu'il sera possible de mettre à la disposition d'un public sachant s'en servir et à défaut, le personnel de la bibliothèque doit pouvoir rendre un tel service si la demande est justifiée. C'est aussi en venant pour d'autres raisons que la lecture ou une activité culturelle précise que des personnes trouveront l'habitude de prendre le chemin de la bibliothèque et du centre culturel. C'est ainsi que la bibliothèque y perdra son auréole de prestige lettré.

Nous pensons qu'il est grand temps de démontrer la fausseté d'une affirmation telle que celle-ci : " Le complexe philosophique bantou ne s'appuie pas sur des bases positives ; il en résulte un manque de curiosité intellectuelle " (52). Bien au contraire, nous n'avons observé que curiosité et soif de connaître de la part des lecteurs, qualités cependant entravées par un sentiment de peur face au monde des livres ou par un accueil souvent peu chaleureux, indifférent. Nous reprenons ces mots de J.C. Pauvert, alors chef du bureau d'éducation de base à la Direction de l'enseignement du Cameroun : " La lecture publique dépend des curiosités individuelles ou des motivations propre à chaque catégorie sociale.... Pour nous en tenir au personnel des cadres moyens (employés des services civils, instituteurs, ...) qui se situent à un stade intermédiaire entre la culture occidentale et la culture africaine traditionnelle, sa situation impli-

52. DOMONT (J. M.). - La Lecture au Congo belge.

In : UNESCO. Paris . - Le Développement des bibliothèques publiques en Afrique : stage d'études d'Ibadan . Paris : UNESCO, 1955. - (Manuels de l'UNESCO à l'usage des bibliothèques publiques ; 6). - P. 82.

que un certain mode de relations avec les éléments les plus instruits et les plus occidentalisés et le refus de relations avec la masse urbaine ou rurale, restée attachée à ses traditions et à la culture proprement africaine. Elle implique également d'autres motivations, telles que le désir de continuer à s'élever dans la hiérarchie administrative.... Mais leur absence de relations avec la masse les empêche d'être des animateurs de la culture populaire ..." (53). Ce jugement un peu sévère et peut-être déjà dépassé en partie, nous semble cependant très lucide : les personnels de ces bibliothèques doivent être choisis, en priorité, à qualification équivalente, parmi les cadres " naturels " de la population, c'est à dire des personnes proches d'elle, connaissant bien ses habitudes, ses goûts et ayant acquis sa confiance.

4.2.2.2. Les Missions de la Bibliothèque Nationale Populaire.

On aura compris que dans ce schéma, la BNP a le rôle d'une centrale de la lecture publique, en plus de ses missions spécifiques : bibliothèque elle-même , située à Brazzaville et effectuant du prêt , dépôt légal et réalisation de la bibliographie nationale. (Les ouvrages déposés n'étant pas accessibles au prêt). Elle doit être au sein de la DSBAD l'établissement moteur et pilote de ce réseau. Sans étouffer les bibliothèques du réseau par un dirigisme centralisateur à tous crins, elle doit également conseiller, dégager les orientations bibliothéconomiques à partir de bilans, amorcer des expériences-pilotes dans son propre établissement .

Qui dit " centrale " entend qu'elle a pour première mission de centraliser les demandes d'achat, de les grouper afin d'obtenir les conditions les plus avantageuses

53. PAUVERT (J.C.). - La Diffusion de la culture populaire au Cameroun français.

In : UNESCO. Paris . - Le Développement des bibliothèques publiques en Afrique : stage d'études d'Ibadan. - Paris : UNESCO, 1955. - (Manuels de l'UNESCO à l'usage des bibliothèques publiques ; 6). - P. 67.

et peser sur le développement des librairies locales . L'Office National des Librairies Populaires doit être l'instrument privilégié à cet égard. Etant donné la rareté des acquisitions jusqu'à maintenant, il a été pratiqué des achats par envoi en mission en France d'un représentant de l'Etat congolais chargé de choisir et d'acheter sur place ces livres ; cette mesure nous semble catastrophique : elle frustre les bibliothécaires d'un des aspects les plus agréables de leur travail et entraîne des choix tout à fait inadaptés.

La BNP est chargée du catalogage auteurs et " matières" des ouvrages après avoir harmonisé les achats pour comptabiliser les acquisitions en multiples exemplaires et pour éviter des déséquilibres possibles dans des bibliothèques faisant des erreurs d'orientation d'achats trop flagrantes. Elle doit équiper ces ouvrages (couverture en papier plastifié si possible transparent , renforcement des dos et des coins, fiche de prêt du livre et pochette pour la fiche de transaction). Ceci implique que toutes les bibliothèques du réseau acceptent de mettre au point le même système de prêt si elles le pratiquent. Mais nous avons déjà souligné qu'il valait mieux privilégier la lecture sur place. (Cependant une fiche de transaction est utile pour le prêt " collectif " , c'est à dire groupé pour une collectivité). La BNP se charge de l'indexation qui pour les ouvrages de fiction pourrait se limiter à : R pour Romans, BD pour Bandes dessinées, C pour Contes et Légendes, I pour Albums et livres d'images etc.. et être très simplifiée pour les documentaires . Des pastilles de couleurs pourraient efficacement symboliser les grandes classes pour mieux orienter le lecteur. A chaque bibliothèque de décider par la suite si elle met en prêt ou en lecture les ouvrages qu'elle recevra par chemin de fer avec les fiches.

La BNP doit veiller à l'établissement régulier de statistiques (prêt si il est pratiqué , lectures sur place par jour / par mois, inscriptions annuelles avec qualité de l'usager (profession ou non, élève, étudiant , âge, sexe, lieu d'habitation), circulations de documents par types (livres : ouvrages de fiction ou documentaires par grandes classes de la classification , autres documents...) Un rapport annuel détaillé devrait être envoyé à la BNP.

La BNP, par son rôle moteur, doit impulser un comité de lecture pour acquisitions pour adultes et un comité de lecture pour acquisitions pour enfants, en liaison avec des enseignants, éducateurs de l'INRAP et d'autres bibliothécaires de la ville. Elle restera maitresse de ses choix en matière d'acquisition mais peut, ainsi, être un interlocuteur mieux écouté des éditeurs à qui elle peut demander des dons de specimens ; ceci n'est pas utopique et peut être demandé à de gros éditeurs à qui on peut faire miroiter l'existence d'un important marché. Ce comité de lecture à Brazzaville sera de surcroit un organisme de formation permanente très efficace s'il fonctionne bien.

En liaison avec ces tâches de catalogage et de centralisation des achats, la BNP devra constituer le catalogue collectif du réseau, à charge des bibliothèques locales de lui envoyer les fiches d'ouvrages reçus localement par un autre moyen (dons, etc..)A l'heure actuelle, l'urgence n'est pas à l'équipement informatisé mais compte tenu de la baisse des coûts des micro-ordinateurs et de leur plus grande capacité-mémoire, il n'est pas impossible de concevoir, à terme, ce catalogue automatisé. Le nombre d'ouvrages n'étant pas énorme.

Des quartiers de Brazzaville n'étant pas desservis, comme on l'a vu au chapitre 2, il est souhaitable d'équi-

per la centrale ou la plus grosse des bibliothèques de quartier, Ouenzé, d'un bibliobus afin d'effectuer des dépôts et du prêt dans les quartiers de Poto-Poto et d'autres. Le terrain de la bibliothèque de Ouenzé permet la construction d'un garage avec des facilités d'accès et de manoeuvre pour ses déplacements et son chargement.

Dans l'état actuel des choses, ce projet de centrale ne peut exister tant que la BNP reste dans ses anciens locaux ou si encore, elle est transférée dans les locaux de Ouenzé, trop petits. Cette réalisation implique la construction d'un nouveau bâtiment assez vaste pour permettre des zones de stockage et de traitement des livres, un bureau et un magasin de dépôt légal, les zones de surface accessibles au public, un grand garage pour bibliobus et véhicule de service. Il nous semble important que la centrale soit aussi bibliothèque publique afin qu'elle expérimente, dans le concrèt, ses orientations de lecture publique et parce que cet équipement manque à Brazzaville, la plus peuplée, la plus vivante des villes, surtout si on ne veut pas s'en remettre seulement aux équipements étrangers si utiles soient ils. Restreindre la BNP à un rôle de centrale serait aussi risquer de couper les personnels en deux groupes : les catalogueurs en bureau et les " praticiens sur le terrain ".

Cependant, il est certain que la BNP exigera plus de personnel que les autres bibliothèques et de plus, un personnel beaucoup plus qualifié. Une grande organisation des tâches devra y régner afin que le réseau tout entier ne soit pas paralysé. Nous laissons Bernard Faye défendre avec force cette notion de réseau relié à une centrale : " En effet, on imagine mal comment pourraient fonctionner ces centres, sans une structure organisée au niveau natio-

nal, centralisant les informations, le recueil des documents et assurant une cohérence dans la constitution des services de lecture publique et de conservation d'archives ". (54).

4.2.2.3. Les Bibliothèques scolaires.

Elles ne rentrent pas dans le réseau de lecture publique mais nous pensons que leur développement est lié à la vitalité de ce réseau.

L'Etat congolais ne pouvant faire face à de multiples projets simultanés, il nous semble que les bibliothèques publiques devront faire un travail régulier et en profondeur dans les écoles primaires. Ce sont les petits enfants qui doivent être la cible première des bibliothèques, dès la maternelle, le jardin d'enfants. Des dépôts devront être faits dans les classes avec des animations sur place réalisées par l'enseignant et le bibliothécaire : il s'agit simplement de raconter les livres aux enfants et de les leur laisser pour une période déterminée, en accord avec le maître qui organisera l'emploi du temps en intégrant cette activité qui doit être un moment récréatif et insouciant.

En ce qui concerne les écoles situées à proximité de la bibliothèques, le chemin peut se faire dans l'autre sens : les enfants viendront à raison d'une séance par mois (pas moins) visiter la bibliothèque, choisir leurs livres pour le prêt collectif de classe, accompagnés de leur enseignant. Au retour, le bibliothécaire aura soin de leur demander leurs impressions de lecture, de les faire parler sur ces livres. Cette promenade qui coupe le rythme de l'école dans la bibliothèque, hors du contexte de la structure scolaire est véritablement un grand

plaisir pour les enfants . Ce travail ne peut pas être développé dans toutes les classes : aucune bibliothèque n'y suffirait et des enseignants ne sont pas toujours empressés mais ce travail servira de sensibilisation et d'expérience -pilote . Il implique également de grands fonds de roulement d'ouvrages pour enfants.

4.2.2.4. L'Accès de la Bibliothèque universitaire .

Cet aspect du problème ne concerne que Brazzaville . Cependant, la BNP et les bibliothèques de quartier ne pourront pas faire face à toute la demande, en quantité et en qualité : on l'a vu, toute une couche instruite de la population exprime des besoins spécifiques en formation continue, en documentation plus pointue . En ce sens, l'accès aux bibliothèques de l'Université Marien N'Gouabi doit être élargi.

4.2.2.5. La Coopération inter-bibliothèques.

Elle est liée au paragraphe précédent comme une condition nécessaire . Cette coopération doit se développer non seulement avec les services de la Bibliothèque universitaire mais aussi avec d'autres bibliothèques de Brazzaville, en particulier les bibliothèques de centres culturels étrangers qui pratiquent la lecture publique et ont acquis une expérience en ce domaine et la bibliothèque de l'INRAP pour les raisons que nous avons déjà exposées. Dans les régions, la coopération doit se développer avec les bibliothèques scolaires existantes (Loubomo, etc..) et les bibliothèques de mission sans sectarisme vis à vis de leur statut confessionnel même si nous pensons qu'il faut des bibliothèques laïques et publiques, comme l'école.

4.3. Caractéristiques des Bibliothèques publiques.

4.3.1. L'aménagement.

Un grand souci de simplicité doit régner : il en découle une conception architecturale simple (rez de chaussée avec deux salles en libre accès en séparant bien les enfants et les adultes , hall d'accueil pour inscriptions, renseignements, banque de prêt commune aux services , bureaux du personnel , magasin pour doubles et livres de dépôts collectifs , et là où ce sera possible, en plus de la salle polyvalente du centre culturel, une salle d'écoute sur place de disques, de cassettes .)

La décoration doit rechercher le confort et la solidité : peintures claires cependant, bien que plus salissantes, sols recouverts de linoleums gais et facilement lavables ; dans la salle des enfants, on veillera à installer des tapis et des petits sièges pour le coin de l'heure du conte. La salle d'écoute de musique doit être bien insonorisée et ne pas gêner les autres services. Des artisans locaux confectionnent des paniers en osier , des tapis de corde : il serait simple et peu coûteux de passer commande de grandes caisses d'osier pour ranger les albums qui n'ont pas besoin d'être classés en rayons. Les meubles et les rayonnages peuvent être fabriqués par des artisans locaux comme cela a été réalisé à Ouenzé.

Le matériel doit comporter, selon nous : des fichiers, même si le catalogue auteurs et le catalogue " matières " sont simplifiés . Une photocopieuse, un appareil à projection de films fixes et de diapositives, au moins deux machines à écrire , un téléphone et du matériel haute-fidélité en cas de création de salle d'écoute de musique. Une

télévision et un poste de radiodiffusion nous semblent, en tous les cas, nécessaires.

4.3.2. Quels documents ?

Le contenu de la bibliothèque est l'aspect fondamental du problème : nous ne pouvons, dans le cadre de ce travail, établir des listes types d'ouvrages qui nous sembleraient convenir à ces bibliothèques, compte tenu de l'absence de textes en langues locales.

Il nous semble important par ailleurs de ne pas limiter les acquisitions aux livres : ces bibliothèques, incluses dans une structure culturelle large, doivent tendre à être des petites médiathèques, même si nous sommes consciente que le livre, déjà fragile et coûteux, l'est moins encore que les disques, films fixes, diapositives, cassettes ... Mais une population déjà peu préparée au document imprimé, sera plus à même de se cultiver par le moyen de ces nouveaux supports.

Pour les adultes, nous pensons que la production moderne de " paperbacks ", c'est à dire d'ouvrages moins onéreux , à mi-chemin entre le livre de format de poche et le livre cartonné classique, permet de s'orienter vers des acquisitions en exemplaires nombreux, avec l'objectif d'user un livre et de le remplacer dès qu'il n'est plus présentable. Cette production éditoriale permet d'offrir au public un bon éventail de littérature et de documentaires de vulgarisation. Un fonds d'ouvrages de référence : atlas, dictionnaires, livres de grammaire, encyclopédie simple, textes législatifs importants de la République populaire du Congo, doit être constitué, avec la mise à jour de boîtes-dossiers simples sur des problèmes quotidiens : hygiène, santé, impôts, école etc..

Les documentaires produits en France pour les adolescents, qui n'offrent pas une présentation enfantine, peuvent tout à fait convenir au public adulte, si les sujets choisis ne sont pas, bien sûr, typiquement européens. Enfin, l'accent sera mis sur les productions d'auteurs congolais et africains. Un effort important doit être porté sur l'abonnement à un échantillonnage conséquent de revues : magazines d'information générale, revues sportives etc... Ce disant, nous ne visons pas les magazines de mode occidentale qui étalent une consommation inaccessible et étrangère au public concerné.

Un fonds de diapositives et de films fixes peut être organisé à l'intention des publics adultes et enfantins. Il peut être constitué à partir de documentaires courts et bien réalisés, du genre des " bibliothèques de travail sonores " de la pédagogie Freinet et d'autres éditeurs de documents visuels. Pour les enfants, on peut se procurer les films fixes qui ont été réalisés à partir des meilleurs albums internationaux, présentant des auteurs tels que Maurice Sendak qui nous semblent pouvoir plaire aux enfants de tous les pays.

Les enfants et les jeunes doivent pouvoir disposer également d'un fonds d'ouvrages de référence : manuels, encyclopédies, bibliothèque de travail (BT, BTJ, BT2), ainsi que de revues. Le fonds d'ouvrages doit s'équilibrer entre documentaires, bandes dessinées, albums et livres de fiction : contes et romans . Il existe maintenant un fonds assez riche dans l'édition de contes traditionnels africains (55) et une collection parmi d'autres, telle que la " Bibliothèque internationale " chez Fernand Nathan, présentant des oeuvres de tous les pays du monde, sélectionnées pour leur grande qualité, nous semble tout à fait susceptible d'intéresser les jeunes lecteurs afri-

55. NJAPNDUNKE (Angèle). - Les Contes africains . - Villeurbanne : Ecole Nationale Supérieure des Bibliothécaires, 1980.

cains. De même que le développement tout à fait intéressant, depuis ces cinq dernières années, de livres pour enfants en format de poche (Ecole des loisirs, Gallimard etc...) au catalogue riche des meilleurs écrivains pour enfants de tous les pays de l'est à l'ouest, est un atout pour les bibliothèques de jeunesse : ces livres sont peu onéreux, très bien illustrés, très lisibles et d'une rare qualité littéraire.

Mais les enfants doivent pouvoir jouer aussi dans la bibliothèque : des éditeurs présentent des livres-jeux, des jeux éducatifs (abécédaires, cartes de jeu d'identification d'animaux familiers , y compris d'Afrique, jeux de construction, jeux de logique). Ces jeux et jouets (cubes de bois etc...) doivent compléter le fonds de livres et d'albums : ils rentrent tout à fait naturellement dans la démarche éducative et récréative des bibliothèques. Ces jeux permettent à l'enfant de progresser dans toutes les étapes de développement de son comportement et aident l'enfant, encore craintif face au livre. Avis sans doute partagé par un de nos collègues africains, qui expliquait : " Alors que l'enfant occidental est mis très jeune en présence de jeux de construction, de robinets, de clés, de serrures qui l'obligent à penser en termes de relations spatio-temporelles et de causalités mécaniques, l'enfant africain reçoit plutôt une éducation chargée de drame et d'émotion " (56). Nous ne voulons pas écarter ces caractéristiques affectives et émotionnelles de l'éducation de l'enfant africain (que le conte et la littérature lui apporteront sans aucun doute) mais nous pensons que ces supports ludiques et pédagogiques lui seront d'une grande aide intellectuelle.

56. KOUSOU (Basile). - La Lecture des enfants : Instrument d'éducation, de culture et de développement en Centrafrique. - Villeurbanne : Ecole Nationale Supérieure des Bibliothécaires, 1979.- P. 3.

4.3.3. Développer des animations autour du livre et du disque.

Nous avons déjà souligné que le bibliothécaire devait comprendre son travail dans une dimension enrichie de la compréhension des multiples médiations qui mènent à la lecture. Nous pensons que si une véritable action culturelle bâtie sur des animations ne s'improvise pas, mais s'apprend tout autant que les techniques bibliothéconomiques, le bibliothécaire de lecture publique se doit de les assimiler pour les pratiquer lui-même ou pour travailler en équipe avec des animateurs professionnels.

Un des atouts des futures bibliothèques publiques congolaises est d'être située au coeur de centres culturels polyvalents qui auront aussi du personnel animateur. Les actions d'animation devront s'articuler et non se concurrencer. Cependant, certaines animations spécifiques peuvent être réalisées dans le cadre de la bibliothèque car elles s'appuient sur l'expérience des bibliothécaires en matière de lecture et d'observation des comportements du public face au livre et à la musique, en cas de discothèque.

C'est pourquoi, nous pensons qu'il est vital de " faire vivre " les livres par différentes techniques qui ont fait leurs preuves :

- raconter des histoires aux enfants, pratiquer " l'heure du conte " est certainement l'activité la plus simple à réaliser et la plus gratifiante. Il suffit de bien enregistrer le texte pour le raconter et même, à défaut, de le lire avec émotion et posément.
- Il est tout à fait possible de le réaliser pour les adultes même si ce public est plus critique, plus intimidant dans ses réactions. Mais chaque ville africaine possède ses griots qu'il faut convaincre de déplacer et qu'il faudra

indemniser si ce n'est rémunérer. A défaut de griot, il est possible de convaincre des adultes plus âgés de venir raconter des vieilles histoires qui ne sont pas forcément des légendes mais qui peuvent être aussi les souvenirs du vieux temps, le rappel des changements intervenus (la construction du CFCO qui fut un moment quasi-épique pour la classe ouvrière congolaise, tel souvenir de chasse, tel événement historique ...) Même en France où la tradition orale est beaucoup plus faible, de telles expériences ont pu se produire avec succès. Mais nous avons remarqué, au cours d'un stage de formation sur place que beaucoup de nos collègues congolais réagissaient avec méfiance et un peu de mépris pour ces activités : " ce n'est pas sérieux. C'est pour les enfants". Pourtant, l'un des stagiaires avait fini par captiver l'auditoire en racontant une des légendes de son village, après avoir été lui-même, un des plus réticents.

- Nous pensons qu'une expérience d'atelier d'imprimerie (matériel typographique simple type matériel Freinet) devrait être lancée dans une des bibliothèques de Brazzaville. L'animation pourrait être assurée par une personne professionnelle de l'imprimerie et un des membres du personnel de la bibliothèque. Deux séances hebdomadaires, l'une réservée aux adultes, l'autre aux enfants devraient permettre de relier la création de textes de fiction simples à leur impression et leur illustration (gravure sur linoleum peu coûteuse et fort simple à réaliser). Cette expérience pourrait être réalisée avec le concours de l'INRAP, et reliée à l'initiation de procédés d'impression modernes : photocopieuse, off-set, visites de l'imprimerie locale. Ce travail qui fut développé dans des classes françaises, puis dans des bibliothèques pour enfants (Clamart, Massy ...) s'est révélé extrêmement riche et complémentaire

de l'activité de lecture. Des enfants réticents à la lecture se sont montrés tout à fait passionnés dans ce travail et capables d'une grande méticulosité.

Monter un tel atelier n'est pas très coûteux (presse simple à rouleau transversal, trois casses de caractères, boîtes d'encre spéciale, papier, plaques de linoleum et instruments de gravure élémentaires). Cette action pourrait rechercher un subventionnement spécial.

- Des rencontres et des débats doivent être organisés régulièrement dans le centre, avec le concours de la bibliothèque : rencontres autour d'auteurs à condition que les thèmes ne soient pas trop intellectuels, discussions autour de projections (sur la santé, sur tel évènement important au plan national ou international, récit de voyage...)

- Des expositions simples peuvent être réalisées à la centrale, en collaboration avec d'autres services culturels afin de circuler par chemin de fer dans les bibliothèques de région : les thèmes doivent être percutants, bien délimités (telle technique (qu'est ce qu'un ordinateur ?) telle littérature (les écrivains congolais), tel évènement). En collaboration avec les musées, on doit s'appliquer à montrer des objets de l'artisanat et de l'art traditionnels congolais. L'exposition qui offre au public le plus d'objets concrets et le moins de texte est toujours la plus appréciée.

- Enfin, si le programme de construction de centres culturels régionaux ne prévoit pas la création de discothèques, il semble important d'en créer au moins une (à Pointe Noire par exemple où il n'y en a aucune). Cette discothèque consacrée à l'écoute sur place (moins dangereuse pour la conservation des documents ; plus adaptée au manque d'équipements domestiques) pourrait développer des actions d'animation musicale auprès des jeunes enfants et des adolescents :

RACONTER DES HISTOIRES AUX ENFANTS ...



Figure n° 11.

danse sur des rythmes différents : africains, arabes, européens etc...; écoute commentée de musique en préparation d'un concert organisé par le centre culturel...; rencontres avec des musiciens.

4.3.4. Faire connaître la bibliothèque dans la ville, dans la région.

Nous ne revenons pas sur le problème de formation des personnels découlant de ce programme d'activités. Un élément déterminant doit rentrer dans cette formation : la prise de conscience de la nécessité d'appliquer des techniques spécifiques de " publicité " afin d'entraîner la population concernée à prendre le chemin de la bibliothèque. Seul un public très éduqué et habitué au livre prend spontanément ce chemin. Les enfants, de même, curieux des nouveautés, ont moins de mal à franchir la porte sans trop de sollicitations extérieures. Mais un public adulte moins éduqué a besoin d'être guidé, motivé, alléché. Nous connaissons les bienfaits de " radio-trottoir " : un groupe qui fréquentera la bibliothèque avec plaisir sera porteur naturel d'une publicité de bouches à oreilles et gagnera d'autres familles, d'autres groupes au goût de cette fréquentation. Mais de tels moyens sont insuffisants.

Une banalisation de la ville doit être correctement faite pour indiquer par des panneaux, l'emplacement de la bibliothèque, du centre culturel. Des tracts très simples, portant peu de textes doivent être faits pour informer la population des services rendus par la bibliothèque. Des articles dans la presse (comme en avaient été faits en 1978 dans Mweti (57)), des émissions à la radio, à la télévision doivent constamment rappeler l'existence de la bibliothèque et de ses activités. Des visites guidées

57. BIBLIOTHEQUE NATIONALE POPULAIRE. Brazzaville. - Répertoire bibliographique n° 4 . - Brazzaville : BNP, 1978.
BIBLIOTHEQUE NATIONALE POPULAIRE. Brazzaville. - Répertoire bibliographique n° 5. - Brazzaville : BNP, 1978.
JOACHIM (Fortuné) . - Culture : l'exposition du livre a pris fin.
In : Mweti, 1978, n° 34 , p. 6.
MOSSA (Pierre) . - Les Jeunes congolais face à la lecture.
In : Mweti, 1978, ,° 39, p. 6-8.
La BNP voudrait intéresser la jeunesse à la lecture.
In : Mweti, 1978, n°66 , p. 8.
MOSSA (Pierre) . - La BN innove les clubs de lecture à Brazzaville.
In : Mweti, 1978, n° 65, p. 8.
MOSSA (Pierre) . - Le Choix des lectures chez les jeunes congolais .
In : La Semaine africaine, 1978, n° 1307, p. 10.

de groupes scolaires, de groupes de travailleurs d'entreprises doivent être organisées par les bibliothécaires selon un planning dessiné à l'avance et proposé aux établissements visés. Enfin, des voitures équipées de mégaphones, de haut-parleurs peuvent ponctuellement annoncer dans les quartiers l'organisation d'une manifestation culturelle et répéter brièvement l'existence de la bibliothèque, ouverte à tous et gratuite. Des fêtes en plein air peuvent être organisées, en nocturne, devant la bibliothèque avec la collaboration des musiciens de la ville, de danseurs, d'écrivains, de libraires . Le terrain de la bibliothèque de Ouenzé se prête particulièrement à ce type de manifestation qui impulserait une grande vie dans l'établissement.

CONCLUSION :

En prenant appui sur les projets en cours et sur les réalités congolaises, nous avons essayé d'être la plus concrète possible : la bibliothéconomie est selon nous, une discipline pratique qui s'élabore à partir de la synthèse d'éléments divers . Elle fait appel à l'économie, l'administration, la sociologie, la connaissance des services de documentation et des services d'action culturelle, la connaissance des productions éditoriales etc...

Nous avons tenté de ne pas calquer des schémas français auxquels nous sommes accoutumés, sur une réalité africaine, congolaise même si nous sommes convaincue, sans que cela soit contradictoire, que des méthodes expérimentées dans des pays aussi différents que le Danemark ou le Nigéria ont fait leurs preuves et ont amené un large public à la lecture.

Consciente des difficultés économiques et des multiples problèmes que rencontre la République Populaire du Congo, nous avons essayé d'être réaliste et de ne pas en appeler au " tout ou rien ". Les perspectives développées et projetées actuellement nous paraissent réalisables dans un proche avenir, surtout si une aide internationale vient compléter l'effort national. Aujourd'hui, le Congo a pris conscience de la nécessité d'une infrastructure de bibliothèques pour ne pas faire retomber dans l'analphabétisme des populations qui ont été scolarisées de façon conséquente. Car il est vrai qu'une personne ne sait lire que si elle continue à fréquenter régulièrement l'imprimé : un phénomène de quasi-amnésie se produit après plusieurs années sans lectures .

Ce développement de la lecture publique aura des répercussions inévitables sur la vie du livre au Congo : si un réel échange est pratiqué entre création, édition, diffusion et bibliothèques. Ce phénomène est cumulatif et réciproque. Les bibliothèques elles-mêmes, en bénéficieront en retour. Tant il est vrai que le plus beau schéma de bibliothèque pêchera en l'absence de livres produits par et pour les congolais.

Nous terminerons ce travail qui ne se prétend être que l'ébauche d'un véritable programme, qui nécessiterait une enquête plus poussée sur le terrain, par l'affirmation de notre optimisme, de notre espoir fondé doublement sur cette prise de conscience lucide des dirigeants dans le domaine culturel et sur les volontés individuelles de bibliothécaires, animateurs, écrivains congolais, désireux de s'atteler à cette tâche, pour le bienfait de leur pays, aux racines culturelles anciennes et vivaces.

A N N E X E S .

BIBLIOGRAPHIE : ouvrages et articles de périodiques
Classement thématique . (ouvrages déjà cités et non
cités)

GENERALITES. Aspects historiques, économiques, sociaux ...

Annuaire statistique 1982 = statistical Yearbook 1982.
Paris : UNESCO, 1982.

BERTRAND (Hughes). - Le Congo : formation sociale et
mode de développement économique. - Paris : F. Maspéro,
1975. - (Critiques de l'économie politique).

BINIAKOUNOU (P.). - Chômeur à Brazzaville. - Dakar ;
Abidjan ; Lomé : Les Nouvelles Editions Africaines, 1977.

COT (G.). - Le Congo à l'heure de la radicalisation.
In : Afrique-Asie, n° 108, mai 1976.

COT (G.). - Spécial Congo.
In : Afrique-Asie, n° 140, 25 juillet-6 août 1977.

DECRAENE (Philippe). - Le Congo Brazzaville .
In : Encyclopaedia Universalis, vol. 4.
Paris : Encyclopaedi universalis, 1968.

Dossier Congo.
In : Afrique en lutte , n° 47, janvier 1983.

INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE ET D'ACTION PEDAGOGIQUE.
Brazzaville .- Géographie de la République populaire du
Congo. - Paris ; Brazzaville : ONLP, EDICEF, 1976.

MFOULOU (R.). - La Croissance urbaine au Congo.
In : Actes du colloque de démographie d'Abidjan, 22-26
janvier 1979. - Abidjan : Institut de formation et de
recherche démographique, 1980.

POATY (J.P.). - Contradictions sociales et formes de
conflits sociaux dans une ville africaine : Brazzaville.
In : Espaces et société, n° 10-11, octobre 1973-février 1974.

RANGLES (W.G.L.). - L'Ancien royaume du Congo des origines à la fin du 19 ème siècle . - Paris : Mouton, 1968.

Recensement général de la population du Congo 1974.

- Brazzaville : Centre national de la statistique et des études économiques, 1978.

La République populaire du Congo.

In : Europe Outre mer , vol. 57, n° 604, mai 1980.

République populaire du Congo.

Paris : Editions Jeune Afrique, 1977 .- (Les Atlas Jeune Afrique)

SORET (M.). - Histoire du Congo : capitale Brazzaville.

- Paris : Berger-Levrault, 1978.

TENAILLE (Frank). - Les 56 (cinquante six) Afrique :

guide politique de A à L . - Paris : F. Maspéro, 1979. -

(Petite collection Maspéro ; 231)

WOUNGLY MASSAGA . - La Révolution au Congo : contribution à l'étude des problèmes politiques d'Afrique centrale .

- Paris : F. Maspéro, 1974. - (Cahiers libres ; 261-262).

LINGUISTIQUE.

Introduction des langues nationales dans les programmes scolaires .

In : Fraternité matin, 4 avril 1979.

JACQUOT (André). - Groupe linguistique Kongo : éléments de bibliographie . - Brazzaville : ORSTOM, 1968.

JACQUOT (André). - Les Langues du Congo-Brazzaville : inventaire et classification.

In : Chahiers de l'ORSTOM, sciences humaines, vol. 8, n°4, 1971.

Lexique français-Munukutuba . - Brazzaville : INRAP, 1978.

LUMWAMU (F.). - Lexique kikongo-français . - Brazzaville : Université , département de linguistique et de littérature orale, 1977.

MOYSAN (N.). - Méthode rapide pour apprendre à lire en langue congolaise . - Issy les Moulinaux : Editions Saint-Paul, 1970.

NKOUNKOU (Barthélémy). - Langue, culture et rôle de la linguistique dans le développement national.

In : La Semaine africaine, 19-25 juillet 1979.

ALPHABETISATION, EDUCATION DES ADULTES :

Alphabétisation.

In : Agence congolaise d'information (ACI), septembre 1977.

Dix ans d'éducation des adultes en République populaire du Congo.

In : Convergence, n° 11, 1978.

Education des adultes : continuité et perfectionnement.

In : Recherche, pédagogie et culture; n° 31, sept-oct. 1977.

LAIR (J.C.). - République populaire du Congo : alphabétisation et éducation des adultes : novembre 1965-septembre 1970. - Paris : UNESCO, 1971.

NGOUANOU (Pascal). - L'Intérêt de l'alphabétisation en langue nationale .

In : La Semaine africaine, n° 1306, 1978.

RICHARD (J.). - Un Système de radio-éducative en République populaire du Congo.

In : recherche, pédagogie et culture, n°32, nov.-dec. 1977.

EDITION, PRESSE EN AFRIQUE NOIRE ET AU CONGO.

BENOISTE (Annick). - Cinq maisons d'édition africaines.
In : Jeune Afrique, n° 933, 22 novembre 1978.

COLLOQUE REGIONAL SUR LE DEVELOPPEMENT DES JOURNAUX RURAUX
EN AFRIQUE FRANCOPHONE. 2. Dakar. 1973. - Rapport . - Pa-
ris : UNESCO, 1974.

DO BI DO GOULANZIE. - L'Edition et les écrivains en Afrique
noire francophone : à l'exemple de la Côte d'Ivoire . - Vil-
leurbanne : Ecole nationale supérieure des bibliothécaires,
1980.

ESTIVALS (R.). - Le Livre en Afrique noire francophone.
In : Communications et langages, n° 46, 2ème trimestre 1980.

GALLI (E. PH.). - Culture : exposition du livre congolais.
In : Mweti, n° 28 , 1978.

KADIMA NZUJI (Mukala). - Le Livre africain et sa diffusion.
In : Présence africaine, n° 115, 3ème trimestre 1980.

KOTEI (S.I.A.). - Le Livre aujourd'hui en Afrique .- Paris :
UNESCO, 1981 (Livres sur le livre)

LALANDE ISNARD (F.). - Vendre des livres en Afrique : une
expérience.

In : The African book publishing record, n°4, 1980.

LOPES (Henri). - L'Ecrivain doit prendre position ou se taire.
In : Fraternité Matin, 29 octobre 1976.

REUNION REGIONALE D'EXPERTS SUR LES STRATEGIES NATIONALES
DU LIVRE EN AFRIQUE. Dakar, Sénégal, 2-5 février 1981.
- Rapport de la réunion / UNESCO. - Paris : UNESCO, 1981.

Revue et magazines frappés d'interdit.
In : Etumba, n° 453, 1977.

UNESCO. Paris . - La Promotion du livre en Afrique : problèmes
et perspectives . - Paris : UNESCO, 1969. - (Etudes et docu-
ments d'information ; 56)

VAN DER WERF (S.). - Une Expérience d'édition et de diffusion du livre en Afrique.

In : Afrique contemporaine, vol. 9, n° 48, mars-avril 1970.

Who's who of African publishers at the Francfurt book fair 1980.

In : The African book publishing record, vol. 6, n°3-4, 1980.

LIVRE ET LECTURE DES ENFANTS EN AFRIQUE NOIRE ET AU CONGO.

AYOH (Thérèse). - Le Livre et l'incitation à la lecture chez l'enfant en Côte d'Ivoire . - Villeurbanne : Ecole nationale supérieure des bibliothécaires, 1980.

Editions enfantines en Afrique.

IN : Notre librairie, n° 51, janvier-avril 1980.

KOUSOU (Basile). - La Lecture des enfants, instrument d'éducation, de culture et de développement en Centrafrique.
- Villeurbanne : Ecole nationale supérieure des bibliothécaires, 1979.

MOSSA (Pierre). - La Bibliothèque nationale innove les clubs de lecture à Brazzaville.

In : Mweti, n° 65, 1978.

MOSSA (Pierre). - Le Choix des lectures chez les jeunes congolais .

In : La Semaine africaine, n° 1307, 1978.

MOSSA (Pierre). - Les Jeunes congolais face à la lecture.

In : Mweti, n° 39, 1978.

NJAPNDUNKE (Angèle). - Les Contes africains . - Villeurbanne : Ecole nationale supérieure des bibliothécaires, 1980.

NSOUKINA (Marcel). - Contes congolais pour les enfants.
- Villeurbanne : Ecole nationale supérieure des bibliothécaires, 1977.

PELLOWSKI (Anne). - Sur mesure : les livres pour enfants dans les pays en développement. - Paris : UNESCO, 1980.

- (Livres sur le livre).

LECTURE ET BIBLIOTHEQUE A L'ECOLE.

NZOTTA (Briggs C.). - Education for library management in African schools .

In : Journal of librarianship, vol. 9, n° 2, 1977.

La Lecture à l'école élémentaire .

In : Le Pédagogue : trimestriel d'information des éducateurs d'Afrique noire , n° 21, septembre 1981.

Pour la création et l'organisation de vraies bibliothèques scolaires en Afrique .

In : Le Pédagogue : trimestriel d'information des éducateurs d'Afrique noire, n° 23, avril 1982.

MISSION / LIVRE EN AFRIQUE.

EFOUA MBOZO'O (Samuel). - La Mission catholique et la pénétration du livre en Afrique noire . - Villeurbanne : Ecole nationale supérieure des bibliothécaires, 1978.

ZOUE ELA (Elie). - Le Rôle de la mission dans la pénétration du livre en Afrique . - Villeurbanne : Ecole nationale supérieure des bibliothécaires, 1975.

REPERTOIRES SUR LE LIVRE ET LES BIBLIOTHEQUES EN AFRIQUE.

The African book world and press : a directory = répertoire du livre et de la presse en Afrique . - München ; New-York ; Paris : K. G. Saur : France Expansion , cop. 1980.

BEAUDIQUEZ (Marcelle). - Les Services bibliographiques dans le monde 1970-1974. - Paris : UNESCO, 1975.

CENTRE D'ANALYSES DE RECHERCHES ET DE DOCUMENTATION POUR
L'AFRIQUE NOIRE. Paris .

Bibliothèques et centres de documentation.

In : Bulletin d'information et de liaison / CARDAN, Ecole
pratique des hautes études, 6è section, Centre d'études
africaines , vol. 6, n° 4, 1974.

World guide to library schools and training courses in docu-
mentation . - London ; Paris : Clive Bingley, UNESCO, 1981.

ZIDOUEMBA (Dominique). - Répertoire des services de documen-
tation, de bibliothèques et d'archives d'Afrique . - Paris :
UNESCO, 1977.

REPERTOIRES BIBLIOGRAPHIQUES D'ETUDES AFRICANISTES

ECOLE DES HAUTES ETUDES EN SCIENCES SOCIALES. Centre d'études
africaines . Paris .

Bibliographie des travaux en langue française sur l'Afrique
au sud du Sahara : sciences humaines et sciences sociales.
Paris : Ecole des hautes études en sciences sociales, 1979-
1982.

CENTRE d'ETUDES AFRICAINES . Paris .

Répertoire des thèses africanistes françaises, année 1979.
- Paris : Centre d'études africaines, 1982.

Major review media and publicity outlets for african studies
material.

In : African book publishing record, vol. 6, n°3-4, 1980.

Repertoire bibliographique de la République populaire du
Congo / Bibliothèque nationale populaire, Brazzaville .
- Brazzaville : BNP, 1975 -

BIBLIOTHEQUES EN AFRIQUE.

ABDELJAOUAD (M.). - Livre, culture et développement : les bibliothèques en Afrique : - Villeurbanne : Ecole nationale supérieure des bibliothécaires, 1975.

BOUSSO (Amadou). - La Formation des bibliothécaires et le développement des bibliothèques universitaires en Afrique. - Paris : UNESCO, 1980.

CONFERENCE AFRO-NORDIQUE SUR LES BIBLIOTHEQUES. 3. Finlande. 1979 . - Réunion et rapport final . - Paris : UNESCO, 1981.

CORREA (Antoinette). - Les Bibliothèques et l'éducation permanente en Afrique . - Villeurbanne : Ecole nationale supérieure des bibliothécaires , 1975.

DIAO (Diana). - Mission des bibliothèques en Afrique . - Villeurbanne : Ecole nationale supérieure des bibliothécaires, 1975.

FONTVIEILLE (Jean Roger). - Gabon : création d'une infrastructure nationale des archives, des bibliothèques et de la documentation. - Paris : UNESCO, 1979.

FONTVIEILLE (Jean Roger). - République Togolaise : les bibliothèques : enquête et propositions de développement . - Paris : UNESCO, 1977.

SENGHOR (Léopold Sédar). - La Bibliothèque instrument majeur du développement .

In : Ethiopiques , n° 14, avril 1978.

UNESCO. Paris . - Développement des bibliothèques publiques en Afrique : stage d'études d'Ibadan. - Paris : UNESCO, 1955.
- (Manuels de l'UNESCO à l'usage des bibliothèques publiques ; 6)

BIBLIOTHEQUES EN REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO.

CLAVEL (J. P.). - République populaire du Congo : plan de développement des bibliothèques , 10 septembre-10 novembre 1972. - Paris : UNESCO, 1973.

FAYE (Bernard). - République populaire du Congo : le complexe Bibliothèque nationale populaire, Archives nationales, centre de documentation national et unité de formation : mission 25 août-24 septembre 1975. - Paris : UNESCO, 1976.

FAYE (Bernard). - République populaire du Congo : projets de construction de Centres culturels régionaux : rapport technique . - Paris : UNESCO, 1982.

GAGRO (Bazidar). - République populaire du Congo : Centre d'études de recherches et de documentation sur le développement culturel : mission 12 janvier-16 février 1977. - Paris : UNESCO, 1977.

LAFONT (Suzanne). - République populaire du Congo : la formation de documentalistes, de bibliothécaires et d'archivistes : mission . - paris : UNESCO, 1979.

MUGNIER (P.L.). - Création d'un centre de documentation pédagogique : Congo Brazzaville : mission juillet 1962- juin 1964. - Paris : UNESCO, 1964.

OUKOUNGUILA (Daniel). - Lecteurs et bibliothèques à Brazzaville . - Villeurbanne : Ecole nationale supérieure des bibliothécaires, 1976.

SAMBA (Roger Abel). - Les Bibliothèques en République populaire du Congo.

In : Bulletin de l'UNESCO à l'intention des bibliothèques, vol. 25, n° 4, juillet-août 1971.

LITTERATURE , PEINTURE, MUSIQUE CONGOLAISES.

BEMBA (Sylvain). - Musique traditionnelle, réalités congolaises d'aujourd'hui.

In : Recherche , pédagogie et culture , n°29-30, Mai-août 1977.

Chansons et proverbes lingala / Textes rassemblés et traduits par A. Dzokanga . - Paris : EDICEF, 1978. - (Fleuve et flamme : série bilingue).

CHEMAIN (R.). - Panorama critique de la littérature congolaise contemporaine . - Paris : Présence africaine, 1979.

DANINOS (G.). - De l'importance de la littérature orale en Afrique noire et en particulier au Congo.

In : Afrique littéraire et artistique , n° 48, 2è trimestre 1978.

La Littérature congolaise.

In : Notre librairie , n° 38, 1977.

MAMONSONO (Léopold Pindy). - Bio-bibliographie des écrivains congolais . - Brazzaville : éditions littéraires congolaises, 1979.

TATI-LOUTARD (Jean-Baptiste). - Anthologie de la littérature congolaise d'expression française . - Yaoundé : CLé , 1977.

TATI-LOUTARD (Jean-Baptiste). - L'Ecole de peinture de Poto-Poto.

In : Recherche, pédagogie et culture , n° 31, septembre - octobre 1977.

ADRESSES UTILES : documentation.

Nous ne présentons qu'une sélection de centres de documentation parmi tous ceux qui existent à Paris .

ACADEMIE DES SCIENCES D'OUTRE-MER.

15, rue de la Pérouse.

75016. Paris .

Tel : 720 87 93

ARCHIVES NATIONALES. Section Outre-mer.

27, rue Oudinot.

75007. Paris .

Tel : 567 35 35 , poste 452.

BANQUE CENTRALE DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST. (BCAO)

29, rue du Colisée.

75008. Paris .

Tel : 225 71 60

BIBLIOTHEQUE DE DOCUMENTATION INTERNATIONALE CONTEMPORAINE.

(BDIC)

Centre universitaire

92001. Nanterre .

Tel : 721 40 22.

BIBLIOTHEQUE DE L'ARSENAL

1, rue Sully.

75004. Paris .

Tel : 277 44 21.

BIBLIOTHEQUE DE L'ECOLE NATIONALE DES LANGUES ORIENTALES.

2, rue de Lille.

75007. Paris .

Tel : 260 34 58.

261 62 03.

BIBLIOTHEQUE DE LA FACULTE DE DROIT ET DES SCIENCES ECONO-

MIQUES. Paris I et II.

2, rue Cujas.

75005. Paris .

Tel : 329 30 25.

BIBLIOTHEQUE DE LA FACULTE DOMINICAINE.

45, rue de la Glacière .

75013. Paris .

Tel : 587 05 33.

BIBLIOTHEQUE DU DEPARTEMENT EVANGELIQUE FRANCAIS.D'ACTION
APOSTOLIQUE.

102, boulevard Arago.

75013. Paris .

Tel : 320 70 95.

BIBLIOTHEQUE NATIONALE. Départements des Périodiques, des Imprimés
58, rue de Richelieu.

75002. Paris .

Tel : 261 82 83.

BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE D'INFORMATION. (BPI)

43, rue Beaubourg.

75003. Paris .

Tel : 277 12 33

CENTRE DE DOCUMENTATION . BUREAU DU LIVRE ET DES PUBLICATIONS.
Ministère des Relations extérieures.

1 bis, avenue de Villars.

75007.Paris .

Tel : 555 95 44.

CENTRE DE RECHERCHES AFRICAINES . (CRA)

9, rue Malher.

75004. Paris .

Tel : 278 33 22.

CENTRE DE RECHERCHES DOCUMENTAIRES DE L'AFRIQUE. (CRDA)

93, rue La Fayette.

75001. Paris.

Tel : 526 93 37.

CENTRE D'ETUDES AFRICAINES (CEA)
Ecole des Hautes Etudes en sciences sociales.
54, boulevard Raspail.
75006. Paris .
Tel : 544 39 79, poste 212.

CENTRE D'ETUDES DU MAGHREB ET DU MOYEN ORIENT.
44, rue de la Tour.
75016. Paris .
Tel : 503 21 20.

CENTRE D'ETUDES ET DE DOCUMENTATION SUR L'AFRIQUE ET
L'OUTRE MER. Direction de la Documentation française.
29-31 Quai Voltaire.
75007. Paris .
Tel : 261 50 10.

CENTRE DES HAUTES ETUDES ADMINISTRATIVES SUR L'AFRIQUE
ET L'ASIE MODERNES.
13, rue du Four.
75006. Paris .
Tel : 326 96 90.

CENTRE PROTESTANT D'ETUDES ET DE DOCUMENTATION. (CPED)
8, Villa du Parc Montsouris.
75014. Paris .
Tel : 589 55 79.

FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES.
27-30, rue Saint-Guillaume.
75007. Paris .
Tel : 260 39 60, poste 620 et 711.

Librairie L'HARMATTAN.
7, rue des Ecoles.
75005. Paris .
Tel : 326 04 52.

Groupe JEUNE AFRIQUE. Centre de documentation.
51, avenue des Ternes.
75 827 Paris cedex 17.
Tel : 766 52 42.

Journal LE MONDE. Service de documentation.
7, rue des Italiens.
75 427 . Paris cedex 09.
Tel : 770 81 18.
770 35 51.

MUSEE DE L'HOMME.
Palais de Chaillot.
Place du Trocadéro.
75016. Paris .
Tel : 704 53 94.
553 70 60.

MUSEE DES ARTS AFRICAINS ET OCEANIENS.
293, avenue Daumesnil.
75012. Paris .
Tel : 343 14 54.

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE
ET LA CULTURE. UNESCO.
Service des Archives, Bibliothèque.
7, place de Fontenoy.
75007. Paris .
Tel : 577 16 10.

SYLVAIN BEMBA.

Présentation:

Sylvain Bemba est né à Sibiti au Congo en 1934. Après des études d'administration, de journalisme, il fut journaliste . Il est actuellement documentaliste au Service de la documentation de la Bibliothèque Universitaire de Brazzaville . Ecrivain, il a reçu le grand prix de la nouvelle africaine en 1963, le 2ème prix de la nouvelle au concours international organisé par Afric-Asia en 1970 et il a été primé deux fois au concours théâtral inter-africain de l'ORTF en 1969 et en 1972.

Citons, parmi ses oeuvres :

La Chambre noire , nouvelle (in Preuves, n°155, janv. 1964)

La Mort d'un enfant de la foudre , nouvelle (in AfricAsia, n°33, février 1971)

L'enfer, c'est Orfeo , théâtre , Paris : ed. ORTF, 1970.

L'Homme qui tua le crocodile , théâtre , Yaoundé : CLE, 1972.

La Rumba fantastique , nouvelle (in 10 nouvelles de ...
Editions Agence de coopération culturelle et technique et
Radio France , 1975)

Une Eau dormante , théâtre (Radio France, 1975)

Tarentelle noire et diable blanc , théâtre , Paris : P.J.
Oswald, 1976. (Théâtre africain ; 28)

Rêves portatifs, roman, Dakar; Abidjan ; Lomé : NEA, 1979.

Interview :

" Mon sentiment en tant qu'écrivain et travaillant dans
un service de documentation sur le rôle et la diffusion
du livre au Congo :

Tout reste à faire. Il n'existe aucune politique nationale
du livre. Les secteurs liés à ce domaine travaillent en
ordre dispersé. Plus de vingt ans après l'indépendance,
il n'existe aucune industrie culturelle concernant le
livre. Seul, l'Institut National de Recherche et d'Action
pédagogiques a un projet de maison d'édition. Quand on sait
que le taux de scolarisation avoisine les 100% au Congo,
que le nombre d'écrivains est relativement élevé pour un
aussi petit pays, on souhaite que certaines conclusions
du Congrès mondial du livre à Londres (Juin 1982) donnent
lieu à une large concertation sur une stratégie nationale

pour la diffusion du livre .

Les obstacles marquants sur cette voie ?

L'absence de structures éditoriales au Congo, le coût élevé du livre édité à l'étranger, le manque d'habitudes de lecture, le manque d'intérêt des Pouvoirs publics pour ce secteur, (ce qui traduit un grave sous-développement intellectuel), le développement des médias à grande diffusion (radio et surtout télévision) qui étouffent non seulement la presse écrite mais relèguent à l'arrière-plan le besoin du livre, moyen indispensable favorisant l'épanouissement spirituel des hommes.

Pourtant, les statistiques de fréquentation des bibliothèques de lecture publique, comme celle du Centre culturel français montrent un immense besoin de lecture qui ne demande qu'à être encouragé par des infrastructures adéquates, par une politique d'aide à la création littéraire. Je vous fais ces réponses d'un seul jet et si elles vous paraissent brèves, je pourrai éventuellement les enrichir. "

Brazzaville , le 16 mai 1983.

SONY LABOU TANSI.

Présentation :

Sony Labou Tansi, âgé de trente quatre ans , a été enseignant, directeur d'un collège de brousse, à Mindouli où il a eu le souci de créer une bibliothèque avec des valises de brousse envoyées par le Centre culturel français . Il travaille maintenant au service de la recherche scientifique à Brazzaville . Il est considéré comme un des plus brillants écrivains de la nouvelle génération africaine. Il a publié :

La Parenthèse de sang, suivi de , Je soussigné cardiaque, théâtre, Paris : Hatier, 1981.

La Vie et demie, roman, Paris : Seuil, 1979.

L'Etat honteux, roman, Paris : Seuil, 1981.

Un autre roman est en préparation.

Interview :

" Si on peut parler de lecture comme distraction, par honnêteté, je voudrais qu'on entende par là ce qu'on entend par là quand on nomme la culture " physique " une distraction. Car toute lecture me paraît toujours et avant tout, une culture de l'esprit. Le plaisir de manger ne fait pas de l'acte de se nourrir une distraction. Ce plaisir se greffe à l'acte sans en être la composante essentielle. Qu'on me permette de croire que le plaisir d'apprendre porte toujours les mêmes vêtements que le désir de connaître, que donc le plaisir de lire ne pourrait se dissocier du désir de savoir.

Je crois que c'est à cause de cela que le livre s'est imposé sur le plan mondial, qu'il donne confiance et que toute lecture pourrait être considérée comme une démarche de vérification de cette confiance. Ceci me paraît être plus vrai encore pour mon pays, que l'on dit " jeune " et qui l'est un peu devenu. Il l'est du point de vue de sa population, mais aussi, de celui de ses aspirations, de ses rêves, de ses projets ...de ses ambitions profondes.

Ce que nous cherchons dans un livre, c'est d'abord l'expérience d'autrui qui nous permet d'aiguiser notre propre expérience. La vie d'autrui nous permet de réaliser et de savourer notre propre vie .

Il existe au Congo une forte proportion de " vingtenards ", c'est à dire des gens qui vont créer leur choix, donc des gens qui ont besoin de confrontations avec le plus grand éventail d'expériences . Les soifs sont nombreuses. Et le livre, parent pauvre des médias, mériterait une attention particulière, au niveau mondial. Il a déjà un grand nombre de problèmes (manque de maisons d'édition, manque de librairies, manque de circuits sûrs de distribution, coût trop élevé face à des pouvoirs d'achat lamentables , censures, préjugés, problèmes de transport...) L'adage dit chez nous qu'un livre prêté est un livre perdu. Cela montre bien que la carence des circuits de distribution crée pour les miséreux livres qui s'aventurent dans la boue mouvante de nos coeurs assoiffés de savoir, des circuits hallucinants, qui font qu'un livre n'a pas de vrai propriétaire.

Le cas du Congo est d'ailleurs le même que celui du Zaïre que je connais suffisamment . Les collèges d'enseignement généraux, CEG, et les lycées régionaux pourraient être, tels qu'ils sont répartis, les points de chute les mieux indiqués et les plus fiables pour le livre en français. Restera posé le problème de " l'autre livre ", celui qui gagnerait plus vite toutes les couches alphabétisées : le livre en langue locale tant il est vrai que les populations, chez nous, présentent une alphabétisation (lettralisation) à trois niveaux :

les adultes alphabétisés, les jeunes scolarisés, les " gens de la petite élite de l'alphabet rompu ". Quelles que belles bibliothèques qu'on donne aux livres, leur meilleur dortoir, c'est le coeur des hommes .

Nous sommes des gens de la ville, mais surtout des habitants de la forêt, de la savane, du soleil, de la lune et nous avons le coeur de lire une ligne entre deux coups de bêche .

Brazzaville, le 20 avril 1983.

MARIE-LEONTINE TSIBINDA.

Présentation :

Marie-Léontine Tsibinda est bibliothécaire au Centre culturel américain. Mais elle est aussi poète .Membre du jeune Cercle littéraire de Brazzaville , elle a publié :

Mayombe , poésie , Paris : éditions Saint-Germain des Prés, 1980.(" La Poésie la vie)

Interview :

" L'industrie du livre gagne du terrain en Afrique et mon pays est pris dans la fièvre du livre. Les jeunes s'intéressent à la lecture et fréquentent les centres culturels qui existent, surtout le Centre culturel français et le Centre culturel américain. Les services sont gratuits et les conditions sont, pour de nombreux lecteurs , agréables. Le lecteur congolais est très curieux, avide de connaissances et je ne peux qu'encourager cette avidité. J'ai peur cependant : le lecteur subit le livre ; on choisit à sa place et le mirage qui se reflète dans son champ de lecture est d'abord étranger avant d'être personnel, ou si tu veux , national.

Je suis pour une ouverture vers le monde mais je favoriserais la création de centres culturels nationaux. La vidéo s'impose (mais combien de gens l'ont ou peuvent s'en offrir une ?) et il faut des moyens financiers pour la faire fonctionner. L'intéressé est " libre " parce qu'il a le choix de faire la commande de ce qui lui plaît.

Les médias jouent un rôle très important et le livre aussi, évidemment. Ils doivent éduquer, distraire et informer - mais une information libérale pour permettre au lecteur ou à tout autre de faire son choix. Les possibilités doivent être immenses. On doit se sentir en terre ferme pour mesurer ses forces .

Dans tous les cas, les efforts doivent être encouragés. Je suis sûre que la jeunesse comprendra qu'on peut lui faire

confiance et fera des projets immenses qui aboutiront
à quelque chose d'acceptable . "

Brazzaville, le 2 mai 1983.

DEPENSES POUR L'ENSEIGNEMENT.

1. Dépenses publiques afférentes à l'enseignement.

(source : Statistical Yearbook 1982 .

Paris : UNESCO, 1982.)

COUNTRY CURRENCY	YEAR	TOTAL EDUCATIONAL EXPENDITURE DEPENSES TOTALES D'EDUCATION GASTOS TOTALES DE EDUCACION			CURRENT EDUCATIONAL EXPENDITURE DEPENSES ORDINAIRES D'EDUCATION GASTOS ORDINARIOS DE EDUCACION				CAPITAL EXPENDITURE
		AMOUNT	AS % OF	AS %	AMOUNT	AS %	AS % OF	AS %	
			GROSS	OF TOTAL		OF THE	GROSS	OF CURRENT	
			NATIONAL	GOVERNMENT		TOTAL	NATIONAL	GOVERNMENT	
PAYS	ANNEE	MONTANT	EN % DU	EN %	MONTANT	EN %	EN % DU	EN % DES	DEPENSES
MONNAIE			PRODUIT	DES DEPENSES		DU	PRODUIT	ORDINAIRES DU	EN CAPITAL
			NATIONAL	TOTALES DU		TOTAL	NATIONAL	GOUVERNEMENT	
PAIS	AÑO	IMPORTE	EN % DEL	EN % DE	IMPORTE	EN %	EN % DEL	EN % DE	GASTOS
MONEDA		(000)	PRODUCTO	LOS GASTOS	(000)	DEL	PRODUCTO	LOS GASTOS	EN CAPITAL
			BRUTO	TOTALES DEL		TOTAL	NACIONAL	ORDINARIOS	(000)
			(%)	GOBIERNO		(%)	BRUTO	DEL GOBIERNO	
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
CHAD	1970	...	...	...	1 943 114	...	2.6	13.0	...
FRANC C.F.A.	1975	...	...	...	2 297 200	...	2.2	11.9	...
	1976	...	...	...	2 787 000	...	2.3	17.2	...
CONGO	1970	4 373 238	6.0	23.7	4 223 345	96.6	5.8	25.4	149 893
FRANC C.F.A.	1975	12 752 237	8.3	18.2	10 537 237	82.6	6.9	24.7	2 215 000
	1977	...	...	...	16 329 273	...	9.5	29.5	...
	1978	16 691 000	9.0	27.7	16 449 000	98.6	8.9	28.7	242 000
	1979	17 963 400	8.0	26.2	17 667 315	98.4	7.9	29.1	296 085
	1980	22 941 531	9.4	23.6	21 517 291	93.8	8.8	24.1	1 424 240
DJIBOUTI	1970	415 214	6.0	...	324 940	78.3	4.7	...	90 274
FRANC	1979	1 367 509	5.2	11.5	1 045 949	76.5	4.0	9.6	321 560
EGYPT	1970	145 030	4.8	15.8	134 423	92.7	4.5	23.8	10 607
POUND	1975	262 328	5.0	...	226 668	86.4	4.3	...	35 660
	1977	405 661	4.6	...	330 427	81.5	3.7	...	75 234
	1978	434 931	4.2	...	363 074	83.5	3.5	...	71 857
	1979	539 937	4.1	...	445 082	82.4	3.4	...	94 855
ETHIOPIA†	1971	86 751	1.8	12.9	70 785	81.6	1.5	14.2	15 966
BIRR	1975	127 990	2.3	...	112 859	88.2	2.1	...	15 131
	1978	...	...	...	142 965	...	2.0	...	...
GABON	1970	2 758 603	3.1	16.2	2 636 103	95.6	3.0	24.2	122 500
FRANC C.F.A.	1975	8 902 838	2.1	...	7 569 838	85.0	1.8	...	1 333 000
	1977	21 434 220	3.4	8.4	14 441 220	67.4	2.3	17.1	6 993 000
	1978	17 582 844	3.7	...	17 002 844	96.7	3.6	...	580 000
GAMBIA	1970	2 558	3.4	10.8	2 415	94.4	3.2	12.4	143
DALASI	1975	7 007	4.8	...	5 471	78.1	3.7	...	1 536
	1977	8 743	4.1	...	7 939	90.8	3.7	...	804
	1978	12 561	6.9	...	9 043	72.0	5.0	...	3 518
	1979	15 961	6.7	...	11 374	71.3	4.8	...	4 587
GHANA†	1970	95 430	4.3	19.6	83 813	87.8	3.8	24.1	11 617
CEDI	1975	309 024	5.9	21.5	240 682	77.9	4.6	24.1	68 342
	1978	488 691	2.5	...	441 088	90.3	2.2	...	47 603
	1979	769 615	2.8	...	728 093	94.6	2.6	...	41 522
GUINEA	1970	...	...	...	593 000	...	4.0	28.3	...
SYLI	1977	...	...	...	984 100	...	3.9	...	...
	1978	...	...	...	1 180 600	...	4.4	17.5	...
	1979	...	...	...	1 185 500	...	4.3	...	...
GUINEA-BISSAU†	1970	...	...	...	17 024	...	0.9	5.5	...
ESCUDO	1976	...	...	...	175 917	...	5.6	...	...
	1977	...	...	...	182 783	...	6.0	15.8	...
	1978	...	...	...	190 684	...	5.1	19.1	...
	1979	195 941	4.2	13.1	183 941	93.9	3.9	15.3	12 000
	1980	...	...	...	207 512	...	4.5	...	...
IVORY COAST	1970	20 850 643	5.4	19.3	17 856 943	85.6	4.6	30.7	2 993 700
FRANC C.F.A.	1975	50 879 000	6.3	19.0	43 076 000	84.7	5.3	33.7	7 803 000
	1977	...	...	...	67 834 000	...	4.6	34.2	...
	1978	120 404 400	7.2	22.7	90 025 100	74.8	5.4	33.1	30 379 300
	1979	160 092 300	8.6	29.8	124 616 400	77.8	6.7	39.8	35 475 900
KENYA	1970	551 660	5.0	17.6	517 920	93.9	4.7	23.3	33 740
SHILLING	1975	1 444 760	6.3	19.4	1 378 580	95.4	6.0	27.7	66 180
	1977	1 890 080	5.3	16.0	1 782 180	94.3	5.0	22.1	107 900
	1978	2 277 660	5.7	15.1	2 091 780	91.8	5.3	21.6	185 880
	1979	2 680 700	6.1	18.0	2 451 660	91.5	5.6	24.5	229 040

2. Dépenses publiques ordinaires par degré d'enseignement et destination.

(source : Statistical Yearbook 1981.

Paris : UNESCO, 1981.)

TOTAL
TEACHERS' EMOLUMENTS
TEACHING MATERIALS
SCHOLARSHIPS
WELFARE SERVICES
NOT DISTRIBUTED

= TOTAL DES DEPENSES ORDINAIRES / TOTAL DE GASTOS ORDINARIOS
= EMOLUMENTS DU PERSONNEL ENSEIGNANT / EMOLUMENTOS DEL PERSONAL DOCENTE
= MATERIEL POUR L'ENSEIGNEMENT / MATERIAL EDUCATIVO
= BOURSES / BECAS
= SERVICES SOCIAUX / SERVICIOS SOCIALES
= NON REPARTIES / SIN DISTRIBUCION

NUMBER OF COUNTRIES AND TERRITORIES
PRESENTED IN THIS TABLE: 89

NOMBRE DE PAYS ET DE TERRITOIRES
PRESENTES DANS CE TABLEAU: 89

NUMERO DE PAISES Y DE TERRITORIOS
PRESENTADOS EN ESTE CUADRO: 89

COUNTRY CURRENCY	YEAR	PURPOSE	TOTAL CURRENT EXPENDITURE	PRE- PRIMARY	FIRST LEVEL	SECOND LEVEL	THIRD LEVEL	OTHER TYPES AND NOT DISTRIBUTED
PAYS MONNAIE	ANNEE	DESTINATION	TOTAL DES DEPENSES ORDINAIRES	PRE- PRIMAIRE	PREMIER DEGRE	SECOND DEGRE	TROISIEME DEGRE	AUTRES TYPES ET NON REPARTIES
PAIS MONEDA	AÑO	DESTINO	TOTAL DE GASTOS ORDINARIOS (000)	PRE- PRIMARIA (000)	PRIMER GRADO (000)	SEGUNDO GRADO (000)	TERCER GRADO (000)	OTROS TIPOS Y SIN DIS- TRIBUCION (000)
			(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
AFRICA								
ALGERIA† DINAR	1978	TOTAL	3 348 650	-	1 825 720	1 361 470	-	161 460
		ADMINISTRATION	145 076	-	-	-	-	145 076
		TEACHERS' EMOLUMENTS	2 210 688	-	1 441 427	764 172	-	5 089
		TEACHING MATERIALS	557 245	-	165 232	380 718	-	11 295
		SCHOLARSHIPS	222 930	-	6 450	216 480	-	-
		WELFARE SERVICES	212 711	-	212 611	100	-	-
BOTSWANA† PULA	1978	TOTAL	20 977	-	12 511	6 752	987	727
		ADMINISTRATION	727	-	-	-	-	727
		TEACHERS' EMOLUMENTS	15 744	-	11 311	4 433	-	-
		TEACHING MATERIALS	2 453	-	828	1 625	-	-
		SCHOLARSHIPS	1 215	-	228	-	987	-
		WELFARE SERVICES	-	-	-	-	-	-
		NOT DISTRIBUTED	838	-	144	694	-	-
BURUNDI FRANC	1976	TOTAL	884 608	-	379 375	303 211	172 783	29 239
		TEACHERS' EMOLUMENTS	644 637	-	374 094	184 404	72 418	13 721
		TEACHING MATERIALS	92 629	-	5 281	28 097	59 251	-
		SCHOLARSHIPS	41 114	-	-	-	41 114	-
		WELFARE SERVICES	90 710	-	-	90 710	-	-
		NOT DISTRIBUTED	15 518	-	-	-	-	15 518
CENTRAL AFRICAN REPUBLIC FRANC C.F.A.	1978	TOTAL	4 273 329	158 290	2 576 060	649 229	706 575	183 175
		ADMINISTRATION	188 300	-	6 500	1 840	20 000	159 960
		TEACHERS' EMOLUMENTS	3 118 480	113 330	2 489 560	400 330	96 525	18 715
		TEACHING MATERIALS	207 100	35 960	80 000	42 460	48 680	-
		SCHOLARSHIPS	748 469	-	-	204 599	541 370	2 500
		WELFARE SERVICES	11 000	9 000	-	-	-	2 000
CONGO† FRANC C.F.A.	1978	TOTAL	16 449 000	./.	5 463 900	4 636 300	3 504 400	2 844 400
		ADMINISTRATION	1 396 300	./.	-	-	-	1 396 300
		TEACHERS' EMOLUMENTS	10 163 600	./.	5 453 200	3 218 300	698 900	793 200
		TEACHING MATERIALS	156 200	./.	1 900	64 800	20 200	69 300
		SCHOLARSHIPS	4 029 300	-	-	1 269 700	2 740 000	19 600
		WELFARE SERVICES	45 700	./.	7 200	16 100	-	22 400
		NOT DISTRIBUTED	657 900	-	-	67 400	45 300	543 600
EGYPT† POUND	1978	TOTAL	363 074	./.	./.	248 901	114 173	-
		TEACHERS' EMOLUMENTS	288 226	./.	./.	214 107	74 119	-
		TEACHING MATERIALS	2 684	./.	./.	1 658	1 026	-
		SCHOLARSHIPS	13	./.	./.	7	6	-
		WELFARE SERVICES	3	./.	./.	1	2	-
		NOT DISTRIBUTED	72 148	./.	./.	33 128	39 020	-

ENSEIGNEMENT PRECEDANT LE PREMIER DEGRE : établissements,
personnel enseignant et élèves.

Source : Statistical Yearbook 1982

Paris : UNESCO, 1982

COUNTRY	YEAR	SCHOOLS	TEACHING STAFF PERSONNEL ENSEIGNANT PERSONAL DOCENTE			PUPILS ENROLLED ELEVES INSCRITS ALUMNOS MATRICULADOS			
PAYS	ANNEE	ECOLE							
PAIS	AÑO	ESCUELAS	TOTAL	FEMALE FEMININ FEMENINO	% F	TOTAL	FEMALE FEMININ FEMENINO	% F	PRIVATE PRIVE PRIVADA
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
AFRICA									
ANGOLA	1970	46	78	...	...	2 567	1 332	52	...
	1972	62	111	...	...	3 464	...	...	...
BENIN	1980	92	174	...	...	3 779	...	...	-
BURUNDI†	1970	...	18	18	100	916	419	46	72
	1975	...	10	...	...	594	292	49	...
	1977	...	...	...	...	529	242	46	...
	1978	...	...	...	...	446	222	50	...
	1979	...	15	15	100	766	388	51	...
	1980	...	15	15	100	1 004	498	50	...
CAPE VERDE	1970	...	...	...	...	17 195	...	...	...
	1974	...	...	...	...	16 574	...	...	...
CENTRAL AFRICAN REPUBLIC†	1970	107	180	...	...	7 779	3 558	46	-
	1975	...	213	213	100	10 673	4 932	50	8
CHAD	1971	14	50	50	100	1 152	...	...	...
COMORO	1970	1	1	1	100	55	24	44	100
	1980	600	600	200	33	17 778	8 598	48	-
→ CONGO	1970	1	10	10	100	355	153	43	-
	1977	32	268	268	100	3 221	1 557	48	-
	1978	32	352	352	100	2 859	...	...	-
	1979	35	311	...	...	3 174	...	...	-
	1980	36	334	334	100	3 498	1 736	50	-

ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE : établissements, personnel
enseignant et élèves.

Source : Statistical Yearbook 1982

Paris : UNESCO, 1982.

COUNTRY	YEAR	SCHOOLS	TEACHING STAFF PERSONNEL ENSEIGNANT PERSONAL DOCENTE			PUPILS ENROLLED ELEVES INSCRITS ALUMNOS MATRICULADOS			PUPIL/ TEACHER RATIO
PAYS	ANNEE	ECOLE							NOMBRE D'ELEVES PAR MAITRE
PAIS	AÑO	ESCUELAS	TOTAL	FEMALE FEMININ FEMENINO	% F	TOTAL	FEMALE FEMININ FEMENINO	% F	NUMERO DE ALUMNOS POR MAESTRO
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
CHAD†	1970	...	*2 824	*142	*5	183 250	46 191	25	*65
	1975	...	*2 512	*133	*5	*212 983	*55 963	*26	77
	1976	783	2 610	142	5	210 882	56 319	27	77
COMORO	1970	100	361	41	11	15 047	4 749	32	42
	1973	130	554	*67	*12	23 194	7 239	31	42
	1980	236	1 292	95	7	59 709	24 777	42	46
→ CONGO	1970	892	3 898	*590	*15	241 101	105 890	44	62
	1975	1 033	5 434	945	17	319 101	148 445	47	59
	1977	1 230	6 675	1 551	23	345 736	164 656	48	52
	1978	1 273	6 832	1 685	25	358 761	171 601	48	53
	1979	1 310	6 852	1 687	25	383 018	183 646	48	56
	1980	1 335	7 186	1 794	25	390 676	188 431	48	54

ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRE : personnel enseignants et élèves.

Source : Statistical Yearbook 1982

Paris : UNESCO, 1982.

COUNTRY	YEAR	TOTAL SECOND LEVEL TOTAL DU SECOND DEGRE TOTAL DEL SEGUNDO GRADO			GENERAL EDUCATION ENSEIGNEMENT GENERAL ENSEÑANZA GENERAL			
PAYS	ANNEE		FEMALE FEMININ FEMENINO	%		FEMALE FEMININ FEMENINO		
PAIS	AÑO	TOTAL		F	TOTAL			
CONGO	TEACHERS	1970	1 037	226	22	693	128	19
		1975	2 413	266	11	2 042	182	9
		1977	3 344	311	9	2 883	230	8
		1978	3 706	326	9	3 099	217	7
		1979	...	...	...	3 148	217	7
		1980	*5 117	...	...	3 649	...	...
	PUPILS	1970	34 267	10 298	30	30 371	9 065	30
		1975	102 110	36 782	36	94 276	33 720	36
		1977	136 642	52 133	38	127 210	47 593	37
		1978	149 386	57 695	39	138 525	52 577	38
		1979	159 218	62 083	39	148 857	57 325	39
		1980	187 585	77 222	41	168 718	67 583	40

TEACHER TRAINING ENSEIGNEMENT NORMAL ENSEÑANZA NORMAL			OTHER SECOND LEVEL AUTRE ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRE OTRA ENSEÑANZA DE SEGUNDO GRADO			YEAR ANNEE AÑO	COUNTRY PAYS PAIS
TOTAL	FEMALE FEMININ FEMENINO	% F	TOTAL	FEMALE FEMININ FEMENINO	% F		
28	7	25	316	91	29	1970	TEACHERS CONGO
34	8	24	337	76	23	1975	
61	3	5	400	78	20	1977	
102	10	10	505	99	20	1978	
130	...	...	...	...	...	1979	
229	...	...	*1 239	...	...	1980	
548	130	24	3 348	1 103	33	1970	PUPILS
705	185	26	7 129	2 877	40	1975	
898	229	26	8 534	4 311	51	1977	
1 228	229	19	9 633	4 889	51	1978	
1 617	298	18	8 744	4 460	51	1979	
1 934	488	25	16 933	9 151	54	1980	

POURCENTAGE DE REDOUBLANTS PAR ANNEE D'ETUDES (1er degré).

Source : Statistical Yearbook 1982. - Paris : UNESCO, 1982.

COUNTRY PAYS PAIS	YEAR ANNEE AÑO	SEX SEXE SEXO	TOTAL	PERCENTAGE REPEATERS BY GRADE POURCENTAGE DE REDOUBLANTS PAR ANNEE D'ETUDES PORCENTAJE DE REPETIDORES POR AÑO DE ESTUDIOS									
				TOTAL	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	I
→ CONGO	1970	MF	78 633	33	34	28	32	25	26	49			
	1975	MF	83 438	26	31	23	29	22	21	28			
		F	37 940	26	30	22	28	23	21	27			
	1979	MF	95 134	25	26	17	30	27	23	24			
		F	45 027	25	26	16	30	27	23	23			
	1980	MF	100 439	26	27	19	32	27	24	23			
		F	47 529	25	26	18	32	27	24	22			

DECRET N° 71/321 du 27/9/71
portant création de la Direction générale
des Services de Bibliothèques, d'archives et de documentation

Le PRESIDENT...

décète :

ARTICLE 1er : il est créé une Direction générale des Services de bibliothèques, d'archives et de documentation en République populaire du Congo, en abrégé "D.G.S.B.A.D.", rattachée à la Présidence du Conseil d'Etat.

Service public, la Direction générale des Services de bibliothèques, d'archives et de documentation est l'organisme central de coordination et de contrôle des services de bibliothèques, de documentation et d'archives du Congo.

En rapport avec les Services nationaux de planification, la Direction générale des Services de bibliothèques, d'archives et de documentation a pour fonctions fondamentales :

- 1) la planification et l'organisation du développement de toutes les catégories de bibliothèques ;
- 2) la fixation des normes nationales propres à assurer l'efficacité des Services de bibliothèques.

ARTICLE 2 : la Direction générale des Services de bibliothèques, d'archives et de documentation est placée sous l'autorité d'un Directeur général nommé par décret en Conseil d'Etat qui a rang de Directeur de Service central au sens du décret 64/4 du 7 janvier 1964 susvisé.

ARTICLE 3 : l'organisation de la Direction générale des Services de bibliothèques, d'archives et de documentation sera fixée par un texte ultérieur.

ARTICLE 4 : le présent décret sera publié au Journal Officiel de la République populaire du Congo.

Fait à Brazzaville, le 27/9/71

Commandant Marien N'Gouabi

Les bibliothèques et services de documentation

de la République populaire du Congo

Liste établie par :

CENTRE D'ETUDES AFRICAINES. Paris . - Bibliothèques et centres de documentation.

In : Bulletin d'information et de liaison, 1974, vol. 6, n° 4.

Nota bene : nous ne reproduisons dans cette annexe que la partie concernant les bibliothèques spécialisées.

Nom de l'Organisme dont relèvent la bibliothèque et/ou le Service de documentation (SIGLE)
 NOM DE LA BIBLIOTHEQUE OU DU SERVICE DE DOCUMENTATION (SIGLE)
 Adresse et Téléphone
 Date de création. Historique.

1. Financement
2. Personnel (effectif total)
3. Personnel (diplômes ou autres qualifications)
4. Formation du personnel : lieu, durée, stage ou école
5. Conditions d'admission et d'utilisation
 - a. Accès
 - b. Horaire
 - c. Prêt

CARDAN - BIL 6 (4), 1974

6. Aménagement
 - a. Locaux
 - b. Equipements divers
7. Lecteurs
 - a. Nombre
 - b. Catégories de lecteurs
 - c. Nationalité
8. Fonds et collections
 - a. Spécialité
 - b. Autres disciplines
 - c. Importance des collections
 - d. Pourcentage par langues (français, langue vernaculaire, autres langues)
9. Mode d'accroissement
 - a. Acquisitions (responsable, sources, moyens)
 - b. Echange inter-bibliothèques
 - c. Dépôt légal

CARDAN - BIL 6 (4), 1974

10. Classification
11. Catalogues (Auteurs-titres, systématiques, de périodiques, collectifs...)
12. Documentation
 - a. Notices signalétiques, analytiques
 - b. Système d'indexation
 - c. Autres services offerts aux usagers
13. Diffusion, publications réalisées
14. Documents à consulter sur l'organisme.

Source (autre que questionnaire)

101. Direction des mines et de la géologie.
BUREAU MINIER CONGOLAIS (BUMICO). BIBLIOTHEQUE.
B.P. 2124 - Brazzaville (Rép. populaire du Congo), Tél. 32.12 et 27.16.
 1. Ministère de l'industrie et des mines, PNUD/FS (agence d'exécution ONU)
 8. a. Recherche géologique et minière.
 - c. 100 volumes. Dispose également de la bibliothèque de l'ancienne Direction des mines et de la géologie à l'Ecole supérieure des sciences (voir N° 111)

Source : Enquête Unesco, 1970

CARDAN - BIL 6 (4), 1974

102. Ministère du Plan.
CENTRE NATIONAL DE DOCUMENTATION ECONOMIQUE.
B.P. 64 - Brazzaville (Rép. populaire du Congo), Tél. 31.86
Date de création : 1967.
 1. Budget de l'Etat.
 2. 10
 3. Professeur. Attaché des S.A.F. Sous-bibliothécaire. Secrétaire d'administration. Dactylographes qualifiées. Commis. Planton ronéotypiste.
 4. Formation pendant 2 ans, à l'Ecole des bibliothécaires de l'Université de Dakar.
 5. a. Réserve aux Experts, techniciens, enseignants, étudiants.
 - b. Ouverte du lundi au vendredi de 6h30 à 13h.
 - c. Prêt gratuit, délai : 15 jours.
 6. a. Salle de lecture de 10 places ; accès direct aux rayons.
 - b. Photocopieur.
 7. a. 300 lecteurs par an ; 20 par jour.
 - b. Enseignants, techniciens, chercheurs, étudiants, experts.
 - c. Europe, Afrique, Chine populaire, Corée.

.../...

CARDAN - BIL 6 (4), 1974

(102)

.../...

8. a. Réunir et diffuser la documentation en matière de développement économique.
 - c. 2.000 livres, pré-publications, cartes.
 - d. 100 % français.
9. a. Acquisitions (achats, dons) sous la responsabilité du sous-bibliothécaire et du directeur ; sources : bibliographies, catalogues, librairies, prospectus ; acquisitions annuelles : 200 livres, 40 périodiques.
10. Classification décimale Dewey.
11. Catalogues auteurs, matières.
12. a. Fiches signalétiques auteurs, matières, d'institutions, systématique indiciaire.
 - b. Dewey.
 - c. Renseignements oraux, bibliographies rétrospectives, signalétiques.
13. Listes mensuelles des nouvelles acquisitions.

5. Bibliothèques
spécialisées.

103. Office de la recherche scientifique et technique outre-mer (ORSTOM)
CENTRE ORSTOM DE BRAZZAVILLE. BIBLIOTHEQUE.
B.P. 181 - Brazzaville (Rép. populaire du Congo), Tél. 36.82 ; 36.83 ; 36.84
Date de création : 1948 ; dénominations successives : Institut d'études centrafricaines
jusqu'en 1960), puis Institut de recherche scientifique au Congo (IRSC), jusqu'en 1963.
1. ORSTOM, Paris.
 2. 3 (1 bibliothécaire, 1 secrétaire, 1 relieur).
 4. Stages : Université d'Abidjan ; Bibliothèque du Centre culturel français de Brazzaville ;
Diplôme de l'Ecole d'artisanat de Brazzaville.
 5. a. Bibliothèque ouverte à tous ; accès libre.
b. Horaire d'ouverture : de 6h30 à 13h, les jours ouvrables.
c. Prêt consenti aux agents ORSTOM et aux personnes relevant de l'Université de
Brazzaville ; gratuit, délai : 1 mois.
 6. a. Salle de lecture climatisée de 6 places ; pas d'accès direct aux rayons.
b. Lecteur de microfilms, photocopieur. Rayonnages, fichiers métalliques, présentoirs
d'exposition. Atelier de reliure.
- .../...
- CARDAN - BIL 6 (4), 1974

CONGO / BIBL spéc.

(103)

.../...

7. b. Enseignants, chercheurs, étudiants, techniciens, fonctionnaires.
c. Europe, Afrique (Congo), autres nationalités.
8. a. Recherches en Afrique centrale. Botanique. Sciences humaines.
b. Pédologie, chimie des sols, hydrologie, matière médicale, phyto-pathologie, ento-
mologie médicale, photo-interprétation.
c. 14.075 volumes, 1.290 microfilms, 897 périodiques.
9. a. Acquisitions (90 % achats, 10 % dons) sous la responsabilité de chaque section.
b. Echange inter-bibliothèques.
10. Classification par matières, à double entrée.
11. Catalogues auteurs, matières, géographique, de périodiques (sur fiches), numériques.
12. a. Fiches signalétiques.
b. Liste des nouvelles acquisitions.
13. Listes d'acquisitions.
14. Activités du Centre ORSTOM, Paris, ORSTOM, 1973.

CARDAN - BIL 6 (4), 1974

CONGO / BIBL spéc.

104. Office de la recherche scientifique et technique outre-mer (ORSTOM)
CENTRE ORSTOM DE POINTE-NOIRE. BIBLIOTHEQUE.
B.P. 1286 - Pointe-Noire (Rép. populaire du Congo), Tél. 21.69
Date de création : 1950.
1. ORSTOM, Paris.
 2. 1
 5. a. Chercheurs scientifiques, gratuit.
b. Ouverte du lundi au samedi, de 7h à 12h.
c. Prêt non consenti.
 6. a. Pas de salle de lecture. Accès direct aux rayons.
b. Lecteur de microfilms, microfiches.
 7. b. Chercheurs.
c. Europe, Afrique, Amérique, Asie.
 8. a. Recherches en Afrique centrale : océanographie et pêche.
b. Sciences, biologie.
c. 1.645 livres, 1344 microfilms.
d. Français, anglais, espagnol, japonais, russe.
- .../...

(104)

.../...

9. a. Acquisitions (achats, échanges, dons) sous la responsabilité des chercheurs, en fonction des recherches en cours. Acquisitions annuelles : livres : 987.
- b. Echange interbibliothèques.
11. Catalogues auteurs, matières, de périodiques (sur fiches)
12. Fiches signalétiques.
14. Rapports annuels.

CARDAN - BIL 6 (4), 1974

CONGO / BIBL spéc.

105. CENTRE TECHNIQUE FORESTIER TROPICAL (CTFT). BIBLIOTHEQUE.

B.P. 764 - Pointe-Noire (Rép. populaire du Congo), Tél. 27.78

Date de création : 1958.

1. Budget de l'Etat et CTFT
2. Responsable : le directeur du Centre.
5. a. Accès gratuit, sur autorisation.
- b. Ouverte tous les jours, de 7h30 à 12h et de 14h30 à 17h30.
- c. Consultation sur place.
6. a. 1 place, pas de salle de lecture. Pas d'accès direct aux rayons.
- b. Photocopieur.
7. b. Chercheurs.
- c. Europe.
8. a. Foresterie tropicale : sylviculture, écologie, génétique, technologie.
- c. 200 livres, 100 rapports, 50 cartes. Fonds sur l'Afrique : 300 livres, 200 rapports.
9. a. Acquisitions (achats) sous la responsabilité du directeur. Accroissement annuel : 5 livres, 15 périodiques, 10 autres documents.
13. Documents techniques sur reboisement au Congo (tirage limité).

CARDAN - BIL 6 (4), 1974

CONGO / BIBL spéc.

106. CHAMBRE DE COMMERCE D'AGRICULTURE ET D'INDUSTRIE DE BRAZZAVILLE.

COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT, DES ARCHIVES ET DE LA BIBLIOTHEQUE.

B.P. 92 - Brazzaville (Rép. populaire du Congo), Tél. 25.76

13. Bulletin mensuel.

107. Ministère de l'agriculture et de l'élevage.
DIRECTION DE L'AGRICULTURE. BIBLIOTHEQUE.
B.P. 24 - Brazzaville (Rép. populaire du Congo), Tél. 34.24
8. a. Cultures industrielles, nutrition et plantes alimentaires, parasites des cultures, agrologie, pédologie, géologie, production animale, botanique.
c. 400 volumes.

Source : Enquête Unesco, 1965.

CARDAN - BIL 6 (4), 1974

108. Ministère de l'agriculture et de l'élevage.
DIRECTION DE L'ELEVAGE ET DE LA PRODUCTION ANIMALE. BIBLIOTHEQUE.
B.P. 83 - Brazzaville (Rép. populaire du Congo), Tél. 30-32
8. a. Médecine vétérinaire, élevage, biologie générale.
c. 300 volumes, 100 brochures, 40 périodiques.
13. Rapport annuel.

Source : Enquête Unesco, 1965.

CARDAN - BIL 6 (4), 1974

109. Ministère de la Santé.
DIRECTION DE LA SANTE PUBLIQUE. BIBLIOTHEQUE.
B.P. 110 - Brazzaville (Rép. populaire du Congo), Tél. 27.27
8. a. Sciences médicales.
c. 425 volumes, 40 brochures, 19 périodiques.
11. Catalogue dactylographié.

Source : Enquête Unesco, 1965.

CARDAN - BIL 6 (4), 1974

110. Ministère des eaux et forêts et du tourisme.

DIRECTION DES EAUX ET FORETS ET CHASSES. BIBLIOTHEQUE.

B.P. 98 - Brazzaville (Rép. populaire du Congo), Tél. 31.58

8. a. Sciences forestières tropicales.

c. 60 volumes, 50 brochures, 10 périodiques.

Source : Enquête Unesco, 1965.

CARDAN - BIL 6 (4), 1974

111. Ministère de l'énergie et des mines.

DIRECTION DES MINES ET DE LA GEOLOGIE. BIBLIOTHEQUE.

B.P. 12 - Brazzaville (Rép. populaire du Congo), Tél. 32.12

6. b. Appareil à tirage Oxalid pour cartes sur calque.

8. a. Géologie, mines, chimie.

c. 500 volumes, 1.000 brochures, 80 périodiques.

11. Catalogue sur fiches.

Source : Enquête Unesco, 1965.

CARDAN - BIL 6 (4), 1974

112. Ministère des Travaux publics, des transports, de l'aviation civile, chargé de l'ASECNA.

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS. BIBLIOTHEQUE.

B.P. 72 - Brazzaville (Rép. populaire du Congo), Tél. 41.40

8. a. Electricité, hydraulique, architecture, construction, chemin de fer, moteurs,
navigation.

c. 300 volumes, 12 périodiques.

11. Catalogue.

Source : Enquête Unesco, 1965.

113. HOPITAL GENERAL DE BRAZZAVILLE. BIBLIOTHEQUE.
B.P. 32 - Brazzaville (Rép. populaire du Congo), Tél. 33.20

CARDAN - BIL 6 (4), 1974

114. HOPITAL A. SICÉ DE POINTE-NOIRE. BIBLIOTHEQUE.
B.P. 657 - Pointe-Noire (Rép. populaire du Congo), Tél. 33.33

CARDAN - BIL 6 (4), 1974

115. INSTITUT GEOGRAPHIQUE. BIBLIOTHEQUE.
B.P. 125 - Brazzaville (Rép. populaire du Congo), Tél. 23.65
1. Etablissement d'une convention en cours entre l'IGN et le gouvernement congolais.
 8. a. Géographie.
 - c. Documentation technique (cartes, photos aériennes)

116. INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHES ET D' ACTIONS PEDAGOGIQUES (INRAP).
BIBLIOTHEQUE.

B.P. 2128 - Brazzaville (Rép. populaire du Congo), Tél. 35.73

Date de création : 1962.

2. 4

3. Stages sur place. Pas de diplômes professionnels.

4. a. CNRAP, Brazzaville, et ENSAC.

b. 3 mois et 2 ans.

c. Stages.

5. a. Réservée aux étudiants, enseignants, fonctionnaires. Accès gratuit.

b. Ouverte du lundi au samedi, de 7h à 12h30 et de 15h à 17h30.

c. Prêt consenti à tous. Délai : 15 jours.

6. a. Accès direct aux rayons.

7. b. Enseignants, techniciens, chercheurs, étudiants.

c. Europe, Afrique.

10. Classification décimale Dewey.

CARDAN - BIL 6 (4), 1974

117. LABORATOIRE NATIONAL DE LA SANTE PUBLIQUE (LNSP). BIBLIOTHEQUE.

B.P. 120 - Brazzaville (Rép. populaire du Congo), Tél. 22.46 et 22.47

Date de création : 1908 (Institut Pasteur ; devient LNSP en 1969).

2. 1

5. a. Accès gratuit à tous.

b. Ouverte de 7h à 13h, les jours ouvrables.

c. Prêt au personnel de la Santé publique.

6. a. Salle de lecture de 30 places ; accès direct aux rayons.

b. Photocopieur.

7. b. Enseignants, techniciens, chercheurs, étudiants.

8. a. Annales et Archives de l'Institut Pasteur

b. Périodiques de médecine et de recherche, techniques de laboratoire.

CARDAN - BIL 6 (4), 1974

118. Régie nationale des transports et des travaux publics.

LABORATOIRE NATIONAL DE RECHERCHE DES TRAVAUX PUBLICS (LNETP).
BIBLIOTHEQUE.

B.P. 752 - Brazzaville (Rép. populaire du Congo)

1. Gestion par le Centre expérimental de recherches et d'études du bâtiment et des travaux publics (CEBTP) dont le Siège est à Paris.

8. a. Géomorphologie, minéralogie, géologie, géotechnique, matériaux de construction, procédés de construction.

c. 300 volumes, 40 périodiques reçus par an.

119. ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE (OMS). BUREAU REGIONAL DE L'AFRIQUE.
BIBLIOTHEQUE.

B.P. 6 - Brazzaville (Rép. populaire du Congo)

Date de création : OMS en 1952, Bibliothèque en 1963.

1. OMS
2. 5
3. 1 bibliothécaire (diplôme universitaire en droit)
 - 1 commis (études secondaires)
 - 3 secrétaires.
5. a. Accès libre et gratuit.
 - b. Horaire d'ouverture : du lundi au vendredi de 7h à 14h.
 - c. Prêt consenti aux membres du personnel de l'OMS.
6. a. 1 salle.
7. b. Médecins, professeurs des écoles de médecine, étudiants en médecine.
8. a. Médecine, santé publique et disciplines médicales
 - b. Sociologie, sciences économiques, sciences humaines, etc..

.../...

CARDAN - BII 6 (4), 1974

(119)

CONGO / BIBL. spéc.

.../...

- c. 15.000 livres et brochures, 209 périodiques courants.
- a. 60 % anglais, 40 % français.
9. Acquisitions (achats, dons, échanges) par un Comité de bibliothèque.
10. Classification Barnard (London School of Hygienics Library) et, à partir de 1975 : Classification de la NLM (National Library of medicine, U.S.A.)
11. Catalogues auteurs et matières.
12. b. Indexation.
13. Liste mensuelle d'acquisitions ; Bulletin de l'OMS ; Chronique OMS ; Cahiers techniques AFRO ; monographies, rapports techniques, etc.
14. Publications officielles de l'OMS : Les dix premières années de l'OMS ; La deuxième décennie de l'OMS ; Le Programme de recherches médicales de l'OMS ; Actes officiels, Documents fondamentaux ; Recueils des résolutions et des décisions ; Rapport annuel du Directeur général et régional, etc..

CARDAN - BII 6 (4), 1974

CONGO / BIBL. spéc.

120. Agence pour la sécurité de la navigation aérienne (ASECNA)

SERVICE METEOROLOGIQUE. BIBLIOTHEQUE.

B.P. 85 - Brazzaville (Rép. populaire du Congo), Tél. 39.23

8. a. Météorologie
 - c. 200 volumes, 100 brochures, 40 périodiques.
10. Classification décimale universelle.

Source : Enquête Unesco, 1965.

121. STATION AGROPASTORALE DE MADINGOU, BIBLIOTHEQUE.

B. P. 13 - Madingou (Rép. populaire du Congo), Tél. 6

Date de création : 1966.

1. Société d'Etat à gestion autonome ; gérée jusqu'en 1966 par l'Institut de recherches du coton et des textiles exotiques (IRCT), Paris.

CARDAN - BIL. 6 (4), 1974

STATISTIQUES DE LA BIBLIOTHEQUE DU CENTRE CULTUREL FRANCAIS.

Brazzaville.

SECTION DES ADULTES :

- 3 -

4) Répartition des prêts - 1er semestre 1981

	AFRICAINS				EUROPEENS				TOTAL
	Etudiants		Autres		Etudiants		Autres		
	H	F	H	F	H	F	H	F	
R	2376	482	635	269	53	113	2233	2265	8.426
100	1048	94	132	11		3	28	19	1.335
200	93	4	53				11	6	166
300	1859	104	415	23		2	52	46	2.501
400	142	8	19	5			8	6	188
500	749	20	74	4	5	3	26	11	892
600	362	15	106	3	2	1	39	10	538
700	117	4	41	8	2	1	15	23	211
800	615	50	57	7	1	6	49	50	835
900	485	41	108	2	6	1	135	79	857
B	181	12	42	5	1	4	49	46	340
COL	265	11	47	9	9	2	45	42	430
AFRIQUE	2627	244	314	48	4	3	59	72	3.371
TOTAL	10919	1088	2043	394	83	139	2749	2675	20.090

5) Lecture sur place

a) Salle de consultation

Mois	Année	Africains		Européens		Total
		H	F	H	F	
Janvier	1981	1.363	79	36	66	1.544
Février	1981	1.181	55	36	26	1.298
Mars	1981	1.113	51	41	29	1.234
Avril	1981	1.149	53	31	14	1.247
Mai	1981	982	48	29	10	1.069
Juin	1981	45	3	1	1	50
Total		5.833	289	174	146	6.442

Total : 6.442

dont Africains : 6.122

Européens : 320

b) Salle de lecture des journaux, revues et périodiques

Mois	Africains		Européens	
	H	F	H	F
Janvier	1.762	165	106	121
Février	1.232	229	104	66
Mars	1.858	111	65	63
Avril	2.271	253	85	67
Mai	1.419	97	70	54
Juin	1.670	150	67	50
Total	10.562	1.005	497	421
12.485				

SECTION DES JEUNES :

Annexe 7.2.

3) Prêts à domicile du 1.1.81 au 30.5.81

ALBUMS		CONTES		DOCUMENTAIRES		ROMANS		AFRIQUE		TOTAL	
E	A	E	A	E	A	E	A	E	A	E	A
501	3794	101	1637	392	2351	759	1642	12	984	1765	14908

16.673

LISTE DES ORGANISMES CULTURELS DE LA REPUBLIQUE
POPULAIRE DU CONGO.

établie par :

CENTRE D'ETUDES AFRICAINES. Paris. - Bibliothèques
et centres de documentation.

In : Bulletin d'information et de liaison, 1974,
vol. 6, n°4.

CONGO

- Bibliothèques, centres spécialisés, associations diverses :

Association congolaise de l'amitié entre les peuples, Brazzaville.

Asthéco, Brazzaville.

Bibliothèque. Base aérienne, Maya-Maya.

Bibliothèque de l'UNEAC, Brazzaville.

Bibliothèque du CEPTI, Brazzaville.

Bibliothèque du Centre d'études de recherches chrétiennes, Brazzaville.

Bibliothèque du journal "Etumba", Brazzaville.

Bibliothèque du journal "Nouvelles congolaises", Brazzaville.

Bibliothèque du journal "La Voix africaine", Brazzaville.

Bibliothèque du Stade de la Révolution, Brazzaville.

Bibliothèque. Gendarmerie du Plateau, Brazzaville.

Bibliothèque. Maison d'arrêt. : Brazzaville, Pointe-Noire.

Bibliothèques de brousse , Brazzaville.

Centre de formation et de recherche d'art dramatique, Brazzaville.

Confédération syndicale congolaise. Ecole syndicale, Brazzaville.

Institut national des sports, Brazzaville.

Musée national, Brazzaville.

Scouts du Congo, Brazzaville.

Union de la jeunesse socialiste congolaise : Brazzaville, Pointe-Noire.

- Centres culturels :

Centre culturel : Impfondo, Madingou.

Centre culturel français (et valises de brousse) : Brazzaville, Dolisie, Pointe-Noire.

Centre culturel de la municipalité , Pointe-Noire.

- Etablissements d'enseignement :

Bibliothèque. Lycée Chaminade, Brazzaville.

Centre de perfectionnement des maîtres, Brazzaville.

Centre pilote de formation professionnelle, Mouyondzi.

Collège d'enseignement supérieur : Brazzaville, Moungali, Sembe.

Collège technique Saint-Jean Bosco, Brazzaville.

Collèges populaires, Brazzaville.

Cours d'enseignement agricole, Sibiti.

Ecole de formation de l'Armée du Salut, Brazzaville.

Ecole de gendarmerie. Bibliothèque, Djoue.

Ecole de police, Brazzaville.

Ecole militaire préparatoire des cadets de la Révolution, Brazzaville.

Ecole nationale d'administration, Brazzaville.

Ecole nationale Jean Joseph Loubakou, Pointe-Noire.

Ecole normale supérieure, Brazzaville.

Grand séminaire régional, Brazzaville.

Institut national de recherche et d'action pédagogique, Brazzaville.

Séminaire Saint-Jean, Brazzaville.

Séminaire Libermann, Brazzaville.

- Missions et foyers :

Association des foyers de jeunes, Brazzaville.

Centre de polios, Brazzaville.

Eglise adventiste, Centre socio-culturel, Brazzaville.

Eglise évangélique : du Congo (Brazzaville) ; de Poto-Poto (Brazzaville).

Foyer culturel : Abraham (Brazzaville), Foyer culturel : Djambala, Fort-Rousset, Kindemba, M'Binda, Mindouli, Mossendjo, (Poto-Poto) : Brazzaville.

Maison d'arrêt : Brazzaville.

Foyer des jeunes : Mouléké, Ouenze.

Foyer des PTT; Brazzaville.

Foyer du Lycée, Brazzaville.

Mission biblique de Fatima, Dolisie.

Mission catholique : Boko, Djambala, Ewo, Gamboma, (itinérante de la région de), Fort-Rousset, Impfondo, Kindamba, KinkalaKomono, Lekety, Madingou, Makoua, Mossendjo, Mossaka, (des Soeurs de Riveauville :) Ouenze, Ouessou, (de M'Boba :) Pointe-Noire, Sibiti, (de Talangaf :) Brazzaville, Zanaga.

Mission catholique Saint-Charles Wanga : Brazzaville, Pointe-Noire.

Mission catholique Saint-Kisito, Brazzaville, Pointe-Noire.

Mission catholique Saint-Christophe, Pointe-Noire.

Mission catholique Saint-Jean Bosco, Pointe-Noire.

Mission catholique Saint-Jean-Marie Vianney : Brazzaville, Mouleke.

Mission catholique Saint-Michel de Nganguani, Brazzaville.

Mission catholique, Saint-Paul, Dolisie.

Mission catholique Saint-Pierre Claver. Bibliothèque.

Mission d'Oyo, Fort-Rousset.

Mission des Filles de la Charité, Brazzaville.

Mission des Soeurs franciscaines de Marie : Boundji, Brazzaville, Ouessou.

Mission des Soeurs Sainte-Anne (Paroisse), Brazzaville.

Mission des Soeurs de la Croix : Kelle, Makoua.

Mission des Soeurs du Saint-Esprit (Paroisse) : Moundali, Pointe-Noire.

Mission Notre-Dame d'Afrique, Brazzaville.

Mission spiritaines de Brazzaville et Fort-Rousset, Brazzaville.

Paroisse Sainte-Monique, Kinkala.

Prieuré Sainte-Marie de la Bouenza, Madingou.

- Organismes publics :

Bureau régional des Affaires culturelles, Niari.

Commissariat des Gouvernements des Plateaux, Brazzaville.

Commissariat du gouvernement : Impfondo, Ouessou, Pointe-Noire.

Direction générale des Affaires culturelles, Brazzaville.

Direction générale de l'Enseignement, Brazzaville.

Direction de la Radio-diffusion télévision congolaise, Brazzaville.

Haut Commissariat de la jeunesse et des sports, Brazzaville.

Imprimerie nationale, Brazzaville.
Inspection de la jeunesse et des sports du Niari, Dolisie.
Mairie de Brazzaville, Services techniques municipaux, Brazzaville.
Ministère des affaires étrangères, Brazzaville.
Ministère congolais du développement, Brazzaville.
Ministère de l'information (Section audio-visuelle), Brazzaville.
Ministère de la Justice, Brazzaville.
Mouvement national de la Révolution. Section jeunesse, Boundji.
Mouvement national des pionniers, Brazzaville.
Office national des forêts, Brazzaville.

Nota bene : cette liste date de 1974 ; elle exige donc des mises à jour.

DECRET CREANT UNE REGIE DE DEPOT LEGAL A BRAZZAVILLE.

- 130 -

Annexe III/12

Décret N° 66/249 du 10/8/66
Créant une Régie de Dépôt légal
à Brazzaville

Le Président.....

Décète :

Article premier : Il est institué au Ministère de la justice un Service de dépôt légal, dénommé "Régie du Dépôt légal".

Art. 2 : La Régie de Dépôt légal est chargée de recueillir avant leur mise en vente ou en service sur le territoire de la République les imprimés de toute nature, livres, périodiques, brochures, estampes, gravures, cartes postales illustrées, affiches, cartes de géographie et autres, les oeuvres musicales, photographiques et cinématographiques. Les articles faisant l'objet du Dépôt légal ne pourront être mis en vente, en circulation ou en service qu'après le visa de la commission nationale de censure.

Art. 3 : La Régie de Dépôt légal est dirigée par un fonctionnaire nommé par décret pris en Conseil des ministres.

Art. 4 : Les imprimeurs, producteurs, éditeurs, auteurs éditant eux-mêmes leurs oeuvres ou dépositaires principaux d'ouvrages importés doivent adresser dans les délais impartis, au Chef de Service de la Régie de Dépôt légal tous les documents prévus par le décret du 17 juillet 1946.

Les contraventions au présent article sont passibles de sanctions précisées au titre V du décret du 17 juillet 1964.

Art. 5 : Le présent décret sera enregistré, publié au Journal officiel et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Brazzaville, le 10 août 1966

A. Massamba-Debat

PROJET DE DECRET DE DEPOT LEGAL.

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail - Démocratie - Paix

DECRET N° DU
ANNULANT ET REMPLACANT LE DECRET N° 66/250 DU
10.8. 1966 TENDANT A FIXER LES CONDITIONS DU
DEPOT LEGAL DANS LA REPUBLIQUE

LE PRESIDENT DU COMITE CENTRAL
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES

(/u la Constitution de la République Populaire du Congo:
(/u le Décret n° du portant nomination des
Membres du Gouvernement :

(/u le Décret n° du fixant les attributions
et portant organisation du Ministère de la Culture, des Arts et de
la Recherche Scientifique :

(/u le Décret 71/321 du 27 Septembre 1971 portant création
de la Direction Générale des Services de Bibliothèques, d'Archives
et de la Documentation:

LE CONSEIL DES MINISTRES ENTENDU. :

/) E C R E T E

TITRE I

DISPOSITIONS GENERALES

ARTICLE 1er - Les imprimés de toute nature, livres périodiques, brochures, estampes, gravures, lithographies, cartes postales illustrées, affiches, cartes géographiques et autres, partitions musicales, oeuvre photographiques et cinématographiques, moyens audio-visuels, disques, produits ou édités et mis en vente publiquement sur le territoire de la République Populaire du Congo sont soumis à la formalité du Dépôt Légal.

ARTICLE 2 - Sont exclus du Dépôt Légal : Les travaux d'impression dits de ville, tels que lettre et cartes d'invitation, d'avis, de faire-part, de visite, etc. ... Lettres et enveloppes à en-tête. Les travaux

les travaux d'impression dits de commerce, tels que tarifs, instructions, étiquettes, etc...

Les titres de valeurs financières.

ARTICLE 3 - Sur les exemplaires d'une même oeuvre soumise au Dépôt Légal doivent figurer les mentions suivantes :

- a) nom de l'imprimeur ou producteur et de l'éditeur
- b) lieu de leur résidence
- c) mois et millésime de l'année de création ou d'édition
- d) les mots "dépôt légal" suivis de l'indication du trimestre au cours duquel le dépôt légal aura été effectué.

Les exemplaires déposés devront être conformes aux exemplaires courants imprimés fabriqués, mis en vente ou en circulation, et en parfait état.

TITRE II

DEPOT DE L'IMPREMEUR OU DU PRODUCTEUR

ARTICLE 4 - Tout imprimeur ou producteur est tenu de déposer 3 exemplaires dès achèvement du tirage, à la Division du dépôt légal. Le Dépôt est fait directement ou par voie postale et en franchise.

Lorsqu'il s'agit d'ouvrages dont la confection nécessite la collaboration de plusieurs spécialistes, le dépôt sera effectué par celui d'entre eux qui l'aura eu le dernier en main avant la livraison à l'éditeur.

ARTICLE 5 - Le dépôt est accompagné d'une déclaration datée et signée mentionnant :

- a) le nom et l'adresse de l'imprimeur ou du producteur
- b) le titre de l'ouvrage, les noms et sujets pour les estampes, les photographies, les disques
- c) le chiffre du tirage
- d) le nom patronymique et les prénoms de l'auteur
- e) le nom, l'adresse et la qualité de la personne pour laquelle est fait le tirage.

TITRE III.

DEPOT DE L'EDITEUR

ARTICLE 6 Tout éditeur, ou toute personne physique ou morale qui en tient lieu (imprimeur-éditeur, association, syndicat, parti-politique société civile ou commerciale, auteur éditant lui-même ses oeuvres (administration publique) qui met en vente ou en circulation ou qui cède pour la reproduction ou oeuvre des arts graphiques entrant dans l'énumération de l'article premier du présent décret, doit en déposer à la Division du Dépôt Légal deux exemplaires.

Le Dépôt Légal est fait directement ou par voie postale ou en franchise; le Dépôt Légal aura lieu préalablement à la mise en vente ou en circulation; les exemplaires doivent être en parfait état.

ARTICLE 7 Les dépôt adressés à la Division du Dépôt Légal sont accompagnés d'une déclaration en deux exemplaires datés et signés mentionnant :

- a) Le nom de l'auteur, de l'imprimeur ou producteur
- b) Le nom de l'éditeur
- c) Le titre de l'ouvrage
- d) La date prévue pour la mise en vente ou en circulation
- e) Le prix de l'ouvrage
- f) Les chiffres du tirage

L'un des exemplaires de la déclaration sera retourné au déclarant avec le sceau de la Division du Dépôt Légal. Il tient lieu d'accusé de réception.

Les éditeurs de périodiques sont admis à grouper les déclarations prévues au présent article en une déclaration globale et annuelle, faite en triple exemplaires accompagnant le dernier numéro de chaque année.

TITRE IV.

DEPOT DU LIBRAIRE ET DU DISQUAIRE

ARTICLE 8 Tout Libraire et tout Disquaire sont tenus de déposer 2 exemplaires de chaque document imprimé graphique et sonore à la Division du Dépôt Légal avant leur mise en vente.

sont accompagnés d'une déclaration en deux exemplaires datés et signés, comprenant :

- a) Le nom et l'adresse du Libraire ou du Disquaire
- b) Le nom de l'auteur
- c) Le titre du document (imprimé, sonore, graphique)
- d) La date prévue pour la mise en vente ou en circulation
- e) Le prix du document
- f) Le nombre d'exemplaires commandés

TITRE V.

SANCTION

ARTICLE 10 Au cas d'inexécution totale ou partielle des dépôts prescrits par le présent décret, et un mois après l'envoi par lettre recommandée d'une mise en demeure restée infructueuse, la Division du Dépôt Légal pourra faire acheter dans le commerce, les exemplaires manquants de l'oeuvre non déposée, et ce aux frais de la personne physique ou morale soumise à l'obligation du Dépôt Légal.

TITRE VI.

DISPOSITIONS DIVERSES

ARTICLE 11 Sont abrogées toutes dispositions contraires au présent décret et notamment les dispositions du décret du 10.8.1966

ARTICLE 12 Le présent décret sera publié au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Brazzaville, le

LE PRESIDENT DU COMITE CENTRAL
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES

Denis SASSOUS NGUESSO

POPULATION ANALPHABETE DE 15 ANS ET PLUS ET POURCENTAGE
D'ANALPHABETES, PAR SEXE.

Source : Statistical Yearbook 1982

Paris : UNESCO, 1982.

A = ALL AGES

A = TOUS LES AGES

A = TODAS LAS EDADES

NUMBER OF COUNTRIES AND TERRITORIES
PRESENTED IN THIS TABLE: 150

NOMBRE DE PAYS ET DE TERRITOIRES
PRESENTES DANS CE TABLEAU: 150

NUMERO DE PAISES Y DE TERRITORIOS
PRESENTADOS EN ESTE CUADRO: 150

COUNTRY AND YEAR OF CENSUS OR SURVEY PAYS ET ANNEE DU RECENSEMENT OU DE L'ENQUETE PAIS Y AÑO DEL CENSO O DE LA ENCUESTA				AGE GROUP GROUPE D'AGE GRUPO DE EDAD	ILLITERATE POPULATION POPULATION ANALPHABETE POBLACION ANALFABETA			PERCENTAGE OF ILLITERATES POURCENTAGE D'ANALPHABETES PORCENTAJE DE ANALFABETOS		
					TOTAL TOTALES	MALE MASCULINE MASCULINA	FEMALE FEMININE FEMENINA	TOTAL	MALE MASCULIN MASCULINO	FEMALE FEMININ FEMENINO
					(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
AFRICA										
ALGERIA	1971	TOTAL POPULATION		15+	4 656 715	1 735 230	2 921 485	73.6	58.2	87.4
		URBAN POPULATION		15+	1 253 490	427 735	825 755	58.8	42.0	74.2
		RURAL POPULATION		15+	3 403 225	1 307 495	2 095 730	81.1	66.5	94.0
BENIN‡	1980			15+	1 370 700	556 300	814 400	72.1	60.2	83.4
BOTSWANA‡	1971			15+	182 944	83 011	99 933	59.0	63.1	56.0
BURUNDI‡	1980			15+	1 803 000	729 000	1 074 100	73.2	61.1	84.6
CAPE VERDE	1970			14+	134 633	...	...	63.1	...	...
CENTRAL AFRICAN REPUBLIC‡	1980			15+	885 400	323 800	561 600	67.0	51.7	80.8
CHAD‡	1963	AFRICAN POPULATION		15+	1 296 550	525 230	771 320	94.4	87.9	99.4
COMORO	1966			15+	59 080	22 650	36 430	41.6	33.9	48.3
CONGO‡	1961			15+	389 000	151 000	238 000	84.4	70.0	97.0

TAUX D'ANALPHABETISME EN REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO.

Extrait de : LAIR (J.C.). - République populaire du

Congo : alphabétisation et éducation des
adultes : novembre 1965- septembre 1970.

Paris : UNESCO, 1971.p. 36.

	Nombre total	Apport de nou- veaux analphabètes	adultes alphabétisés	Diminution annuelle du taux d'analpha- bétisme
1966	458 000	0,68 %	2,07 %	1,29 %
1967	451 605	0,88 %	2,71 %	1,83 %
1968	443 396	1,15 %	3,64 %	2,49 %
1969	432 365	1,14 %	5,12 %	3,98 %
1970	416 697	1,61 %	5,48 %	3,87 %

L'INFRASTRUCTURE PRODUCTION-DIFFUSION DU LIVRE
EN REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO.

IMPRIMERIES :

Imprimerie centrale d'Afrique .
BP 2300. Brazzaville.

Imprimerie nouvelle.
BP 514. Brazzaville.

Imprimerie nationale.
BP 58. Brazzaville.

Imprimerie Saint-Paul
Imprimerie du centre catéchétique .
(Imprimeries confessionnelles)

EDITION :

Editions " héros dans l'ombre "
fondées en 1976. Dir.: Leopold P. Mamonsonono.
Personnel : 3
spécialité : ouvrages de littérature.
travaille en relation avec le Ministère de la culture,
des arts et de la recherche scientifique .
BP 1678. Brazzaville.

Les Presses universitaires de Brazzaville.
Dir. : D. Ngoie Ngalla
Spécialité : éducation, ouvrages académiques.
BP 69. Brazzaville.

Université Marien Ngouabi.
Collection : Travaux de l'université de Brazzaville
Institut supérieur des sciences de l'éducation.
BP 1090. Brazzaville.
Publication : Mbongui

Centre ORSTOM de Brazzaville.

Dir. : Bernard Denis

Publication : les Cahiers de l'ORSTOM.

BP 181. Brazzaville.

Institut national de recherche et d'action pédagogique.
Un service publie des livres pour enfants et des traductions en langues nationales , surtout des manuels scolaires en coopération avec EDICEF, Hatier ...

La Bibliothèque publie un bulletin signalétique.

BP 2128. Brazzaville.

Editions du Parti Congolais du Travail.

(recueils de discours , de citations des présidents)

Editions Présidentielles : services présidentiels de Presse et d'Information de la République Populaire du Congo. / Publi-Congo.

(Discours de Denis Sassou Nguesso ...)

Des brochures multigraphiées émanent de différents ministères ou d'organismes : elles sont très difficiles à collecter et les éditions de ce type ont une existence éphémère.

LIBRAIRIES :

Librairies privées. (Brazzaville, Pointe Noire ...)

Librairies confessionnelles.

Points de vente en grande surface : Magasin Score à Brazzaville.

Office National des librairies Populaires (ONLP)

Fondé en 1966 par l'Etat.

Personnel : 64 personnes.

Succursales dans le pays.

Spécialité : livres scolaires, papeterie.

BP. 577. Brazzaville .

SOURCES STATISTIQUES DE L'EDITION DE LIVRES EN REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO.

Extraites de :

Statistical Yearbook 1981.

Paris : UNESCO, 1981 *

8.2 Book production: number of titles by UDC classes

Edition de livres: nombre de titres classés d'après la CDU

Edición de libros: número de títulos clasificados por materias según la CDU

NUMBER OF COUNTRIES AND TERRITORIES
PRESENTED IN THIS TABLE: 119

NOMBRE DE PAYS ET DE TERRITOIRES
PRESENTES DANS CE TABLEAU: 119

NUMERO DE PAISES Y DE TERRITORIOS
PRESENTADOS EN ESTE CUADRO: 119

COUNTRY	YEAR	TOTAL	GENERAL- ALITIES	PHILO- OPHY	RELIGION	SOCIAL SCIENCES	PURE SCIENCES	APPLIED SCIENCES	ARTS	LITERA- TURE	GEOGR./ HISTORY
PAYS	ANNEE	TOTAL	GENERA- LITES	PHILO- SOPHIE	RELIGION	SCIENCES SOCIALES	SCIENCES PURES	SCIENCES APPL.	BEAUX- ARTS	LITTERA- TURE	GEOGR./ HISTOIRE
PAIS	AÑO	TOTAL	GENERA- LIDADES	FILO- SOFIA	RELIGION	CIENCIAS SOCIALES	CIENCIAS PURAS	CIENCIAS APLICADAS	ARTES PLASTICAS	LITERA- TURA	GEOGR./ HISTORIA
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
AFRICA											
ANGOLA‡	1979	43	2	—	—	6	—	—	—	35	—
BENIN	1978	13	—	—	1	—	5	—	—	6	1
BOTSWANA	1977	71	5	—	2	47	1	10	3	—	3
	1978	103	5	—	1	82	2	8	4	—	1
→ CONGO‡	1977	127	—	—	—	24	33	3	7	36	24
EGYPT	1977	1 472	58	40	263	274	68	276	44	365	84
ETHIOPIA‡	1978	353	2	1	49	74	9	28	2	23	44
GAMBIA‡	1977	113	8	—	—	45	13	16	13	7	11
	1978	81	8	—	—	29	9	12	10	2	11
GHANA	1977	135	36	—	52	27	3	5	4	8	—
	1978	251	6	7	54	81	10	24	7	53	9
	1979	72	7	—	26	23	2	6	2	3	3
IVORY COAST	1977	125	10	—	23	38	13	26	9	4	2
LIBYAN ARAB JAMAHIRIYA	1978	481	5	3	7	190	31	71	13	116	45
MADAGASCAR	1977	211	7	5	38	56	13	24	5	53	10
	1978	219	5	6	55	60	10	17	10	44	12
MALAWI	1977	133	4	—	24	36	5	28	1	30	5
	1978	96	2	—	18	32	3	20	1	18	2
	1979	96	1	—	24	30	3	20	—	16	2
MALI‡	1978	6	—	—	—	4	—	—	—	2	—
MAURITANIA	1977	40	—	—	—	2	12	—	—	20	6
MAURITIUS‡	1977	40	—	—	6	14	2	1	1	11	5
	1978	20	—	1	4	5	—	2	1	3	4
	1979	84	—	—	9	22	8	1	3	29	12
NIGER‡	1979	18	—	—	—	6	3	4	—	2	3
NIGERIA	1978	1 175	46	13	115	462	133	106	25	139	136
REUNION‡	1979	76	5	2	4	13	3	4	7	29	9
SENEGAL‡	1977	48	13	—	2	22	—	1	1	6	3
	1979	64	3	1	1	14	6	—	5	31	3
SEYCHELLES‡	1977	11	—	1	—	8	—	—	—	—	2
SIERRA LEONE‡	1977	61	3	—	—	49	—	4	—	—	5

8.3 Book production: number of titles by language of publication

Edition de livres: nombre de titres classés d'après la langue de publication

Edición de libros: número de obras clasificadas según la lengua en que se publican

NUMBER OF COUNTRIES AND TERRITORIES
PRESENTED IN THIS TABLE: 92

NOMBRE DE PAYS ET DE TERRITOIRES
PRESENTES DANS CE TABLEAU: 92

NUMERO DE PAISES Y DE TERRITORIOS
PRESENTADOS EN ESTE CUADRO: 92

COUNTRY PAYS PAIS	YEAR ANNEE AÑO	TOTAL	NATIONAL LANGUAGE LANGUE NATIONALE LENGUA NACIONAL	FOREIGN LANGUAGES / LANGUES ETRANGERES / LENGUAS EXTRANJERAS						TWO OR MORE LANGUAGES DEUX LANGUES OU PLUS DOS O MAS LENGUAS
				ENGLISH	FRENCH	GERMAN	SPANISH	RUSSIAN	OTHERS	
				ANGLAIS	FRANCAIS	ALLEMAND	ESPAGNOL	RUSSE	AUTRES LANGUES	
				INGLES	FRANCES	ALEMAN	ESPAÑOL	RUSO	OTRAS LENGUAS	
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
AFRICA										
ANGOLA‡	1979	43	43	-	-	-	-	-	-	-
BENIN	1978	13	13	-	./.	-	-	-	-	-
BOTSWANA	1978	103	103	./.	-	-	-	-	-	-
CONGO‡	1977	127	107	-	./.	-	-	-	-	20
EGYPT	1977	1 472	1 360	68	41	-	-	-	3	-
ETHIOPIA‡	1978	353	243	90	-	-	-	-	20	-
GAMBIA	1978	81	81	./.	-	-	-	-	-	-
GHANA‡	1979	72	67	./.	5	-	-	-	-	-
MADAGASCAR‡	1978	219	216	2	./.	-	1	-	-	-
MALAWI‡	1979	37	32	./.	-	-	-	-	5	-
MAURITIUS‡	1979	81	73	./.	./.	-	-	-	-	8
NIGER‡	1979	18	17	1	./.	-	-	-	-	-
NIGERIA‡	1978	1 175	1 175	./.	-	-	-	-	-	-
REUNION‡	1979	76	69	-	./.	-	-	-	-	7
SENEGAL‡	1979	64	64	-	./.	-	-	-	-	-
SEYCHELLES‡	1977	11	11	./.	-	-	-	-	-	-
SIERRA LEONE‡	1977	61	61	./.	-	-	-	-	-	-
TUNISIA‡	1979	118	112	6	./.	-	-	-	-	-
UNITED REPUBLIC OF CAMEROON‡	1979	22	19	./.	./.	-	-	-	-	3
AMERICA, NORTH										
CANADA‡	1977	7 878	7 780	./.	./.	6	1	-	70	21
COSTA RICA	1978	24	24	-	-	-	./.	-	-	-
GRENADA‡	1979	10	10	./.	-	-	-	-	-	-
GUATEMALA‡	1979	41	41	-	-	-	./.	-	-	-
JAMAICA	1978	143	143	./.	-	-	-	-	-	-
MARTINIQUE	1979	18	18	-	./.	-	-	-	-	-
NETHERLANDS ANTILLES‡	1977	*52	49	./.	-	-	1	-	-	2
PANAMA	1979	130	128	2	-	-	./.	-	-	-
ST. KITTS - NEVIS										
ANGUILLA‡	1978	3	3	./.	-	-	-	-	-	-
AMERICA, SOUTH										
ARGENTINA	1979	4 451	4 446	4	-	1	-	-	2	-
BRAZIL	1978	18 102	16 835	148	38	8	1 005	-	26	42
CHILE‡	1979	253	247	4	2	-	./.	-	-	-
GUYANA	1978	97	97	./.	-	-	-	-	-	-
PERU‡	1979	829	789	19	4	2	./.	-	-	15
URUGUAY	1979	1 012	1 001	5	-	-	./.	-	-	6

8.10 Production of children's books: number of titles and copies

Edition de livres pour enfants: nombre de titres et d'exemplaires

Edición de libros para niños: número de obras y de ejemplares

NUMBER OF COUNTRIES AND TERRITORIES
PRESENTED IN THIS TABLE: 88NOMBRE DE PAYS ET DE TERRITOIRES
PRESENTES DANS CE TABLEAU: 88NUMERO DE PAISES Y DE TERRITORIOS
PRESENTADOS EN ESTE CUADRO: 88

COUNTRY PAYS PAIS	YEAR ANNEE AÑO	NUMBER OF TITLES NOMBRE DE TITRES NUMERO DE TITULOS			NUMBER OF COPIES NOMBRE D'EXEMPLAIRES NUMERO DE EJEMPLARES		
		BOOKS LIVRES LIBROS	PAMPHLETS BROCHURES FOLLETOS	TOTAL	BOOKS LIVRES LIBROS	PAMPHLETS BROCHURES FOLLETOS	TOTAL
AFRICA							
ANGOLA‡	1979	14	—	14	140	—	140
CONGO‡	1977	—	2	2	—	2	2
EGYPT	1977	34	22	56	999	1 111	2 110
ETHIOPIA	1978	1	1	2	3	3	6
GAMBIA	1978	*7	—	*7	*0.5	—	*0.5
GHANA‡	1979	1	—	1	5	—	5
IVORY COAST‡	1977	8	13	21	—	—	—
LIBYAN ARAB JAMAHIRIYA	1978	—	—	82	—	—	410
MADAGASCAR	1978	2	3	5	11	23	34
MALAWI	1979	1	—	1	—	—	—
MAURITANIA	1977	13	15	28	—	—	—
MAURITIUS‡	1979	1	—	1	200	—	200
NIGERIA	1978	9	75	84	—	—	—
REUNION	1979	2	1	3	—	—	—
SENEGAL‡	1979	15	—	15	75	—	75
SUDAN‡	1979	15	—	15	150	—	150
TUNISIA	1979	—	—	—	—	—	—
ZAMBIA	1978	2	—	2	6	—	6
AMERICA, NORTH							
BARBADOS‡	1977	1	—	1	—	—	—
CANADA	1978	267	—	267	—	—	—
COSTA RICA	1977	2	—	2	4	—	4
CUBA	1977	70	2	72	3 999	5	4 004
EL SALVADOR‡	1978	10	—	10	—	—	—
JAMAICA‡	1978	2	—	2	10	—	10
NETHERLANDS ANTILLES‡	1977	—	1	1	—	—	—
PANAMA	1979	3	—	3	3	—	3
TRINIDAD AND TOBAGO	1978	1	4	5	—	—	—
UNITED STATES OF AMERICA	1978	2 911	—	2 911	105 700	—	105 700
AMERICA, SOUTH							
ARGENTINA	1979	—	—	391	—	—	2 775
BRAZIL	1978	325	235	560	8 300	4 023	12 323
CHILE‡	1979	34	3	37	510	45	555
COLOMBIA	1978	9	2	11	135	30	165
GUYANA‡	1978	1	3	4	—	—	—
PERU‡	1979	7	3	10	—	—	—
URUGUAY	1979	30	15	45	—	—	—

* Ces données ne figurent pas dans l'édition 1982 de Statistical Yearbook de l'UNESCO. On ne peut donc disposer de chiffres plus récents.

LA PRESSE EN REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO.

Journaux :

A.C.I.

Bulletin quotidien de l'Agence congolaise d'information.
Brazzaville. BP. 2144.

ETUMBA :organe central du PCT.
Hebdomadaire. Brazzaville.

JEUNESSE ET REVOLUTION. Comité central de l'Union des
Jeunesses socialistes congolaises (UJSC). Département
de la propagande .
BP. 885 Brazzaville.

MWETI. Quotidien national d'information.
Edition du CC du PCT.
BP 991. Brazzaville.

SENGO. Organe congolais de presse rurale.
Mensuel.
BP 661. Brazzaville.

LA VOIX DE LA CLASSE OUVRIERE. Permanence de la Confédération
syndicale congolaise (CSC).
BP 2311. Brazzaville.

revues :

BULLETIN MENSUEL STATISTIQUE.
Direction de la statistique et de la comptabilité économique.
Fondé en 1958.
BP 2031. Brazzaville.

LES CAHIERS DU CERCLE LITTERAIRE DE BRAZZAVILLE.
Centre culturel français. Fondés en 1979.
BP 2141. Brazzaville . (parution suspendue)

ECOLE DU PEUPLE.
Mensuel.
Fondé en 1976.
BP 1020. Brazzaville.

ICI BRAZZA MAGAZINE.

Bi-mensuel . Fondé en 1978.

BP 3051. Brazzaville.

LA SEMAINE AFRICAINE.

Hebdomadaire. Fondé en 1952.

Devenu " La Semaine " puis " La semaine africaine "

BP 2080. Brazzaville.

LA PRESSE EN REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO.

Sources : Statistical Yearbook 1981 . Paris : UNESCO, 1981.

(Les données sont identiques dans l'édition 1982)

8.16 Daily general-interest newspapers: number and circulation
(total and per 1,000 inhabitants)Journaux quotidiens d'information générale: nombre et tirage
(total et pour 1 000 habitants)Periódicos diarios de información general: número y tirada
(total y por 1 000 habitantes)NUMBER OF COUNTRIES AND TERRITORIES
PRESENTED IN THIS TABLE: 170NOMBRE DE PAYS ET DE TERRITOIRES
PRESENTES DANS CE TABLEAU: 170NUMERO DE PAISES Y DE TERRITORIOS
PRESENTADOS EN ESTE CUADRO: 170

COUNTRY PAYS PAIS	DAILY NEWSPAPERS / JOURNAUX QUOTIDIENS / PERIODICOS DIARIOS											
	NUMBER NOMBRE NUMERO				ESTIMATED CIRCULATION / TIRAGE (ESTIMATION) / TIRAGE (ESTIMACION)							
					TOTAL (IN THOUSANDS) TOTAL (EN MILLIERS) TOTAL (EN MILLARES)				PER 1,000 INHABITANTS POUR 1 000 HABITANTS POR 1 000 HABITANTES			
	1965	1970	1978	1979	1965	1970	1978	1979	1965	1970	1978	1979
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
AFRICA												
ALGERIA	5	4	4	4	170	275	240	425	14	19	13	22
ANGOLA	...	...	5	5	...	...	120	120	...	...	18	17
BENIN	...	2	1	1	...	2	1	1	...	0.7	0.3	0.3
BOTSWANA	...	2	1	1	...	13	17	17	...	22	23	21
BURUNDI	...	1	1	1	...	0.3	...	...	...	0.1	...	...
CHAD	1	...	4	4	1.5	...	...	...	0.5	...	...	...
CONGO	4	3	3	3	1.7	...	...	...	2	...	...	...
EGYPT†	...	14	10	9	...	744	2 381	2 475	...	22	...	...
EQUATORIAL GUINEA	2	...	2	2	1.1	...	...	...	4	...	...	...
ETHIOPIA†	8	8	5	5	34	28	48	52	1.5	...	2	2
GABON	...	...	1	1	...	...	...	...	...	...	...	...
GHANA†	3	...	4	5	225	...	345	345	29	...	31	...
GUINEA	1	1	1	1	...	5	20	20	...	1	4	4
GUINEA-BISSAU	...	1	1	1	...	...	6	6	...	...	11	11
IVORY COAST	2	3	1	1	35	44	...	53	8	8	...	7
KENYA	5	4	3	3	69	155	153	156	7	14	10	10
LESOTHO	...	...	1	3	...	...	1.3	...	...	...	1	...
LIBERIA	...	2	2	3	...	7	8	11	...	5	4	6
LIBYAN ARAB JAMAHIRIYA	4	8	3	3	...	...	...	...	...	...	...	...
MADAGASCAR†	...	13	12	...	...	53	...	...	...	8	...	...
MALAWI	...	...	2	2	...	...	31	31	...	...	6	5
MALI	...	...	2	2	...	...	...	...	...	...	...	...
MAURITIUS	12	...	10	8	93	...	85	74	121	...	92	79
MOROCCO†	...	14	10	9	...	243	230	230	...	...	...	...
MOZAMBIQUE†	...	6	2	2	...	55	42	42	...	...	4	4
NAMIBIA	2	3	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
NIGER	1	...	1	1	...	...	...	...	...	...	...	...
NIGERIA†	22	21	15	15	391	319	...	...	8	...	...	...
REUNION	2	...	1	1	23	...	23	23	59	...	46	47
SENEGAL	1	1	1	1	20	20	25	25	6	5	5	5
SEYCHELLES	...	2	2	2	...	2	3.5	3.5	...	38	56	56
SIERRA LEONE†	1	5	2	2	...	45	10	10	...	17	...	...
SOMALIA	...	2	1	1	...	4.5	...	...	...	2	...	...
SOUTH AFRICA	21	22	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
SUDAN	9	...	3	3	...	...	19	18	...	...	1	1

LA PRESSE EN REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO.

Sources : Statistical Yearbook 1982. Paris : UNESCO, 1982.

8.17 Non-daily general-interest newspapers and other periodicals: number and circulation (total and per 1,000 inhabitants)

Journaux non quotidiens d'information générale et autres périodiques:
nombre et tirage (total et pour 1 000 habitants)

Periódicos de información general que no son diarios y otras
publicaciones periódicas: número y tirada (total y por 1 000 habitantes)

NUMBER OF COUNTRIES AND TERRITORIES
PRESENTED IN THIS TABLE: 132

NOMBRE DE PAYS ET DE TERRITOIRES
PRESENTES DANS CE TABLEAU: 132

NUMERO DE PAISES Y DE TERRITORIOS
PRESENTADOS EN ESTE CUADRO: 132

COUNTRY	YEAR	NON-DAILY NEWSPAPERS JOURNAUX NON QUOTIDIENS PERIODICOS NO DIARIOS				OTHER PERIODICALS AUTRES PERIODIQUES OTRAS PUBLICACIONES PERIODICAS				
		NUMBER / NOMBRE / NUMERO			ESTIMATED CIRCULATION TIRAGE (ESTIMATION) TIRADA (ESTIMACION)			ESTIMATED CIRCULATION TIRAGE (ESTIMATION) TIRADA (ESTIMACION)		
		TOTAL	1 - 3 TIMES A WEEK	ISSUED LESS FREQUENTLY	TOTAL (000)	PER 1,000 INHABITANTS		NUMBER	TOTAL (000)	PER 1,000 INHABITANTS
PAYS	ANNEE	TOTAL	1 A 3 FOIS PAR SEMAINE	PARAISANT MOINS FREQUEMMENT	TOTAL (000)	POUR 1 000 HABITANTS	NOMBRE	TOTAL (000)	POUR 1 000 HABITANTS	
PAIS	AÑO	TOTAL	1 A 3 VECES POR SEMANA	PUBLICADOS CON MENOR FRECUENCIA	TOTAL (000)	POR 1 000 HABITANTES	NUMERO	TOTAL (000)	POR 1 000 HABITANTES	
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	
AFRICA										
ALGERIA	1977	3	3	—	107	6	39	413.6	23	
BENIN‡	1976	4	...	...	8.5	...	...	...	...	
BURUNDI	1975	3	2	1	54.5	14	...	...	...	
CENTRAL AFRICAN REPUBLIC‡	1977	1	...	...	1	...	...	...	...	
CONGO	1977	5	3	2	*25	*17	...	...	...	
DJIBOUTI	1975	1	1	—	3.5	33	2	1.3	12	
EGYPT	1976	19	14	5	1 482	39	170	1 193	32	
ETHIOPIA‡	1977	2	1	1	67	2	1	1.5	0.0	
GAMBIA	1976	7	1	6	2	4	2	...	...	
GHANA‡	1979	13	9	4	...	...	74	254.2	24	
GUINEA	1977	2	2	—	18.5	4	5	17.8	4	
IVORY COAST‡	1976	2	...	...	65	...	...	...	...	
LIBYAN ARAB JAMAHIRIYA	1976	5	1	4	111	44	...	...	...	
MADAGASCAR	1977	31	...	...	291.6	36	...	...	...	
MALAWI	1977	7	2	5	101	18	121	...	...	
MALI‡	1976	1	...	...	*12.5	...	...	...	...	
MAURITIUS	1977	7	7	—	71.5	79	3	11	12	
MOROCCO‡	1975	31	31	—	...	...	63	*145	*8	
NAMIBIA	1977	...	...	...	...	...	3	18.0	...	
NIGER	1977	15	1	14	*15	*3	13	10.8	2	
REUNION	1977	2	2	—	6.6	13	6	18.7	38	
RWANDA‡	1977	5	3	2	*72	...	13	...	...	
ST. HELENA	1979	1	1	—	1.2	200	2	0.5	83	
SEYCHELLES	1977	3	1	2	5.7	92	22	10.3	166	
SIERRA LEONE	1979	6	6	—	52	15	...	...	...	
SUDAN	1979	4	4	—	63	4	9	92	5	
TUNISIA	1979	13	9	4	...	...	230	...	...	
UNITED REPUBLIC OF CAMEROON	1975	17	13	4	...	...	41	...	...	
UNITED REPUBLIC OF TANZANIA	1979	7	7	—	177	10	69	646	36	
UPPER VOLTA‡	1976	3	...	...	5.2	1	...	...	...	
ZAMBIA	1979	3	1	2	116	21	...	...	...	

Newsprint, printing and writing paper: production, imports, exports and consumption (total and per 1,000 inhabitants)

Papier journal, papier d'impression et papier d'écriture: production, importations, exportations et consommation (total et pour 1 000 habitants)

Papel de periódico, papel de imprenta y papel de escribir: producción, importaciones, exportaciones y consumo (total y por 1 000 habitantes)

- A = PRODUCTION
(TONNES METRIQUES)

B = IMPORTATIONS
(TONNES METRIQUES)

C = EXPORTATIONS
(TONNES METRIQUES)
- D = CONSUMMATION
(TONNES METRIQUES)

E = CONSUMMATION POUR 1 000
HABITANTS (KILOGRAMMES)

Statistical Yearbook 1981.

NUMBER OF COUNTRIES AND TERRITORIES
PRESENTED IN THIS TABLE: 139

NOMBRE DE PAYS ET DE TERRITOIRES
PRESENTES DANS CE TABLEAU: 139

NUMERO DE PAISES Y DE TERRITORIOS
PRESENTADOS EN ESTE CUADRO: 139

COUNTRY PAYS PAIS	DEFINITION OF DATA CODE TIPO DE DATOS	NEWSPRINT PAPIER JOURNAL PAPEL DE PERIODICO				PRINTING AND WRITING PAPER PAPIER D'IMPRESSION ET D'ECRITURE PAPEL DE IMPRENTA Y DE ESCRIBIR			
		1965	1970	1978	1979	1965	1970	1978	1979
AFRICA									
ALGERIA	A					19 800	23 000	18 000	30 000
	B	2 100	6 200	9 700	9 700	6 100	19 000	3 400	3 400
	C					17 200			
	D	2 100	6 200	9 700	9 700	8 700	42 000	21 400	33 400
	E	176	466	559	540	730	3 156	1 233	1 860
ANGOLA	A		600	1 000	1 000		1 500	3 000	3 000
	B	1 400	100				2 000	2 700	2 700
	C		200	300	300				
	D	1 400	500	700	700		3 500	5 700	5 700
	E	272	89	104	101		626	847	826
BENIN	B			100	100			500	500
	D			100	100			500	500
	E			30	29			150	146
CENTRAL AFRICAN REPUBLIC	B					100	200		
	D					100	200		
	E					69	112		
CHAD	B							200	200
	D							200	200
	E							46	45
CONGO	B						200	200	200
	D						200	200	200
	E						167	137	134
DJIBOUTI	B	400							
	D	400							
	E	4 706							

Statistical Yearbook 1982.

COUNTRY PAYS PAIS	DEFINITION OF DATA CODE TIPO DE DATOS	NEWSPRINT PAPIER JOURNAL PAPEL DE PERIODICO				PRINTING AND WRITING PAPER PAPIER D'IMPRESSION ET D'ECRITURE PAPEL DE IMPRENTA Y DE ESCRIBIR			
		1965	1970	1979	1980	1965	1970	1979	1980
CENTRAL AFRICAN REPUBLIC	B					100	200		
	D					100	200		
	E					69	112		
CHAD	B							200	200
	D							200	200
	E							45	44
CONGO	B						200	100	100
	D						200	100	100
	E						167	67	65
DJIBOUTI	B	400							
	D	400							
	E	4 706							

RADIODIFFUSION SONORE : nombre total de récepteurs et de récepteurs pour 1000 habitants.

Source : Statistical Yearbook 1981 : 1er tableau
Statistical Yearbook 1982 : 2nd tableau.

L = NUMBER OF LICENCES ISSUED OR
SETS DECLARED
R = ESTIMATED NUMBER OF RECEIVERS
IN USE

L = NOMBRE DE LICENCES DELIVREES
OU DE POSTES DECLARES
R = ESTIMATION DU NOMBRE DE
RECEPTEURS EN SERVICE

L = NUMERO DE PERMISOS CONCEDIDOS
O DE RECEPTORES DECLARADOS
R = ESTIMACION DE RECEPTORES EN
FUNCIONAMIENTO

NUMBER OF COUNTRIES AND TERRITORIES
PRESENTED IN THIS TABLE: 196

NOMBRE DE PAYS ET DE TERRITOIRES
PRESENTES DANS CE TABLEAU: 196

NUMERO DE PAISES Y DE TERRITORIOS
PRESENTADOS EN ESTE CUADRO: 196

COUNTRY PAYS PAIS	DEFI- NITION OF DATA CODE TIPO DE DATOS	NUMBER OF RECEIVERS IN USE AND/OR LICENCES ISSUED (THOUSANDS) NOMBRE DE POSTES RECEPTEURS EN SERVICE ET/OU DE LICENCES DELIVREES (MILLIERS) NUMERO DE RECEPTORES EN FUNCIONAMIENTO Y/O DE PERMISOS EXISTENTES (EN MILES)				NUMBER OF RECEIVERS IN USE AND/OR LICENCES ISSUED PER 1,000 INHABITANTS NOMBRE DE POSTE RECEPTEURS EN SERVICE ET/OU DE LICENCES DELIVREES POUR 1 000 HABITANTS NUMERO DE RECEPTORES EN FUNCIONAMIENTO Y/O DE PERMISOS EXISTENTES POR 1 000 HABITANTES			
		1965	1970	1978	1979	1965	1970	1978	1979
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
AFRICA									
ALGERIA	R L	... 480	... 870	3 055 -	3 220 -	... 40	... 61	165 -	168 -
ANGOLA	R	79	95	125	125	15	*17	19	18
BENIN	R	35	85	180	200	15	31	53	58
BOTSWANA	R L	4 ...	20 9	62 ...	65 ...	8 ...	35 15	85 ...	82 ...
BURUNDI	R	...	65	110	150	...	18	26	34
CAPE VERDE	R L	... 4	... 5	41 ...	41 ...	... 16	... 17	131 ...	129 ...
CENTRAL AFRICAN REPUBLIC	R	30	46	105	110	...	...	...	...
CHAD	R	25	60	85	100	8	16	20	23
COMORO	R	5	24	37	38	21	89	114	114
→ CONGO	R	47	65	90	92	44	54	62	61

		1965	1970	1975	1979	1980		1965	1970	1975	1979	1980
ANGOLA	R	79	95	116	125	125		15	*17	19	18	18
BENIN	R	35	85	150	200	250		15	31	48	58	70
BOTSWANA	R	4	20	57	65	67		8	35	82	82	82
BURUNDI	R	...	65	100	150	150		...	18	25	34	33
CAPE VERDE	R L	... 4	... 5	31 ...	41 ...	41 ...		... 16	... 17	104 ...	129 ...	127 ...
CENTRAL AFRICAN REPUBLIC	R	30	46	70	110	120		...	...	...	...	54
CHAD	R	25	60	75	100	100		8	16	19	23	22
COMORO	R	5	24	36	38	38		21	89	120	114	112
→ CONGO	R	47	65	81	92	92		44	54	60	61	60

TELEVISION : nombre total de récepteurs et de récepteurs
pour 1000 habitants.

Source : Statistical Yearbook 1981 : tableau n°1

Statistical Yearbook 1982 : tableau n°2.

L = NUMBER OF LICENCES ISSUED OR
SETS DECLARED

L = NOMBRE DE LICENCES DELIVREES
OU DE POSTES DECLARES

L = NUMERO DE PERMISOS CONCEDIDOS
O DE RECEPTORES DECLARADOS

R = ESTIMATED NUMBER OF RECEIVERS
IN USE

R = ESTIMATION DU NOMBRE DE
RECEPTEURS EN SERVICE

R = ESTIMACION DE RECEPTORES EN
FUNCIONAMIENTO

NUMBER OF COUNTRIES AND TERRITORIES
PRESENTED IN THIS TABLE: 150

NOMBRE DE PAYS ET DE TERRITOIRES
PRESENTES DANS CE TABLEAU: 150

NUMERO DE PAISES Y DE TERRITORIOS
PRESENTADOS EN ESTE CUADRO: 150

COUNTRY PAYS PAIS	DEFI- NITION OF DATA CODE TIPO DE DATOS	NUMBER OF RECEIVERS IN USE AND/OR LICENCES ISSUED (THOUSANDS) NOMBRE DE POSTES RECEPTEURS EN SERVICE ET/OU DE LICENCES DELIVREES (MILLIERS) NUMERO DE RECEPTORES EN FUNCIONAMIENTO Y/O DE PERMISOS EXISTENTES (EN MILES)				NUMBER OF RECEIVERS IN USE AND/OR LICENCES ISSUED PER 1,000 INHABITANTS NOMBRE DE POSTE RECEPTEURS EN SERVICE ET/OU DE LICENCES DELIVREES POUR 1 000 HABITANTS NUMERO DE RECEPTORES EN FUNCIONAMIENTO Y/O DE PERMISOS EXISTENTES POR 1 000 HABITANTES			
		1965	1970	1978	1979	1965	1970	1978	1979
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
AFRICA									
ALGERIA	R L	...	...	600	750	...	...	32	39
		72	110	520	521	6	8	28	27
ANGOLA	R	-	-	1.5	2.0	-	-	0.0	0.0
BENIN	R	-	-	0.3	0.3	-	-	0.1	0.1
CENTRAL AFRICAN REPUBLIC	R	-	-	0.3	0.3	-	-	...	...
→ CONGO	R	0.4	1.8	3.3	3.3	0.4	1.5	2.3	2.2

		1965	1970	1975	1979	1980	1965	1970	1975	1979	1980
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
AFRICA											
ALGERIA	R L	...	...	500	870	975	...	...	30	47	52
		...	...	...	870	975	...	...	...	47	52
ANGOLA	R	-	-	-	20	30	-	-	-	3	4
BENIN	R	-	-	-	0.3	0.3	-	-	-	0.1	0.1
CENTRAL AFRICAN REPUBLIC	R	-	-	-	0.3	0.7	-	-	-	...	0.3
→ CONGO	R	0.4	1.8	2.7	3.3	3.5	0.4	1.5	2.0	2.2	2.3

APERCU DE LA PRODUCTION LITTERAIRE CONGOLAISE.

Quelques écrivains et leurs oeuvres.

BATTAMBICA (Maurice)

BEMBA (Sylvain)

La Chambre noire, 1964

La Mort d'un enfant de la foudre, 1971

L'Enfer, c'est Orféo, 1969.

L'Homme qui tua le crocodile, 1972.

Tarentelle noire et diable blanc, 1976.

Un Foutu monde pour un blanchisseur trop honnête, 1977.

La Rumba fantastique, 1975.

Une Eau dormante, 1975.

Rêves portatifs, 1979.

BILOMBO SAMBA (Jean-Blaise)

Témoignages , 1976.

BIVOUA (Claude)

Maria Vipère, 1977.

DONGALA (Emmanuel)*

LABOU TANSI (Sony)

Je soussigné cardiaque, la Parenthèse de sang, 1979.

La Vie et demie, 1979.

L'Etat honteux, 1981.

LETEMBET AMBILLY (Antoine)

L'Europe inculpée, 1969.

Le Roi déchu,

Le Martyre de Boda .

LHONSI (Patrice)

LOPES (Henri)

Tribaliques, 1971.

La Nouvelle romance,

Sans tam tam,

Le Pleurer-Rire, 1982.

MAKOUTA MBOUKOU (Jean-Pierre)

En quête de la liberté,

L'Ame bleue,

Un Ministre nègre à Paris,

La Lèpre du roi,

Chez les congolais,

Cantate de l'ouvrier,
Les Initiés, 1970,
Les Exilés de la forêt vierge ou Le Grand complot, 1981,
MALINDA (Martial)
MALONGA (Jean)
Coeur d'Arienne,
La Légende de Mpfoumou ma Mazono,
Légendes des chutes de la Loufoulakary,
Entre l'enclume et le marteau,
Le Syndrome africain,
Levée de rideau,
La Cabane du magicien ou la Légende du charognard,
MANKI MAN TSEKE
Echo,
MATANZA (Dominique)
A titre posthume,
MENGA (Guy)
La Palabre stérile,
La Marmite de Koka-Mbala,
l'Oracle, 1969,
Les Aventures de Moni Mambou,
l'Affaire du silure,
M'FOUILLOU (Dominique)
La Soumission,
MFOUO TSIALLY (Gilbert)
Casse-tête congolais pour Berto, 1970,
MOUANGASSA (Ferdinand)
N'DEBEKA (Maxime)
Le Président, 1970,
Soleils neufs,
L'Oseille, les Citrons, 1975.
NDEDI PENDA (Patrice)
NGAMPIKA MPERET (Jean-Pierre)
NGOIE NGALLA (Dominique)
N'GOMA (Eugène)
Primitives.
NTSOULAMBA KIYILA
NZALA BACKA (Placide)
Le Tipoye doré.
OBENGA (Théophile)
SINDA (Martial)

Nous remercions particulièrement :

Monsieur Sylvain Bemba, écrivain, documentaliste, à Brazzaville.

Madame Régine Fontaine, Bureau du livre et des publications au Ministère des Relations Extérieures, Paris .

Madame J. Forestier, chef de la section de documentation automatique et de la Bibliothèque de l'UNESCO, Paris .

Madame Lydie Gioan, bibliothécaire au Centre culturel français de Brazzaville.

Monsieur Sony Labou Tansi, écrivain, Brazzaville.

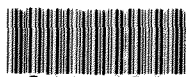
Monsieur Henri Lopes, Sous-Directeur général pour le soutien du programme, UNESCO, Paris .

Monsieur Innocent Mabiala, Ecole Nationale Supérieure des Bibliothécaires, Villeurbanne, bibliothécaire à Brazzaville.

Monsieur Caya Makhele, animateur au Centre culturel français de Brazzaville.

Madame M.J. Mathey, ancienne Directrice de la DGSBAD de Brazzaville, responsable des projets concernant le développement du livre en Afrique, UNESCO, Paris .

Madame Marie-Léontine Tsibinda, bibliothécaire au Centre culturel américain de Brazzaville .



9514050